

REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice ..... 30  
Présents ..... 19  
Pouvoirs ..... 9  
Absents ..... 2  
Suffrages exprimés ..... 28

SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00  
Secrétaire de séance : Myriam ROBBE  
Date de convocation : 15-03-2023

DCC n° 230322/08

Il a été réuni les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

Présents : René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAI, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

Absents excusés: Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD) , P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022**

L'article 242 de la loi de finances 2019 (modifié par l'article 137 de la loi de finances 2021) a prévu l'expérimentation du Compte Financier Unique. Ce CFU a pour vocation, dans une démarche de simplification, à se substituer au compte administratif établi par l'ordonnateur et au compte de gestion réalisé par le comptable.

Cette expérimentation, qui a débuté à partir des comptes de l'exercice 2021 en M57, s'applique aux budgets M49 dès 2022 et se poursuivra jusqu'aux comptes de l'exercice 2023.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

CONSIDÉRANT que M. René UGO, Président, s'est retiré pour laisser la Présidence à M. Jean-Yves HUET, Vice-Président délégué aux finances, pour le vote du Compte Financier du budget annexe ASSAINISSEMENT de l'exercice 2022 dressé par l'ordonnateur et le comptable,

APRÈS s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre y compris celles relatives à la journée complémentaire, ainsi que les valeurs inactives,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ (2 ABSTENTIONS : M. REZK – M. ORFEO / 2 CONTRE : J. SAILLET – L. FAUR) :

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE



LUI DONNE ACTE de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE FINANCIER UNIQUE</b>						
Résultats reportés (22/06/2022)		1 908 361.60	167 222.10		167 222.10	1 908 361.60
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice .....	2 694 195.73	1 751 416.83	2 987 243.83	3 596 158.31	5 681 439.56	5 347 575.14
<b>TOTAUX</b>	2 694 195.73	3 659 778.43	3 154 465.93	3 596 158.31	5 848 661.66	7 255 936.74
Résultats de clôture .....		965 582.70		441 692.38		1 407 275.08
Restes à réaliser .....	195 063.42	693 790.55			195 063.42	693 790.55
<b>TOTAUX CUMULES</b>	2 889 259.15	4 353 568.98	3 154 465.93	3 596 158.31	6 043 725.08	7 949 727.29
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>1 464 309.83</b>		<b>441 692.38</b>		<b>1 906 002.21</b>

- RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser en dépenses et recettes d'investissement,
- DÉCLARE que le Compte Financier Unique dressé pour l'exercice 2022 par l'ordonnateur et le comptable, visé et certifié conforme par ces deux instances, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du Compte Financier Unique tels que résumés ci-dessus.

Myriam ROBBE  
 Secrétaire de séance

Tourrettes, le 23 mars 2023  
 René UGO  
 Président



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**ASST - CC PAYS DE FAYENCE**  
RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE CC PAYS DE FAYENCE

Numéro SIRET : 20000480200050

POSTE COMPTABLE : 083110 SGC ESTEREL

**Compte financier unique (M49)**

**Service public local**

BUDGET ANNEXE

ANNEE 2022

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

**27 MARS 2023**

ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

## Sommaire

### Le Compte Financier Unique

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27 Mars 2023  
 Publié le 27 Mars 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

Arrêté et signatures  
 ECCF

Origine des données Page

#### I. Informations générales et synthétiques

A	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B	Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	6
C	Liste des services individualisés dans un budget annexe	7
D1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	14
D2	Détail des restes à réaliser - Recettes	15
E	Bilan synthétique	16
F	Compte de résultat synthétique	17

#### II. Exécution budgétaire

A	Modalités de vote du budget	18
	<i>Vue d'ensemble</i>	
A1.1	Dépenses d'exploitation	19
A1.2	Recettes d'exploitation	20
A2.1	Dépenses d'investissement	21
A2.2	Recettes d'investissement	22
	<i>Vue détaillée</i>	
B1	Dépenses d'exploitation	23
B2	Recettes d'exploitation	27
C1	Dépenses d'investissement	29
C2	Recettes d'investissement	31
D1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	33

#### III. États financiers

A	Bilan	34
B	Compte de résultat	39

#### IV. États annexés

A	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur
	<i>B. États annexés patrimoniaux</i>	
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur

Origine

B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur
B1.3	État de la dette - Répartition par structure de taux	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur
B3.1	État des provisions et des dépréciations	Ordonnateur
B4	État des charges transférées	Ordonnateur
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur
B7.1	État des emprunts garantis	Ordonnateur
B7.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur
B8.1	Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Ordonnateur
B8.2	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B8.3	État des contrats de partenariat public-privé	Ordonnateur
B8.4	État des autres engagements donnés	Ordonnateur
B8.5	État des engagements reçus	Ordonnateur
B9	État du personnel	Ordonnateur
B9.2	État du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Ordonnateur
B10	Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Ordonnateur
	<i>C. États annexés budgétaires</i>	
C1.1	Équilibre budgétaire - Dépenses	Ordonnateur
C1.2	Équilibre budgétaire - Recettes	Ordonnateur
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur
	<i>D. Autres éléments d'information</i>	
D1.1.1	État de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	Ordonnateur
D1.1.2	État de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur
D1.2.1	État de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	Ordonnateur

D1.2.2 État de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

**V. Arrêté et signatures**

A [Arrêté et signatures](#)

Ordonnateur

Origine

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le 27/03/2023  
ID : 083-200004802-20230322-20322\_08-DE

Ordonnateur / Comptable

43

## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

### PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Exploitation	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	3 403 276,72	3 591 471,38	6 994 748,10	
	Recettes réalisées (1)	1 751 416,83	3 596 158,31	5 347 575,14	
	Restes à réaliser	693 790,55	0,00	693 790,55	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	5 311 638,32	3 424 249,28	8 735 887,60	
	Dépenses réalisées (1)	2 694 195,73	2 987 243,83	5 681 439,56	
	Restes à réaliser	195 063,42	0,00	195 063,42	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-942 778,90	608 914,48	-333 864,42	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	1 908 361,60	-167 222,10	1 741 139,50	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	965 582,70	441 692,38	1 407 275,08	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	498 727,13	0,00	498 727,13	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	1 464 309,83	441 692,38	1 906 002,21	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernant les opérations réelles et les opérations d'ordre



(a) en cas de déficit reporté de la section d'exploitation, il y a pas d'affectation, en cas d'excédent, il est affecté en priorité au financement des investissements (recette sur le compte 1064) pour le montant des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif.  
 (b) le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat d'exploitation. Le solde est reporté au budget de reprise du résultat de l'exercice après le vote du compte financier.  
 (c) différence entre le montant des titres émis sur le compte 775 et celui des mandats émis sur le compte 675

Section d'exploitation	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	608 914,48
B Résultat antérieur reporté ligne 002 du compte financier N (excédent) ou - (déficit)	-167 222,10
C Résultat de clôture de la section d'exploitation (a) = A+B	441 692,38
<b>Section d'investissement</b>	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-942 778,90
E Résultat antérieur reporté ligne 001 du compte financier N (excédent) ou - (déficit)	1 908 361,60
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou	965 582,70
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	498 727,13
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat d'exploitation	1 464 309,83
I Plus-values nettes de cessions d'éléments d'actif (c)	0,00

<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT</b>	
<b>I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUE</b>	
<b>DÉTERMINATION DU RÉSULTAT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	
Envoyé en préfecture le 27/03/2023	Publié le 27 MARS 2023
Reçu en préfecture le 27/03/2023	
ID : 083-200004802-20230322-230322_08-DE	

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

**27 MARS 2023**

Reper Levraut

ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUE</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET A</b>

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)





COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT - CFU - 2022

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

Bordeaux  
Lebanon

ID : 063-20004802-20230322-230322\_06-DE

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	(SPIC/SFA)	(non)	

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le **27 MARS 2023**  
 ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE



Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération		(SPIC/SPA)	non)





COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT - CFU - 2022

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Publié le 27 MARS 2023



ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE (non)

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération
			(SPIC/PPA) (non)

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le **27 MARS 2023**  
 ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE  
 (SPIC/SPA) non

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération		(SPIC/SPA)	non





Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le 27 MARS 2023  
Percept  
L'emplac

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------

					(SPIC/SFA)	non)
--	--	--	--	--	------------	------

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le **27 MARS 2023**  
 ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE



Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération		(SPIC/SPA)	non
			- - - - -			

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.  
 (2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.





(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.  
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL</b>		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (Ba,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 013,36
2031	Frais d'études	6 093,36
2051	Concessions et droits assimilés	2 920,00
21	Immobilisations corporelles	11 558,68
21562	Service d'assainissement	9 014,53
2183	Matériel de bureau et informatique	2 544,15
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	174 491,38
2313	Constructions	27 223,78
2315	Installat°, matériel et outillage techn	147 267,60
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION D'EXPLOITATION - TOTAL</b>		
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

<b>I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT	
Envoyé en préfecture le 27/03/2023	Publié le 27 MARS 2023
Reçu en préfecture le 27/03/2023	
ID : 083-200004802-20230322-230322_08-DE	

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES**
**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>693 790,55</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	693 790,55
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	201 225,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	178 080,00
1313	Subv. équipt Départements	314 485,55
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.



**I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**Bilan synthétique (en milliers d'euros)**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publiè le **27 MARS 2023**  
 ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

<b>ACTIF NET (1)</b>	<b>Total</b>	<b>PASSIF</b>	<b>Total</b>
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>	<b>241,83</b>	Dotations	72,82
Terrains	135,25	Fonds globalisés	1 599,62
Constructions	5 159,79	Réserves	2 664,67
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	19 554,16	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	460,76	Report à nouveau (1)	-167,22
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	608,91
Autres immobilisations corporelles	167,93	Subventions transférables	8 521,66
<b>Total Immobilisations corporelles (nettes)</b>	<b>25 477,88</b>	Subventions non transférables	0,00
<b>Immobilisations financières</b>	<b>27,60</b>	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	8 597,36
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>25 747,31</b>	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>21 897,82</b>
Créances	1 388,56	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>0,00</b>
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	5 287,29
Disponibilités	484,91	Fournisseurs (2)	312,93
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	115,79
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 873,47</b>	<b>Total des dettes à court terme</b>	<b>428,71</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>12,35</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>5 716,01</b>
		Comptes de régularisation	19,31
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>27 633,13</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>27 633,13</b>

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations  
 (2) Y compris mandats émis pendant la période complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

**I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	65,52	38,58
Produits des services	2 729,10	2 167,14
Autres produits	47,52	23,49
Transferts de charges		
Produits courants non financiers	2 842,14	2 229,21
Traitements, salaires, charges sociales	621,49	692,08
Achats et charges externes	1 139,02	889,96
Participations et interventions	20,14	5,83
Dotations aux amortissements et provisions	896,99	805,38
Autres charges	74,90	291,22
Charges courantes non financières	2 752,54	2 684,46
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>89,60</b>	<b>-455,25</b>
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	67,54	73,32
<b>RESULTAT COURANT FINANCIER</b>	<b>-67,54</b>	<b>-73,32</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>22,06</b>	<b>-528,57</b>
Produits exceptionnels	599,90	339,45
Charges exceptionnelles	13,04	17,04
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>586,86</b>	<b>322,40</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>608,91</b>	<b>-206,17</b>



(1) À compléter par « du chapitre » ou « de l'article » ;  
 (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement ;  
 (3) À compléter par un seul des deux choix suivants :  
 - semi-budgétaires ;  
 - budgétaires (délégation n° ..... du .....).

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget ;  
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;  
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement ;  
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.  
 La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires .

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT	
<b>II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	
<b>MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET</b>	
Envoyé en préfecture le 27/03/2023	Publié le
Reçu en préfecture le 27/03/2023	
27 MARS 2023	
ID : 063-200004802-20230322-230322_08-DE	

## II - EXECUTION BUDGETAIRE

### DEPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	1 516 724,41	1 028 261,61	142 458,11	1 170 719,72	0,00	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	775 100,00	729 571,32	0,00	729 571,32	0,00	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	100 000,00	0,00	89 239,00	89 239,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	30 664,00	18 803,16	1 332,00	20 135,16	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 422 488,41</b>	<b>1 776 636,09</b>	<b>233 029,11</b>	<b>2 009 665,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 66	Charges financières	69 308,21	66 308,21	0,00	66 308,21	0,00	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	21 058,00	4 189,24	8 854,52	13 043,76	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	4 900,00	4 900,00	0,00	4 900,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>2 517 754,62</b>	<b>1 852 033,54</b>	<b>241 883,63</b>	<b>2 093 917,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	906 494,66	893 326,66	0,00	893 326,66	0,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>906 494,66</b>	<b>893 326,66</b>	<b>0,00</b>	<b>893 326,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'exploitation de l'exercice</b>		<b>3 424 249,28</b>	<b>2 745 360,20</b>	<b>241 883,63</b>	<b>2 987 243,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Résultat d'exploitation reporté</b>		<b>167 222,10</b>					
<b>Total des dépenses de la section d'exploitation</b>		<b>3 591 471,38</b>	<b>2 745 360,20</b>	<b>241 883,63</b>	<b>2 987 243,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043



(1) recettes justifiées non titrées  
(2) ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44  
(3) RE 042 = D1 040

Chapitre	Intitulé	(a) Prévisions	(b) Réalizations Titres émis	(c) Rattachements	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	3 932,00	64 878,99	0,00	64 878,99	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 921 982,33	1 996 177,16	822 160,95	2 818 338,11	0,00	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	49 344,00	52 417,89	13 105,59	65 523,48	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	1 521,00	2 930,84	0,00	2 930,84	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 976 779,33</b>	<b>2 116 404,88</b>	<b>835 266,54</b>	<b>2 951 671,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	273 006,57	283 946,68	29 367,09	313 333,77	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>3 249 785,90</b>	<b>2 400 351,56</b>	<b>864 653,63</b>	<b>3 265 005,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	341 685,48	331 153,12	0,00	331 153,12	0,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>341 685,48</b>	<b>331 153,12</b>	<b>0,00</b>	<b>331 153,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'exploitation de l'exercice</b>		<b>3 591 471,38</b>	<b>2 731 504,68</b>	<b>864 653,63</b>	<b>3 596 158,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Résultat d'exploitation reporté</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des recettes de la section d'exploitation</b>		<b>3 591 471,38</b>	<b>2 731 504,68</b>	<b>864 653,63</b>	<b>3 596 158,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**II - EXECUTION BUDGETAIRE**  
**RECETTES D'EXPLOITATION - VUE D'ENSEMBLE**

27 MARS 2023

## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	104 896,36	48 698,00	0,00	9 013,36
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	295 697,98	146 793,91	0,00	11 558,68
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	4 163 212,52	1 799 684,55	0,00	174 491,38
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 563 806,86</b>	<b>1 995 176,46</b>	<b>0,00</b>	<b>195 063,42</b>
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	34 548,00	34 548,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	282 397,98	272 397,98	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat* et créances rattachées	9 200,00	9 200,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>326 145,98</b>	<b>316 145,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>4 889 952,84</b>	<b>2 311 322,44</b>	<b>0,00</b>	<b>195 063,42</b>
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	341 685,48	331 153,12	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	80 000,00	51 720,17	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>421 685,48</b>	<b>382 873,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>5 311 638,32</b>	<b>2 694 195,73</b>	<b>0,00</b>	<b>195 063,42</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>5 311 638,32</b>	<b>2 694 195,73</b>	<b>0,00</b>	<b>195 063,42</b>

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041



(1) recettes justifiées non litrées  
 (2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.  
 (3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers  
 (4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)  
 (5) DI 040 = RE 042  
 (6) DI 041 = RI 041

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	1 115 692,88	453 470,61	0,00	693 790,55
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	760,00	760,01	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	300 329,18	352 139,38	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA, région)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 416 782,06</b>	<b>806 370,00</b>	<b>0,00</b>	<b>693 790,55</b>
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	906 494,66	893 326,66	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	80 000,00	51 720,17	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>986 494,66</b>	<b>945 046,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>3 403 276,72</b>	<b>1 751 416,83</b>	<b>0,00</b>	<b>693 790,55</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>		<b>1 908 361,60</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>5 311 638,32</b>	<b>1 751 416,83</b>	<b>0,00</b>	<b>693 790,55</b>

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT**

**II - EXECUTION BUDGETAIRE**

**RECETTES D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Regu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le 27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

## Dépenses d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie ...)		593 561,96	37 362,95	556 199,01	
6062	Produits de traitement		85 447,34		85 447,34	
6063	Autres fournitures d'entretien et de petit équipement		29 742,46	108,20	29 634,26	
6064	Fournitures administratives		3 206,42		3 206,42	
6066	Carburants		9 681,44	35,77	9 645,67	
6068	Autres matières et fournitures		7 697,37		7 697,37	
611	Sous-traitance générale		200 654,32	1 823,31	198 831,01	
6135	Locations mobilières		6 140,43		6 140,43	
61521	Bâtiments publics		163,20		163,20	
61523	Reseaux		23 541,86		23 541,86	
61551	Matériel roulant		13 452,37	4 735,23	8 717,14	
61558	Autres biens mobiliers		25 269,61	4 112,76	21 156,85	
6156	Maintenance		17 680,26	3 408,00	14 272,26	
6161	Multirisques		6 137,39		6 137,39	
618	Divers		3 795,11	180,00	3 615,11	
6228	Divers		79 439,73	2 751,86	76 687,87	
6231	Annonces et insertions		297,00		297,00	
6238	Divers		1 700,00		1 700,00	
6251	Voyages et déplacements		290,49		290,49	
6261	Frais d'affranchissement		21 491,41	670,38	20 821,03	
6262	Frais de télécommunications		16 743,77		16 743,77	
627	Services bancaires et assimilés		873,02		873,02	
6287	Remboursements de frais		11 320,64		11 320,64	
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements d'eau		176 655,00	109 446,91	67 208,09	
6378	Autres impôts taxes et versements assimilés		372,49		372,49	
total chapitre 011	Charges à caractère général	1 516 724,41	1 335 355,09	164 635,37	1 170 719,72	346 004,69

**II - EXECUTION BUDGETAIRE**  
**Dépenses d'exploitation - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		35 881,50		35 881,50	
6312	Taxe d'apprentissage		1 581,01		1 581,01	
6313	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue		1 490,00		1 490,00	
6332	Cotisations versées au FNAL		218,59		218,59	
6336	Cotisations au Centre National et aux Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale		4 033,40		4 033,40	
6411	Salaires, appointements, commissions de base		432 224,10	1 100,00	431 124,10	
6413	Primes et gratifications		65 440,39		65 440,39	
64141	Indemnité inflation		1 100,00		1 100,00	
6415	Supplément familial		2 751,01		2 751,01	
6451	Cotisations à l'URSSAF		80 736,12		80 736,12	
6452	Cotisations aux mutuelles		2 152,17		2 152,17	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		78 117,22		78 117,22	
6454	Cotisations au Pôle Emploi		9 572,31		9 572,31	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		7 259,95		7 259,95	
6472	Versements aux comités d'entreprise		3 180,00		3 180,00	
6475	Médecine du travail pharmacie		1 821,18		1 821,18	
648	Autres charges de personnel		3 112,37		3 112,37	
Total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	775 100,00	730 671,32	1 100,00	729 571,32	45 528,68
706129	Reversement aux agences de l'eau -redevance pour la modernisation des réseaux de collecte		89 239,00		89 239,00	
Total chapitre 014	Atténuations de produits	100 000,00	89 239,00		89 239,00	10 761,00
6512	Droits d'utilisation - Informatique en nuage		13 889,60		13 889,60	
6541	Créances admises en non-valeur		5 881,02		5 881,02	
6542	Créances éteintes		363,65		363,65	
658	Charges diverses de gestion courante		0,89		0,89	
Total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	30 664,00	20 135,16		20 135,16	10 528,84



## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

## Dépenses d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de gestion courante		2 422 488,41	2 175 400,57	165 735,37	2 009 665,20	412 823,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance		67 225,96		67 225,96	
66112	Intérêts - rattachement des icne		36 349,34	37 267,09	-917,75	
total chapitre 66	Charges financières	69 308,21	103 575,30	37 267,09	66 308,21	3 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés		2 058,00		2 058,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 663,37	100,02	1 563,35	
673	Titres annulés exercices antérieurs		17 339,30	7 916,89	9 422,41	
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	21 058,00	21 060,67	8 016,91	13 043,76	8 014,24
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		4 900,00		4 900,00	
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)	4 900,00	4 900,00		4 900,00	
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 517 754,62	2 304 936,54	211 019,37	2 093 917,17	423 837,45
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement					
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		892 091,37		892 091,37	
6862	Dotation aux amortissements des charges financières à répartir		1 235,29		1 235,29	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	906 494,66	893 326,66		893 326,66	13 168,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		906 494,66	893 326,66		893 326,66	13 168,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		3 424 249,28	3 198 263,20	211 019,37	2 987 243,83	437 005,45
002 Résultat d'exploitation reporté		167 222,10				

**II - EXECUTION BUDGETAIRE**

**Dépenses d'exploitation - Vue détaillée**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le 27 MARS 2023  
 ID : 083-20000FR02-2023-03-2-5400-2023-08-DE



Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de la section d'exploitation		3 591 471,38	3 198 263,20	211 019,37	2 987 243,83	604 227,55



## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

## Recettes d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
64198	Autres remboursements		63 778,99		63 778,99	
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance		1 100,00		1 100,00	
total chapitre 013	Atténuations de charges	3 932,00	64 878,99		64 878,99	-60 946,99
704	Travaux		418 100,70	56 194,75	361 905,95	
70611	Redevances d'assainissement collectif		2 342 045,22	490 727,64	1 851 317,58	
706121	Recouvrement de la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte		272 775,70	73 641,54	199 134,16	
7068	Prestations de services autres prestations de service		335 572,32	15 442,99	320 129,33	
7084	Mise à disposition de personnel facturée		85 851,09		85 851,09	
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	2 921 982,33	3 454 345,03	636 006,92	2 818 338,11	103 644,22
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité					
741	Primes d'épuration		65 523,48		65 523,48	
total chapitre 74	Subventions d'exploitation	49 344,00	65 523,48		65 523,48	-16 179,48
7581	FCTVA		2 929,91		2 929,91	
7588	Autres		0,93		0,93	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	1 521,00	2 930,84		2 930,84	-1 409,84
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 976 779,33</b>	<b>3 587 678,34</b>	<b>636 006,92</b>	<b>2 951 671,42</b>	<b>25 107,91</b>
total chapitre 76	Produits financiers					
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur		160,91		160,91	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		29 559,00		29 559,00	
774	Subventions exceptionnelles		200 000,00		200 000,00	
778	Autres produits exceptionnels		83 613,96	0,10	83 613,86	
total chapitre 77	Produits exceptionnels	273 006,57	313 333,87	0,10	313 333,77	-40 327,20

**II - EXECUTION BUDGETAIRE**  
**Recettes d'exploitation - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Emissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)					
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>3 249 785,90</b>	<b>3 901 012,21</b>	<b>636 007,02</b>	<b>3 265 005,19</b>	<b>-15 219,29</b>
722	Immobilisations corporelles		44 587,64		44 587,64	
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		286 565,48		286 565,48	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	341 685,48	331 153,12		331 153,12	10 532,36
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>341 685,48</b>	<b>331 153,12</b>		<b>331 153,12</b>	<b>10 532,36</b>
<b>Total des recettes d'exploitation de l'exercice</b>		<b>3 591 471,38</b>	<b>4 232 165,33</b>	<b>636 007,02</b>	<b>3 596 158,31</b>	<b>-4 686,93</b>
002 Résultat d'exploitation reporté						
<b>Total des recettes de la section d'exploitation</b>		<b>3 591 471,38</b>	<b>4 232 165,33</b>	<b>636 007,02</b>	<b>3 596 158,31</b>	<b>-4 686,93</b>

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 083-200004602-20230322-230322\_08-DE

27 MARS 2023

Reçu en préfecture

Levée



## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

## Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2031	Frais d'études		32 331,00		32 331,00	
2033	Frais d'insertion		1 296,00		1 296,00	
2051	Concessions et droits assimilés		15 071,00		15 071,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	104 896,36	48 698,00		48 698,00	56 198,36
21562	Service d'assainissement		126 827,49		126 827,49	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		19 966,42		19 966,42	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	295 697,98	146 793,91		146 793,91	148 904,07
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
2313	Constructions		1 021 093,57		1 021 093,57	
2315	Installations matériels et outillage techniques		776 497,39	5 228,88	771 268,51	
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		7 322,47		7 322,47	
total chapitre 23	Immobilisations en cours	4 163 212,52	1 804 913,43	5 228,88	1 799 684,55	2 363 527,97
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 563 806,86</b>	<b>2 000 405,34</b>	<b>5 228,88</b>	<b>1 995 176,46</b>	<b>2 568 630,40</b>
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
13111	Agence de l'eau		34 548,00		34 548,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	34 548,00	34 548,00		34 548,00	
1641	Emprunts en euros		272 397,98		272 397,98	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	282 397,98	272 397,98		272 397,98	10 000,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
261	Titres de participation		9 200,00		9 200,00	
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	9 200,00	9 200,00		9 200,00	
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues					

## II - EXECUTION BUDGETAIRE

## Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>326 145,98</b>	<b>316 145,98</b>		<b>316 145,98</b>	<b>10 000,00</b>
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>4 889 952,84</b>	<b>2 316 551,32</b>	<b>5 228,88</b>	<b>2 311 322,44</b>	<b>2 578 630,40</b>
139111	Agence de l'eau		135 026,00		135 026,00	
139118	Autres		82 271,00		82 271,00	
13912	Subvention équipement transférées au compte de résultat - Région		5 013,00		5 013,00	
13913	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Département		38 771,48		38 771,48	
13918	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - autres		12 661,00		12 661,00	
13933	Paé (programme d'aménagement d'ensemble)		12 823,00		12 823,00	
21562	Service d'assainissement		44 587,64		44 587,64	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	341 685,48	331 153,12		331 153,12	10 532,36
2313	Constructions		15 513,35		15 513,35	
2315	Installations matériels et outillage techniques		36 206,82		36 206,82	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	80 000,00	51 720,17		51 720,17	28 279,83
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>421 685,48</b>	<b>382 873,29</b>		<b>382 873,29</b>	<b>38 812,19</b>
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>5 311 638,32</b>	<b>2 699 424,61</b>	<b>5 228,88</b>	<b>2 694 195,73</b>	<b>2 617 442,59</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>						
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>5 311 638,32</b>	<b>2 699 424,61</b>	<b>5 228,88</b>	<b>2 694 195,73</b>	<b>2 617 442,59</b>

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE



## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

## Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
13111	Agence de l'eau		201 649,55		201 649,55	
13118	Autres		76 320,00		76 320,00	
1313	Département		85 514,45		85 514,45	
1318	Autres		106 861,66	16 875,05	89 986,61	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	1 115 692,88	470 345,66	16 875,05	453 470,61	662 222,27
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00				1 000 000,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		760,01		760,01	
total chapitre 23	Immobilisations en cours	760,00	760,01		760,01	-0,01
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)		352 139,38		352 139,38	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	300 329,18	352 139,38		352 139,38	-51 810,20
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 416 782,06</b>	<b>823 245,05</b>	<b>16 875,05</b>	<b>806 370,00</b>	<b>1 610 412,06</b>
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation					
28031	Amortissements frais d'études		7 099,97		7 099,97	
28033	Amortissements frais d'insertion		648,00		648,00	
2805	Concessions et droits similaires brevets licences marques procédés logiciels droits et valeurs similaires		11 396,00		11 396,00	

## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

### Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Emissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
28135	Installations générales agencements aménagements des constructions		12 145,00		12 145,00	
28151	Installations complexes spécialisées		2 169,00		2 169,00	
28153	Installations a caractere specifique		145 026,00		145 026,00	
28156	Matériel spécifique d'exploitation		45 152,87		45 152,87	
28157	Amortissements agencements et aménagements du matériel et outillage Industriels		52 294,00		52 294,00	
28172	Agencements et aménagements de terrains		1 178,00		1 178,00	
28173	Constructions		130 897,67		130 897,67	
28175	Installations matériels et outillage techniques		439 857,99		439 857,99	
28178	Autres immobilisations corporelles		12 212,00		12 212,00	
28182	Matériel de transport		18 359,95		18 359,95	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		10 020,80		10 020,80	
28184	Mobilier		594,57		594,57	
28188	Amortissements autres		3 039,55		3 039,55	
4817	Pénalités de renégociation de la dette		1 235,29		1 235,29	
Total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	906 494,66	893 326,66		893 326,66	13 168,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		51 720,17		51 720,17	
Total chapitre 041	Opérations patrimoniales	80 000,00	51 720,17		51 720,17	28 279,83
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>986 494,66</b>	<b>945 046,83</b>		<b>945 046,83</b>	<b>41 447,83</b>
Total des recettes d'investissement de l'exercice		3 403 276,72	1 768 291,88	16 875,05	1 751 416,83	1 651 859,89
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 908 361,60				
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>5 311 638,32</b>	<b>1 768 291,88</b>	<b>16 875,05</b>	<b>1 751 416,83</b>	<b>3 560 221,49</b>

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 085-200004802-20230322-230322\_08-DE



**II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET A**

Cet état ne contient pas d'information.



**III - ÉTATS FINANCIERS**  
**Bilan (en euros)**

ACTIF	Exercice N				Exercice N-1	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET		NET	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais d'études, de R et D	244 153,69	21 299,91	222 853,78		196 974,75	
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	34 350,08	15 372,80	18 977,28		15 302,28	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
1) En toute propriété						
Terrains	70 192,08		70 192,08		70 192,08	
Constructions	2 187 236,09	37 801,00	2 149 435,09		687 284,46	
Constructions sur sol d'autrui						
Installations, matériels et outillage techniques	7 709 974,50	610 759,21	7 099 215,29		6 371 892,09	
Oeuvres d'art						
Autres immobilisations corporelles	209 919,83	77 908,64	132 011,19		144 059,64	
Immobilisations corporelles en cours	222 192,29		222 192,29		698 113,32	
Immobilisations affectées à un service non personnalisé						
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées						
2) Reçues au titre d'une mise à disposition						
Terrains	95 188,41	30 132,00	65 056,41		66 234,41	
Constructions	5 157 049,18	2 146 697,89	3 010 351,29		3 141 248,96	
Constructions sur sol d'autrui						
Installations, matériels et outillage techniques	18 085 181,11	5 630 241,35	12 454 939,76		12 894 797,75	
Autres immobilisations corporelles	107 380,16	71 465,93	35 914,23		48 126,23	
Immobilisations en cours	238 570,75		238 570,75		238 570,75	
3) Reçues en affectation ou en concession						

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

**27 MARS 2023**

ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

## III - ÉTATS FINANCIERS

## Bilan (en euros)

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le **27 MARS 2023**  
 ID : 063-200004802-20230322-230322\_06-DE

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	
Terrains			
Constructions			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations, matériels et outillage technique			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées à des participations	27 600,00		27 600,00
Autres titres immobilisés			18 400,00
Prêts			
Autres créances			
<b>TOTAL I</b>	<b>34 388 988,17</b>	<b>8 641 678,73</b>	<b>25 747 309,44</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<b>Stocks et en cours</b>			
Matières premières et autres approvisionnements			
En cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
<b>Avances</b>			
<b>Créances</b>			
<i>Créances d'exploitation</i>			
Clients et comptes rattachés	1 230 423,22		1 230 423,22
Créances irrécouvrables admises en non valeur			845 563,36
Autres	13 105,59		13 105,59
<i>Créances diverses</i>			
Créances sur l'état et les collectivités publiques	59 814,00		59 814,00
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal			3 397,46

## III - ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Opérations pour le compte de tiers (créances)				
Autres créances	90 115,10	4 900,00	85 215,10	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	484 913,97		484 913,97	1 055 480,30
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL II</b>	<b>1 878 371,88</b>	<b>4 900,00</b>	<b>1 873 471,88</b>	<b>1 904 441,12</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations	12 352,97		12 352,97	13 588,26
Dépenses à classer et à régulariser				83 000,00
Écarts de conversion - Actif				
<b>TOTAL III</b>	<b>12 352,97</b>		<b>12 352,97</b>	<b>96 588,26</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>36 279 713,02</b>	<b>8 646 578,73</b>	<b>27 633 134,29</b>	<b>26 592 226,10</b>

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE



## III – ÉTATS FINANCIERS

## Bilan (en euros)

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds internes		
Dotations	72 815,45	72 815,45
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	8 581 457,16	8 581 457,16
Affectation (par la collectivité de rattachement)	15 906,13	15 906,13
Écarts de réévaluation		
Réserves	2 664 670,03	2 664 670,03
Report à nouveau (1)	-167 222,10	38 945,26
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	608 914,48	-206 167,36
Subventions d'investissement	8 521 656,39	8 389 299,26
Provisions réglementées		
<b>Autres fonds</b>		
Fonds globalisés	1 599 621,21	1 247 481,83
Droits de l'affectant		
<b>TOTAL I</b>	<b>21 897 818,75</b>	<b>20 804 407,76</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL II</b>		
<b>DETTES</b>		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 287 293,41	5 560 609,14
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
<b>Avances</b>		
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés	243 716,29	102 152,49

## III - ÉTATS FINANCIERS

## Bilan (en euros)

	PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Dettes fiscales et sociales			109 446,91
Autres			
<b>Dettes diverses</b>			
Fournisseurs d'immobilisations		69 210,81	9 572,43
Dettes envers l'État et les collectivités publiques		23 646,82	
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal			
Opérations pour le compte de tiers (dettes)			
Autres dettes		92 138,25	150,00
<b>Produits constatés d'avance</b>			
<b>TOTAL III</b>		<b>5 716 005,58</b>	<b>5 781 930,97</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>			
Recettes à classer ou à régulariser		19 309,96	5 887,37
Écart de conversion - Passif			
<b>TOTAL IV</b>		<b>19 309,96</b>	<b>5 887,37</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		<b>27 633 134,29</b>	<b>26 592 226,10</b>

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant, en section d'exploitation (tableau I-B)

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le **27 MARS 2023**  
 ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

### III – ÉTATS FINANCIERS

#### Compte de résultat (en euros)

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le **27 MARS 2023**  
 ID : 063-200004802-20230322-230322\_06-DE

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	2 281 342,07	1 807 479,21
Divers	447 757,04	359 659,21
Production stockée		
Production immobilisée	44 587,64	22 054,63
Subventions d'exploitation	65 523,48	38 583,28
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	2 930,84	1 433,02
<b>TOTAL I</b>	<b>2 842 141,07</b>	<b>2 229 209,35</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 139 020,64	889 956,00
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Sur rémunérations	7 323,00	4 744,83
Autres	67 580,58	286 472,95
Salaires et traitements	439 748,88	510 616,15
Charges sociales	181 738,95	181 464,63
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	892 091,37	805 378,24
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	4 900,00	
Dotations aux provisions pour risques et charges		

### III - ÉTATS FINANCIERS

#### Compte de résultat (en euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Autres charges	20 135,16	5 830,24
<b>TOTAL II</b>	<b>2 752 538,58</b>	<b>2 684 463,04</b>
<b>A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>89 602,49</b>	<b>-455 253,69</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 235,29	2 470,58
Intérêts et charges assimilés	66 308,21	70 846,52
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>67 543,50</b>	<b>73 317,10</b>
<b>B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>-67 543,50</b>	<b>-73 317,10</b>
<b>A + B - RÉSULTAT COURANT</b>	<b>22 058,99</b>	<b>-528 570,79</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>	<i>200 000,00</i>	
<i>Autres opérations</i>	<i>29 719,97</i>	<i>57 863,00</i>
Sur opérations en capital		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		
<i>Autres opérations</i>	<i>370 179,34</i>	<i>287 585,08</i>
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le



ID : 083-200004802-20230322-230322\_03-DE

## III - ÉTATS FINANCIERS

## Compte de résultat (en euros)

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 083-200000802-2023-03-23-08-DE



27 MARS 2023

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL V	599 899,25	339 448,08
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>	13 043,76	16 841,33
Sur opérations en capital		
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>		
<i>Autres opérations</i>		203,32
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	13 043,76	17 044,65
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	586 855,49	322 403,43
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	3 442 040,32	2 568 657,43
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	2 833 125,84	2 774 824,79
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	608 914,48	-206 167,36

Cet état ne contient pas d'information.

**État des Contrôles du Compte Financier**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le **27 MARS 2023**  
ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE



## V – ARRETE ET SIGNATURES

## ARRETE ET SIGNATURES

Date d'édition : 09/03/2023

Comptable(s)		Ayant exercé au cours de la gestion
Mme CORINE HUSSON	du 02/05/2022	au 09/03/2023
M JEAN-JACQUES DOCHER	du 01/01/2022	au 01/05/2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

**CHAPPE Corinne (1018366673-0), Inspecteur des Finances Publiques**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.  
**HUSSON Corine (1017807439-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A DDFIP DU VAR, le 10/03/2023

A ESTEREL, le 10/03/2023

A , le



27 MARS 2023



## IV – ANNEXES

## PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

## 1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	37 376 615,59	27 306 083,51	0,00	27 306 083,51
RECETTES	37 023 040,04	30 727 899,99	0,00	30 727 899,99
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	34 407 606,24	10 678 816,33	3 652 705,17	14 331 521,50
RECETTES	34 193 105,14	7 777 047,09	3 004 716,42	10 781 763,51

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

## 2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

## 3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	37 376 615,59	27 306 083,51	0,00	27 306 083,51
RECETTES	37 023 040,04	30 727 899,99	0,00	30 727 899,99
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	34 407 606,24	10 678 816,33	3 652 705,17	14 331 521,50
RECETTES	34 193 105,14	7 777 047,09	3 004 716,42	10 781 763,51
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	71 784 221,83	37 984 899,84	3 652 705,17	41 637 605,01
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	71 216 145,18	38 504 947,08	3 004 716,42	41 509 663,50

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**IV - ÉTATS ANNEXÉS**  
**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le 27/03/2023



ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

**DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant du au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6616, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Dovise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					6 179 234,37									
1641 Emprunts en euros (total)					6 179 234,37									
06801357301 (ASS-2017-2)	Crédit Agricole	13/06/2017		19/06/2018	300 000,00	F	FIXE		1,680	1,695	A	P	O	A-1
06501629533 (ASS-2018-1)	Crédit Agricole	10/03/2018		15/06/2018	250 000,00	F	FIXE		1,590	1,630	A	P	O	A-1
06801757049 (ASS-2018-2)	Crédit Agricole	13/07/2018		18/10/2018	350 000,00	F	FIXE		1,330	1,350	T	P	O	A-1
06602024512 (ASS-2019-2)	Crédit Agricole	01/04/2019		15/08/2019	60 000,00	F	FIXE		1,850	1,875	T	P	O	A-1
06602375690 (ASS-2019-1)	Crédit Agricole	24/09/2019		05/05/2020	1 100 000,00	F	FIXE		0,890	0,899	S	P	O	A-1
06602267377 (ASS-2019-4)	Crédit Agricole	02/10/2019		08/01/2020	750 000,00	F	FIXE		0,890	0,900	T	P	O	A-1
06502306520 (ASS-2019-3)	Crédit Agricole	17/11/2020		29/02/2020	200 000,00	F	FIXE		0,800	0,813	T	P	O	A-1
06802676343 (ASS-2020-2)	Crédit Agricole	15/09/2020		06/10/2021	316 412,82	F	FIXE		0,840	0,840	A	P	O	A-1
06502676345 (ASS-2020-1)	Crédit Agricole	15/09/2020		06/10/2021	2 132 821,55	F	FIXE		1,140	1,151	A	P	O	A-1
2006 086 (ASS-2006-1)	Caisse d'Epargne	09/05/2006		25/11/2006	70 000,00	F	FIXE		4,100	4,141	S	C	O	A-1
2008 029 (ASS-2008-1)	Caisse d'Epargne	13/03/2008		25/05/2008	200 000,00	F	FIXE		4,930	4,932	A	P	O	A-1
MONS10250EUR/0510810/001 (ASS-	SFIL	22/08/2016		01/01/2017	200 000,00	F	FIXE		1,500	1,531	T	C	O	A-1
MONS16839EUR (ASS-2017-1)	SFIL	30/05/2017		01/09/2017	250 000,00	F	FIXE		1,400	1,410	M	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT - - 2022**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le **27 MARS 2023**

ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	diché des remboursements (6)	Prorêt d'amortissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	gorte d'em- prunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>6 179 234,37</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).  
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.  
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.  
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.  
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**B1.2**

**IV - ÉTATS ANNEXÉS**

**RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		5 269 118,75					272 397,98	67 225,97	0,00	18 174,66
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>		0,00		5 269 118,75					272 397,98	67 225,97	0,00	18 174,66
00801357301 (ASS-2017-2)	N	0,00	A-1	249 538,65	19,47	FIXE	1,680	10 427,19	4 367,76	0,00	0,00	2 251,36
00801629633 (ASS-2018-1)	N	0,00	A-1	192 389,29	14,46	FIXE	1,590	11 280,16	3 236,34	0,00	0,00	1 676,16
00801757049 (ASS-2018-2)	N	0,00	A-1	257 804,34	10,55	FIXE	1,330	22 163,47	3 613,33	0,00	0,00	688,80
00802024512 (ASS-2019-2)	N	0,00	A-1	53 171,27	21,38	FIXE	1,850	1 996,28	1 006,80	0,00	0,00	125,63
00802237590 (ASS-2019-1)	N	0,00	A-1	1 002 712,44	26,85	FIXE	0,990	32 717,59	9 142,69	0,00	0,00	1 405,18
00802267377 (ASS-2019-4)	N	0,00	A-1	683 676,85	26,77	FIXE	0,890	22 304,55	6 208,93	0,00	0,00	1 405,44
00802308520 (ASS-2019-3)	N	0,00	A-1	171 999,51	16,92	FIXE	0,800	9 408,18	1 423,10	0,00	0,00	122,31
00802676343 (ASS-2020-2)	N	0,00	A-1	255 229,76	7,77	FIXE	0,840	30 719,48	2 401,97	0,00	0,00	511,02
00802676345 (ASS-2020-1)	N	0,00	A-1	1 940 632,97	17,77	FIXE	1,140	96 638,93	23 224,91	0,00	0,00	5 273,20
2006.088 (ASS-2008-1)	N	0,00	A-1	31 489,89	13,40	FIXE	4,100	2 333,34	1 363,24	0,00	0,00	132,00
2008.029 (ASS-2008-1)	N	0,00	A-1	129 332,74	14,40	FIXE	4,930	5 742,13	6 656,19	0,00	0,00	3 860,60
MON510250EUR/0510810/001 (ASS-)	N	0,00	A-1	140 000,00	13,75	FIXE	1,500	10 000,00	2 193,76	0,00	0,00	525,00
MON515839EUR (ASS-2017-1)	N	0,00	A-1	161 111,04	9,59	FIXE	1,400	16 666,66	2 381,95	0,00	0,00	187,96
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT - - 2022

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publiée le 27 MARS 2023



ID : 083-200004802-20230322-230322\_09-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture 7 O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité d			Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
						Type de taux (12)	Index (13)				Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)		
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00		0,00		0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00		0,00		0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00		0,00		0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00				0,00		0,00		0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00		0,00		0,00	
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>5 269 118,75</b>				<b>272 397,98</b>		<b>67 225,97</b>		<b>0,00</b>	<b>18 174,66</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.  
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».  
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.  
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.  
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.  
 (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 769.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX

RÉPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le 27 MARS 2023  
 ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

Structure	Indices sous-jacents					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Indice zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(C) Option d'échange (swaption)	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(F) Autres types de structures	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00

(1) Cette annexe rétrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**IV - ÉTATS ANNEXÉS**

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

B1.5

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publiée le 27 MARS 2023



ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/658	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINA**

(1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>					0,00	0,00							0,00		0,00		0,00
<b>Refinancement de dette (3)</b>																	
<b>Total des recettes au c/ 166</b>					0,00	0,00							0,00		0,00		0,00
<b>Refinancement de dette (4)</b>																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt, après d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIÉS AU COURS DE L'ANNÉE**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le 27 MARS 2023



ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (5)		Capital restant du au 31/12/N	IC NE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contract initial	Contract renégocié	Contract initial		Contract renégocié		Contract initial	Contract renégocié	Contract initial	Contract renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux (3)	Index (4)								
<b>Total</b>				0,00	0,00					0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

Procédure (Inaire, dégressif, variable)	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500,00 €	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
CHOIX DE L'ASSEMBLEE Délibération du	2019-12-20	Classe : 1331_15	15
		Classe : 1331_60	60
		Classe : 2033_1	1
		Classe : 2051_1	1
		Concessions et droits similaires	2
		Réseaux d'Assainissement	60
		Classe : 21562_1	1
		Classe : 21562_10	10
		Classe : 21562_15	15
		STEP (Ouvrages courants)-Postes relevage	30
		Classe : 21562_5	5
		Classe : 21562_60	60
		Voiture	5
		Camion et véhicule industriel	7
		Classe : 2183_1	1
		Matériel informatique	4
		Classe : 2183_5	5
		Mobilier	10
		Classe : 2188_1	1
		Autres	10
		Matériel de bureau électrique ou électronique	5
Classe : 2313_0	0		
Classe : 2315_0	0		
Classe : 238_0	0		
Classe : 261_0	0		

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT

IV - ETATS ANNEXES

B - ETATS ANNEXES PATRIMONIAUX - METHODES UTILISEES AMORTISSEMENTS

B2

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 083-200604802-20230322-230322\_08-DE

27 Mars 2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le



27 MARS 2023

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES**

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES

B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions, pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	4 900,00		0,00	4 900,00	0,00	4 900,00
Creances douteuses	4 900,00	26/10/2022	0,00	4 900,00	0,00	4 900,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>4 900,00</b>		<b>0,00</b>	<b>4 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 900,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

TOTAL							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étallement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
				0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT - - 2022

**IV - ÉTATS ANNEXÉS**

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DES CHARGES TR**

Publié le 27 MARS 2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

B4



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le **27 MARS 2023**  
ID : 083-200004802-20230322-23052\_08-DE  
  
**B7.1**

**ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Amortie garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser)  
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : Variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)  
 (4) Indiquer le type d'index (ex: EURIBOR 3 mois ...).  
 (5) Taux annuel, tous frais compris.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.  
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

27 MARS 2023



## IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTE  
EMPRUNTS GARANTIS

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

<p>Envoyé en préfecture le 27/03/2023          Reçu en préfecture le 27/03/2023          Publiè le 27 MARS 2023</p> 	<p><b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b></p> <p><b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSEES DA</b></p> <p><b>VOTE DU BUDGET</b></p> <p>ID : 083-200004802-20230322-230322_06-DE</p>
<p><b>B8.1</b></p>	<p><b>B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b></p>

27 MARS 2023



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE**

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
- (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

**IV - ÉTATS ANNEXÉS**

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le **27 MAR 2023**

ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE



**B.8.3**

27 MARS 2023

Berger  
Levrault

B8.4

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'origine	Annulé reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annulés (annulés restant à recevoir)							
					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus							
					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises							
					0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>							
					0,00	0,00	0,00

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT - - 2022**

**IV - ÉTATS ANNEXÉS**

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DES ENGAGEMENTS**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Regu en préfecture le 27/03/2023

Publié le **27 MARS 2023**



ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

**B8.5**

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 063-260041802-20230327-20230322\_08-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Accueil, Facturation	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		16,00	0,00	16,00	7,00	5,00	12,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Contrôleur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Electromécanicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien STEP	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		20,00	0,00	20,00	8,00	8,00	16,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT - - 2022**

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETP ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETP ;  
(%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETP (0,8 \* 6 / 12).  
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 94-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE



IV – ANNEXES

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL

B8.1

ÉTAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				226 255,00		
Accueil, Facturation	C	ADM		57 156,00	A	CDI
Contrôleur	B	TECH		62 249,00	A	CDI
Electromécanicien	B	TECH		58 982,00	A	CDI
Technicien STEP	B	TECH		47 868,00	A	CDI
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>226 255,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.  
 TECH : Technique  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Cultural  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-c : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).  
 3-d : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-e : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-f : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-g : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-h : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-i : emplois des communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-j : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 3-k : article 38 (travailleurs handicapés) catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexe au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

TOTAL GENERAL	0		0.00
AGENTS TITULAIRES OU NON	EFFECTIFS	CATEGORIES	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215

(1)

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT

IV - ETATS ANNEXES

B - ETATS ANNEXES PATRIMONIAUX - ETAT DU PERSONNEL DE LA C

L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

B9.2

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE



27 MARS 2023



B10

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DAN  
PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Des dépenses à couvrir par des ressources propres		Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
		558 963,46	195 063,42	0,00	754 026,88

Art. (1)	Libellé (1)	Credits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>			
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	282 397,98	272 397,98
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	291 685,48	286 565,48
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

IV - ETATS ANNEXES		C - ETATS ANNEXES BUDGETAIRES - EQUILIBRE DES OPERATIONS	
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT		ID : 083-200004802-20230322-230322_08-DE	
Envoyé en préfecture le 27/03/2023		Publié le 27 MARS 2023	
Reçu en préfecture le 27/03/2023			
C1.1			

27 MARS 2023

C1.2

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS  
RECETTES

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 206 823,84</b>	<b>1 245 466,04</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>300 329,18</b>	<b>352 139,38</b>
10222	FCTVA	300 329,18	352 139,38
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>906 494,66</b>	<b>893 326,66</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	883 580,00	7 099,97
28033	Frais d'insertion	1 679,37	648,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	11 396,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	12 145,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	2 169,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	145 026,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	20 000,00	0,00
281562	Service d'assainissement	0,00	45 152,87
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	52 294,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	0,00	1 178,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	37 601,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	93 296,67
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	0,00	126 763,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	0,00	20 112,24
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	0,00	292 982,75
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	0,00	2 483,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	0,00	9 729,00
28182	Matériel de transport	0,00	18 359,95
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	10 020,80
28184	Mobilier	0,00	594,57
28188	Autres	0,00	3 039,55
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	1 235,29	1 235,29
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>1 245 466,04</b>	<b>693 790,55</b>	<b>1 908 361,60</b>	<b>0,00</b>	<b>3 847 618,19</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 754 026,88
Ressources propres disponibles	IV 3 847 618,19
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (3) 3 093 591,31</b>

(1) Les comptes 15, 169, 25, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT - - 2022

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<p>Envoyé en préfecture le 27/03/2023</p> <p>Recu en préfecture le 27/03/2023</p> <p>Publié le 27 MARS 2023</p> 	<p>ID : 083-200004802-20230322-230322_08-DE</p>
---	---

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATION**

**C2.1**

**C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagés et les CP consommés.

**C2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

<p>Envoyé en préfecture le 27/03/2023          Reçu en préfecture le 27/03/2023          Publié le 27 MARS 2023</p>  <p>ID : 083-200004802-20230322-230322_08-DE</p>	<p><b>IV - ÉTATS ANNEXÉS</b></p>	<p><b>C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES - SITUATION DES AUTORISATIONS</b></p>
<p><b>C2.2</b></p>	<p><b>COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT - - 2022</b></p>	

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023



ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DE  
RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION**

**D1.1.1**

Cet état ne contient pas d'information.

Cet état ne contient pas d'information.

IV - ÉTATS ANNEXES

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023



ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DE

RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

D1.1.2

27 MARS 2023

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DE  
RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION  
D'EXPLOITATION

D1.2.1

ANC (1)  
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

## D1.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>24 255,78</b>
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	179,28
6064	Fournitures administratives	1 267,11
6066	Carburants	2 326,30
611	Sous-traitance générale	3 113,70
6135	Locations mobilières	198,60
61551	Matériel roulant	3 994,32
61558	Autres biens mobiliers	554,37
6156	Maintenance	4 070,68
6161	Multirisques	683,23
618	Divers	1 278,00
6231	Annonces et insertions	216,00
6238	Divers	600,00
6251	Voyages et déplacements	177,55
6261	Frais d'affranchissement	3 407,93
6262	Frais de télécommunication	2 072,26
6378	Autres taxes et redevances	116,45
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>191 007,48</b>
6411	Rémunération du personnel	191 007,48
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>4 081,93</b>
6512	Droit d'utilisation - Informatique en nuage	2 396,93
6541	Créances admises en non-valeur	1 685,00
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>600,00</b>
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	600,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat* (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>219 945,19</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	<b>4 602,37</b>
6811	Dotation aux amortissements	4 602,37
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>4 602,37</b>
<b>D 002 (5)</b>		<b>89 598,41</b>
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>314 145,97</b>

## D1.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>2 453,15</b>
64198	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 453,15
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>231 392,00</b>
7068	Autres prestations de services	231 392,00
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>233 845,15</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT - - 2022

Envoyé en préfecture le 27/03/2023 Reçu en préfecture le 27/03/2023 Publié le 27 MARS 2023 		Article (2) RECETTES - TITRES EMIS Libellé (2)	R 002 (5) TOTAL GENERAL DES RECETTES	0.00 233 845.15
---	--	--	---	--------------------

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique rétrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la règle appliquée le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

27 MARS 2023



## IV – ÉTATS ANNEXÉS

**D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DE  
 RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION  
 D'EXPLOITATION**

D1.2.1

**Assainissement Collectif (1)  
 (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)**
**D1.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 146 463,94</b>
6061	Fournitures non stockables	556 199,01
6062	Produits de traitement	85 447,34
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	29 454,98
6064	Fournitures administratives	1 939,31
6066	Carburants	7 319,37
6068	Autres matières et fournitures	7 697,37
611	Sous-traitance générale	195 717,31
6135	Locations mobilières	5 941,83
61521	Bâtiments publics	163,20
61523	Réseaux	23 541,86
61551	Matériel roulant	4 722,82
61558	Autres biens mobiliers	20 602,48
6156	Maintenance	10 201,58
6161	Multirisques	5 454,16
618	Divers	2 337,11
6228	Divers	76 687,87
6231	Annonces et insertions	81,00
6238	Divers	1 100,00
6251	Voyages et déplacements	112,94
6261	Frais d'affranchissement	17 413,10
6262	Frais de télécommunication	14 671,51
627	Services bancaires et assimilés	873,02
6287	Remboursements de frais	11 320,64
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements d'eau	67 208,09
6378	Autres taxes et redevances	256,04
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>538 563,84</b>
6411	Rémunération du personnel	538 563,84
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>89 239,00</b>
706129	Reversement Agence de l'eau - Redevance de modernisation des réseaux de collecte	89 239,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>16 053,23</b>
6512	Droit d'utilisation - Informatique en nuage	11 492,67
6541	Créances admises en non-valeur	4 196,02
6542	Créances éteintes	363,65
658	Charges diverses de gestion courante	0,89
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>66 308,21</b>
6611	Intérêts des emprunts	66 308,21
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>12 443,76</b>
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	2 058,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 563,35
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	8 822,41
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (4)</b>	<b>4 900,00</b>
6817	Dotation aux dépréciations des actifs circulants	4 900,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 873 971,98</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	<b>888 724,29</b>
6811	Dotation aux amortissements des immobilisations	887 489,00
6862	Dotation aux amortissements des charges financières à répartir	1 235,29
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>888 724,29</b>
<b>D 002 (5)</b>		<b>77 623,69</b>
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>2 840 319,96</b>

**D1.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES**

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publiée le 27 MARS 2023  
 ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE

RECETTES - TITRES EMIS		Article (2)	Libellé (2)
62 425,84		013	Atténuations de charges
	62 425,84	64198	Remboursements sur rémunérations du personnel
2 586 946,11		70	Ventes produits fabriqués, prestations
361 905,95		704	Travaux
1 861 317,58		70611	Redevance d'assainissement collectif
199 134,16		706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte
88 737,33		7068	Autres prestations de services
85 851,09		7084	Mise à disposition de personnel facturée
65 523,48		74	Subventions d'exploitation
65 523,48		741	Primes d'épuration
2 930,84		75	Autres produits de gestion courante
2 929,91		7581	FCTVA
0,93		7588	Autres produits de gestion courante
0,00		76	Produits financiers
313 333,77		77	Produits exceptionnels
29 719,91		7718	Autres produits exceptionnels sur opération de gestion
200 000,00		774	Subventions exceptionnelles
83 613,86		778	Autres produits exceptionnels
0,00		78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)
3 031 160,04			Total des recettes réelles
331 153,12		042	Opérat° ordre transfert entre sections
44 587,64		722	Travaux en régie
286 565,48		777	Amortissement des subventions
0,00		043	Opérat° ordre Intérieur de la section
331 153,12			Total des recettes d'ordre
0,00			R 002 (5)
3 362 313,16			TOTAL GENERAL DES RECETTES

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retracé des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.  
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.  
 (3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux FAF, + crédits votés au titre de l'exercice.  
 (4) Si la règle appliquée le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.  
 (5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



## IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION D	D1.2.2
RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

ANC(1)  
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

## D1.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	11 034,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 601,36
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 929,61
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		19 564,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		19 564,97

## D1.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	4 602,37
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		4 602,37
R 001 (4)		21 689,63
TOTAL GENERAL DES RECETTES		26 292,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ETATS ANNEXES

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le 27/03/2023  
 ID : 2537000452-20230322-230322\_08-DE

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D1.2.2

Assainissement Collectif(1)  
 (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

D1.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS	
Article (2)	Libellé (2)
	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)
23	Immobilisations en cours (hors opérations)
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
10	Dotations, fonds divers et réserves
13	Subventions d'investissement
16	Emprunts et dettes assimilées
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)
26	Participat° et créances rattachées
27	Autres immobilisations financières
020	Dépenses imprévues
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles	
040	Opérat° ordre transfert entre sections
041	Opérations patrimoniales
Total des dépenses d'ordre	
D 001 (4)	
TOTAL GENERAL DE DEPENSES	
	2 674 630,76

D1.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS	
Article (2)	Libellé (2)
	Montant
13	Subventions d'investissement
16	Emprunts et dettes assimilées
20	Immobilisations incorporelles
21	Immobilisations corporelles
22	Immobilisations reçues en affectation
23	Immobilisations en cours
10	Dotations, fonds divers et réserves
106	Réserves
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies
26	Participat° et créances rattachées
27	Autres immobilisations financières
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles	
040	Opérat° ordre transfert entre sections
041	Opérations patrimoniales
021	Virement de la section d'exploitation
Total des recettes d'ordre	
R 001 (4)	
TOTAL GENERAL DES RECETTES	
	3 633 486,43

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget inclut toutes les dépenses d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.  
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.  
 (3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux faits : crédits votés au titre de l'exercice.  
 (4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 24

Contre : 2

Abstentions : 2

Date de convocation : 15/03/2023

9 procurations

Présenté par Le Président de séance.

A Fayence, le 22/03/2023



Le Vice-président,  
Président de séance  
Jean-Yves HUET

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

ordinaire A Fayence, le 22/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

ALEXANDRE Coraline	<i>Alexandre</i>
BERNARD Laurence	Procurator JY HUET
BLANC Maryvonne	<i>M. Blanc</i>
BOUCHARD René	<i>B</i>
BOUGE Camille	<i>Bouge</i>
CAUVY Brigitte	<i>Brigitte</i>
CAVALLIER François	<i>F. Cavallier</i>
COULON Christian	<i>Christian</i>
COURANT Aurélie	Procurator H. REZK
DE CLARENS Patrick	Procurator F. CAVALLIER
DUMESNY Patrice	<i>Patrice</i>
DURAND-TERRASSON Philippe	<i>Philippe</i>
FAUR Lois	Procurator S. SAUJOT
FELIX Michel	Procurator S. ALEXANDRE
HENRY Bernard	<i>Bernard</i>
HUET Jean-Yves	<i>JY HUET</i>
LEFEBVRE Ophélie	<i>Ophélie</i>
MANKAI Maria-Josée	<i>Mankai</i>
MARIET Claudette	Procurator B. BICHARD
MARTEL Jean-Pierre	<i>Jean-Pierre</i>

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le  
 ID : 083-200004802-20230322-230322\_08-DE



**V – ARRETE ET SIGNATURES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

MARTEL Nicolas	
MENUT Elisabeth	<i>Présidente P. BOUÏE</i>
ORFEO Marco	<i>[Signature]</i>
PERRET Michele	<i>Présidente P. DUNESNY</i>
RAYNAUD Michel	<i>absent</i>
REZK Michel	<i>[Signature]</i>
ROBBE Myriam	<i>[Signature]</i>
SAILLET Jérôme	<i>[Signature]</i>
THEODOSE Christian	<i>[Signature]</i>
UGO René	<i>Président</i>

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le . et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président »

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de . de la Collectivité territoriale unique de . de la métropole de . du Conseil syndical de

REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents..... 1  
Suffrages exprimés..... 29

SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00

Secrétaire de séance : Myriam ROBBE

Date de convocation : 15-03-2023

DCC n° 230322/09

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents :** René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés :** Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

## BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – M57

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

APRÈS avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique du Budget Principal de l'exercice 2022 en séance du conseil communautaire du 22/03/2023,

STATUANT sur l'affectation des résultats de l'exercice 2022,

CONSTATANT que le Compte Financier Unique du budget principal présente au 31.12.2022 :

- Un excédent de fonctionnement de	:	4 265 012.05€
- Un déficit d'investissement de	:	1 401 498.31€
- Un déficit des restes à réaliser de	:	510 562.46€
- Un déficit d'investissement global de	:	1 912 060.77€ (Restes à réaliser inclus)

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- DÉCIDE d'affecter les résultats 2022 comme suit :
  - o Report en 001 (DI) : 1 401 498.31€
  - o Affectation en 1068 (RI) : 1 912 060.77€
  - o Report en 002 (RF) : 2 352 951.28€

Tourrettes, le 23 mars 2023

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance




René UGO  
Président

REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice ..... 30  
 Présents ..... 20  
 Pouvoirs ..... 9  
 Absents ..... 1  
 Suffrages exprimés ..... 29

DCC n° 230322/10

SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00

Secrétaire de séance : Myriam ROBBE

Date de convocation : 15-03-2023

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents :** René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés :** Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

## BUDGET ANNEXE « DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES » : AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – M57

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

APRÈS avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique du Budget annexe "Déchets Ménagers et Assimilés" de l'exercice 2022 en séance du conseil communautaire du 22/03/2023,

STATUANT sur l'affectation des résultats de l'exercice 2022,

CONSTATANT que le Compte Financier Unique du budget annexe « Déchets Ménagers et Assimilés » présente au 31.12.2022 :

- Un excédent de fonctionnement de	:	1 206 567.73€
- Un excédent d'investissement de	:	80 655.17€
- Un déficit des restes à réaliser de	:	379 133.68€
- Un déficit d'investissement global de	:	298 478.51€ (Restes à réaliser inclus)

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- DÉCIDE d'affecter les résultats 2022 comme suit :
  - o Report en 001 (RI) : 80 655.17€
  - o Affectation en 1068 (RI) : 298 478.51€
  - o Report en 002 (RF) : 908 089.22€

Tourrettes, le 23 mars 2023

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance

René UGO  
Président


REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents..... 1  
Suffrages exprimés..... 29

SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00

Secrétaire de séance : Myriam ROBBE

Date de convocation : 15-03-2023

DCC n° 230322/11

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents** : René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAI, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés** : Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

**BUDGET ANNEXE « ZA DE BROVES » : AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – M57**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

APRÈS avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique du Budget annexe "ZA de Broves" de l'exercice 2022 en séance du conseil communautaire du 22/03/2023,

STATUANT sur l'affectation des résultats de l'exercice 2022,

CONSTATANT que le Compte Financier Unique du budget annexe "ZA de Broves" présente au 31.12.2022 :

- Un déficit de fonctionnement de : 11 143.53€
- Un déficit d'investissement de : 245 000.00€

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- DÉCIDE d'affecter les résultats 2022 comme suit :
  - o Report en 002 (DF) : 11 143.53€
  - o Report en 001 (DI) : 245 000.00€

Tourrettes, le 23 mars 2023

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance



René UGO  
Président



REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents ..... 1  
Suffrages exprimés ..... 29

SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00

Secrétaire de séance : Myriam ROBBE

Date de convocation : 15-03-2023

DCC n° 230322/12

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents** : René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés** : Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

## BUDGET ANNEXE « EAU » : AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – M49

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

APRÈS avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique du budget annexe "Eau" de l'exercice 2022 en séance du conseil communautaire du 22/03/2023,

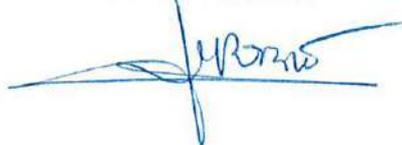
STATUANT sur l'affectation des résultats de l'exercice 2022,

CONSTATANT que le Compte Administratif du budget annexe "Eau" présente au 31.12.2022 :

- Un excédent de fonctionnement de	:	4 482 122.51€
- Un déficit d'investissement de	:	379 465.85€
- Un déficit des restes à réaliser de	:	257 019.74€
- Un déficit global de	:	636 485.59€ (Restes à réaliser inclus)

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ (4 ABSTENTIONS : A. COURANT – F. CAVALLIER – P. DE CLARENS – M. ORFEO / 3 CONTRE : J. SAILLET – L. FAUR – M. REZK) :

- DÉCIDE d'affecter les résultats 2022 comme suit :
  - o Report en 001 (DI) : 379 465.85€
  - o Affectation en 1068 (RI) : 636 485.59€
  - o Report en 002 (RF) : 3 845 636.92€

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance



Tourrettes, le 23 mars 2023

René UGO  
Président


REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents ..... 1  
Suffrages exprimés ..... 29

SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00

Secrétaire de séance : Myriam ROBBE

Date de convocation : 15-03-2023

DCC n° 230322/13

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents :** René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés :** Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

**BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » : AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – M49**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

APRÈS avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique du budget annexe "Assainissement" de l'exercice 2022 en séance du conseil communautaire du 22/03/2023,

STATUANT sur l'affectation des résultats de l'exercice 2022,

CONSTATANT que le Compte Administratif du budget annexe "Assainissement" présente au 31.12.2022 :

- Un excédent de fonctionnement de	:	441 692.38€
- Un excédent d'investissement de	:	965 582.70€
- Un excédent des restes à réaliser de	:	498 727.13€
- Un excédent global de	:	1 464 309.83€ (Restes à réaliser inclus)

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ (1 ABSTENTION : M. ORFEO / 2 CONTRE : J. SAILLET – L. FAUR) :

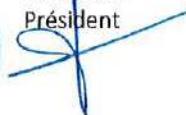
- DÉCIDE d'affecter les résultats 2022 comme suit :
  - o Report en 001 (RI) : 965 582.70€
  - o Report en 002 (RF) : 441 692.38€

Tourrettes, le 23 mars 2023

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance



René UGO  
Président



REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE**

En exercice ..... 30  
 Présents ..... 20  
 Pouvoirs ..... 9  
 Absents..... 1  
 Suffrages exprimés..... 29

**SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00**

Secrétaire de séance : Myriam ROBBE

Date de convocation : 15-03-2023

**DCC n° 230322/14**

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents :** René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés :** Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

**BUDGET PRINCIPAL : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023**

L'instruction budgétaire et comptable M57 permet à l'assemblée délibérante d'autoriser l'exécutif, si les crédits budgétaires sont insuffisants en cours d'année, à transférer des crédits depuis un autre chapitre de la section par le mécanisme de fongibilité des crédits dans les limites autorisées par l'assemblée. En effet, si l'assemblée délibérante l'autorise à l'occasion du vote du budget, dans les limites qu'elle fixe, l'exécutif peut procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein des deux sections, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur le budget principal primitif 2023, arrêté comme suit :

- Recettes de fonctionnement	:	13 936 377.69€
- Dépenses de fonctionnement	:	13 936 377.69€
- Recettes d'investissement	:	9 660 889.32€
- Dépenses d'investissement	:	9 660 889.32€

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57,  
**VU** le débat d'orientation budgétaire du 28 février 2023,  
**VU** l'avis de la commission des finances du 15 mars 2023,  
**VU** le projet de budget principal primitif 2023,

**ENTENDU** cet exposé,**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :**

- **APPROUVE** le Budget principal Primitif pour l'exercice 2023 comme suit :
 

- Recettes de fonctionnement	:	13 936 377.69€
- Dépenses de fonctionnement	:	13 936 377.69€
- Recettes d'investissement	:	9 660 889.32€
- Dépenses d'investissement	:	9 660 889.32€

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le



ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

- **VOTE** ce budget comme suit :
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau des opérations pour la section d'investissement,
  
- **AUTORISE** le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre en section de fonctionnement et de chapitre opération à chapitre opération en section d'investissement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des dépenses de personnel.

Tourrettes, le 23 mars 2023

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance



René UGO  
Président

## Présentation brève et synthétique des Budgets Primitifs 2023

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a prévu qu'une « présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique (ancien compte administratif) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

### Le cadre général du budget

**Le Budget Primitif** retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues par la Communauté de Communes pour l'année. Il respecte les principes budgétaires de l'annualité, l'universalité, l'unité, l'équilibre et l'antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte le Président, l'ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et la prise des compétences eau et assainissement, la Communauté de Communes a un budget principal et 4 budgets annexes (Déchets Ménagers et Assimilés ; ZA de Brovès ; Eau ; Assainissement).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Communauté de Communes applique la nomenclature comptable M57 à la place de la M14, pour son budget principal et les budgets annexes DMA et ZA de Brovès. Les budgets annexes eau et assainissement sont quant à eux soumis à la nomenclature M49.

### 1. La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux.

a. **Les dépenses de fonctionnement** sont constituées par les chapitres suivants :

**Le chapitre 011 « Charges à caractère général »** comprend l'ensemble des charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives et autres, entretien des bâtiments et équipements, frais d'affranchissement, les primes d'assurances, les contrats de maintenance ...

**Le chapitre 012 « Charges de personnel »** comprend les salaires et l'ensemble des charges (cotisations sociales, retraite, médecine du travail ...).

**Le chapitre 014 « Atténuation de charges »** correspond :

- Pour les budgets en M57 : aux attributions de compensation versées aux communes, aux contributions obligatoires (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales FPIC et Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources FNGIR) ainsi qu'au reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme Intercommunal, la taxe additionnelle au Département du Var et, dès 2023, la taxe additionnelle à la Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur dès 2023.
- Pour les budgets en M49 : au reversement à l'Agence de l'eau des redevances pollution et modernisation encaissées au préalable sur les factures payées par les usagers.

**Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »** englobe les frais (contribution et cotisations), la contribution au SDIS, les subventions aux associations, les subventions aux organismes de regroupement.

**Le chapitre 66 « Charges financières »** englobe les intérêts de la dette.

**Le chapitre 042 « Opérations d'ordre »** correspond aux dotations aux amortissements.

**Le chapitre 023 « Virement à la section d'investissement »** contribue à l'autofinancement de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le **27 MARS 2023**

Berger  
Levrault

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

**b. Les recettes de fonctionnement :**

**Le chapitre 013 « Atténuations de charges »** comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

**Le chapitre 70 « Produits de services et ventes »** englobe les paiements effectués par les usagers des services proposés (téléalarme, transports scolaires, déchetteries, rachats liés à la collecte sélective (papier, verre, emballages ...), eau, assainissement.

**Le chapitre 73 « Impôts et taxes »** et **731 « Fiscalité locale »** englobent les impositions directes (taxes foncières sur le bâti et non bâti, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, cotisation foncière des entreprises), la fraction de TVA compensatoire de la TH sur les résidences principales, la fraction de TVA compensatoire de la CVAE, les impôts économiques (TASCOM, IFER), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe de séjour.

**Le chapitre 74 « Dotations et participations »** concerne essentiellement les dotations de l'Etat, des subventions (Département, CAF ...), les financements apportés par les éco-organismes en lien avec la collecte sélective.

**Le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »** correspond à la redevance de concession d'ERDF et désormais, en M57, aux différents remboursements effectués par les assurances dans le cadre de sinistres, auparavant affectés au chapitre 77, « recettes exceptionnelles », chapitre qui n'existe plus en M57.

## 2. La section d'investissement

La section d'investissement, contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, est liée aux projets de la Communauté de Communes à moyen ou long terme.

**a. Les dépenses d'investissement :**

Il s'agit de dépenses liées à l'acquisition de mobilier, de matériel informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux sur des structures déjà existantes ou de nouvelles structures.

**b. Les recettes d'investissement :**

Les recettes comprennent des subventions, des emprunts et le Fonds de Compensation de la TVA.

### *Le budget principal*

## 1. Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Budget 2022	Budget 2023	Evolution %
011 – Charges à caractère général	1 408 474.96€	1 475 472.00€	4.76%
012 – Charges de personnel	2 058 710.00€	2 268 345.61€	10.18%
014 – Atténuation de produits	3 732 971.51€	4 206 152.32€	12.68%
65 – Charges de gestion courante	2 832 627.50€	2 971 316.41€	4.90%
66 – Charges financières	34 813.17€	30 783.67€	- 11.57%
67 – Charges exceptionnelles	10 000.00€	8 000.00€	- 20.00%
68 - Provisions	2 500.00€	75.00€	
042 – Opérations d'ordre	455 624.31€	436 232.68€	- 4.26%
023 – Virement à l'investissement	2 991 120.00€	2 540 000.00€	- 15.08%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>13 526 841.45€</b>	<b>13 936 377.69€</b>	<b>3.03%</b>

## 2. Recettes de fonctionnement

Chapitre	Budget 2022		
002 – Excédent antérieur reporté	2 832 394.88€	2 352 951.28€	- 16.93%
013 – Atténuation de charges	74 971.00€	85 573.67€	14.14%
70 – Produit des services	1 024 944.00€	1 114 925.96€	8.78%
73 – Impôts et taxes	1 375 533.53€	2 403 097.00€	74.70%
731 – Fiscalité locale	7 056 783.00€	6 805 181.00€	- 3.57%
74 – Dotations et subventions	1 093 643.04€	1 102 292.00€	0.79%
75 – Autres produits gestion courante	29 148.00€	34 420.78€	18.09%
042 – Opérations d'ordre	39 424.00€	37 936.00€	- 3.77%
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>13 526 841.45€</b>	<b>13 936 377.69€</b>	<b>3.03%</b>

## 3. Dépenses et recettes d'investissement

La section d'investissement du budget principal est votée par opérations.

Opération	Dépenses	Recettes
Non affecté – Déficit d'investissement reporté	1 401 498.31	
Non affecté – Excédent de fonctionnement capitalisé		1 912 060.77
Non affecté – Virement de la section de fonctionnement		2 540 000.00
Non affecté - FCTVA		430 000.00
Non affecté – Opérations d'ordre - Amortissements	17 936.00	436 232.68
Non affecté – Opérations d'ordre – Travaux en régie	20 000.00	
Non affecté – Remboursement du capital des emprunts	322 950.46	
Non affecté – Intégration de frais d'études et d'insertions	10 000.00	10 000.00
Non affecté – Intégration dans l'actif des prises THD	33 000.00	33 000.00
Non affecté – Remb. du budget annexe ZA Brovès suite ventes		123 774.00
Non affecté – Achat / Vente de parts sociales pour la Siagnole	99 000.00	96 000.00
Opérations pour compte de tiers (Eau et assainissement)	19 244.76	
Opération 15 – Maison de Pays	2 392 583.94	982 910.00
Opération 17 – Domaine de Tassy	169 784.34	
Opération 75 - Agriculture	197 700.00	70 000.00
Opération 76 - PIDAF	186 000.00	
Opération 77 – Réseau radioélectrique	18 282.00	
Opération 84 – Gymnases intercommunaux	39 616.40	
Opération 85 – Stade d'Athlétisme de Turrettes	480 763.04	395 052.00
Opération 86 – Stade de Foot de Fayence	28 220.00	
Opération 87 – Maison Du Lac	14 400.00	
Opération 89 – Lac de Saint Cassien	125 483.40	142 555.00
Opération 90 – SCOT / PCAET	109 514.00	
Opération 91 – Opérations diverses	108 547.36	19 500.00
Opération 92 – Pistes cyclables	311 304.00	
Opération 94 – France Services	33 000.00	1 482.20
Opération 95 – Maison Intercommunale Petite Enfance et Famille	1 844 108.16	1 366 000.00
Opération 96 – VAR Très Haut Débit	76 514.00	
Opération 98 – Base d'aviron	161 810.59	413 534.76
Opération 99 – Développement économique	690 490.76	41 352.00
Opération 101 – Pôles intermodaux	267 248.80	547 435.91
Opération 102 – Gens du voyage	114 664.00	100 000.00
Opération 103 - GEMAPI	319 529.00	
Opération 104 - Médiathèques	47 696.00	
<b>Total des dépenses et recettes d'investissement</b>	<b>9 660 889.32</b>	<b>9 660 889.32</b>

## Le budget annexe « Déchets Ménagers et Assin

**1. Dépenses de fonctionnement**

Chapitre	Budget 2022	Budget 2023	Evolution %
011 – Charges à caractère général	5 441 548.20€	6 058 568.97€	11.34%
012 – Charges de personnel	2 132 813.00€	2 460 000.00€	15.34%
65 – Charges de gestion courante	33 000.00€	52 000.00€	57.58%
66 – Charges financières	82 844.45€	41 996.22€	
67 – Charges exceptionnelles	5 000.00€	5 000.00€	
68 – Provisions	1 800.00€	6 503.00€	
042 – Opérations d'ordre	674 674.62€	668 910.25€	- 0.85%
023 – Virement à l'investissement	289 700.00€	525 000.00€	81.22%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>8 661 380.27€</b>	<b>9 817 978.44€</b>	<b>13.35%</b>

**2. Recettes de fonctionnement**

Chapitre	Budget 2022	Budget 2023	Evolution %
002 – Excédent antérieur reporté	823 631.10€	908 089.22€	10.25%
70 – Produit des services	454 949.00€	560 737.00€	23.25%
731 – Fiscalité locale	6 619 176.00€	7 188 196.00€	8.60%
74 – Dotations et subventions	723 963.00€	1 123 540.51€	55.19%
013 – Atténuation de charges	21 243.17€	17 715.71€	- 16.61%
042 – Opérations d'ordre	18 418.00€	19 700.00€	6.96%
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>8 661 380.27€</b>	<b>9 817 978.44€</b>	<b>13.35%</b>

**3. Dépenses d'investissement**

	<b>: 3 278 721.37€</b>
- 040 – Opérations d'ordre (Amortissements + travaux en régie)	: 19 700.00€
- 041 – Opérations d'ordre (Intégrations)	: 10 000.00€
- 16 – Remboursement capital emprunt	: 203 614.00€
- 20 – Frais d'annonces	: 53 851.90€
- 21 – Acquisitions diverses	: 2 246 994.78€
- 23 – Travaux	: 744 560.69€

**4. Recettes d'investissement**

	<b>: 3 278 721.37€</b>
- 001 – Excédent d'investissement reporté	: 80 655.17€
- 021 – Virement du fonctionnement	: 525 000.00€
- 041 – Opérations d'ordre (Intégrations)	: 10 000.00€
- 10 – Fonds de Compensation de la TVA	: 528 478.51€
- 040 – Opérations d'ordre (Amortissements)	: 668 910.25€
- 13 – Subventions d'investissement	: 813 677.44€
- 16 – Emprunts (Refinancement + emprunts) (Bennes et plateforme de végétaux de Bagnols)	: 652 000.00€

## Le budget annexe « ZA de Brovès »

Il s'agit d'une simple comptabilité de stocks de terrains aménagés en attente de vente.

<b>1. Dépenses de fonctionnement</b>	<b>: 381 617.53€</b>
<b>2. Recettes de fonctionnement</b>	<b>: 381 617.53€</b>
<b>3. Dépenses d'investissement</b>	<b>: 368 774.00€</b>
<b>4. Recettes d'investissement</b>	<b>: 368 774.00€</b>

**1. Dépenses de fonctionnement**

Chapitre	Budget 2022	Budget 2023	Evolution %
011 – Charges à caractère général	2 487 613.00€	3 291 928.06€	32.33%
012 – Charges de personnel	2 268 851.00€	2 720 640.00€	19.91%
014 – Atténuation de produits	790 000.00€	864 402.00€	9.42%
65 – Charges de gestion courante	120 265.41€	115 000.00€	- 4.38%
66 – Charges financières	303 683.78€	121 706.88€	
67 – Charges exceptionnelles	129 447.57€	140 000.00€	8.15%
68 - Provisions	12 000.00€	26 634.00€	
042 – Opérations d'ordre	1 503 395.48€	1 627 396.30€	8.25%
022 - Dépenses imprévues	0.00€	282 272.19€	
023 – Virement à l'investissement	3 243 630.00€	3 650 000.00€	12.53%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>10 858 886.24€</b>	<b>12 839 979.43€</b>	<b>18.24%</b>

**2. Recettes de fonctionnement**

Chapitre	Budget 2022	Budget 2023	Evolution %
002 – Excédent antérieur reporté	3 483 257.31€	3 845 636.92€	10.40%
70 – Produit des services	6 601 303.33€	8 423 149.78€	27.60%
75 – Autres produits gestion courante	4 600.00€	0.00€	
77 – Produits exceptionnels	208 810.00€	20 000.00€	
013 – Atténuation de charges	13 507.64€	16 300.00€	20.67%
042 – Opérations d'ordre	547 407.96€	534 892.73€	- 2.29%
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>10 858 886.24€</b>	<b>12 839 979.43€</b>	<b>18.24%</b>

**3. Dépenses d'investissement : 13 094 502.65€**

- 001 – Déficit reporté	: 379 465.85€
- 040 – Opérations d'ordre	: 534 892.73€
- 041 – Opérations d'ordre	: 100 000.00€
- 13 – Subventions	: 1 000.00€
- 16 – Remboursement capital emprunt	: 409 055.03€
- 20 – Frais d'études	: 953 884.67€
- 21 – Acquisitions diverses	: 1 502 522.06€
- 23 – Travaux	: 9 206 782.31€
- 26 – Participation Agence France Locale	: 6 900.00€

**4. Recettes d'investissement : 13 094 502.65€**

- 021 – Virement du fonctionnement	: 3 650 000.00€
- 040 – Opérations d'ordre (Amortissements)	: 1 627 396.30€
- 041 – Opérations d'ordre (Avances forfaitaires)	: 100 000.00€
- 10 – Excédent de fonctionnement capitalisé	: 636 485.59€
- 13 – Subventions d'investissement	: 2 838 570.76€
- 16 – Emprunt	: 4 242 050.00€

*Le budget annexe « Assainissement »***1. Dépenses de fonctionnement**

Chapitre	Budget 2022	Budget 2023	Evolution %
011 – Charges à caractère général	1 516 724.41€	1 403 087.00€	- 7.49%
012 – Charges de personnel	775 100.00€	860 000.00€	10.95%
014 – Atténuation de produits	100 000.00€	263 353.00	163.35%
65 – Charges de gestion courante	30 664.00€	30 000.00€	- 2.17%
66 – Charges financières	69 308.21€	67 870.50€	- 2.07%
67 – Charges exceptionnelles	21 058.00€	43 000.00€	104.20%
68 - Provisions	4 900.00€	9 804.00€	100.08%
042 – Opérations d'ordre (Amortissements)	906 494.66€	996 956.61€	9.98%
022 - Dépenses imprévues	0.00€	103 413.68€	
023 – Virement à l'investissement	0.00€	140 000.00€	
002 – Déficit d'investissement reporté	167 222.10€	0.00€	
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 591 471.38€</b>	<b>3 917 484.79€</b>	<b>9.08%</b>

**2. Recettes de fonctionnement**

Chapitre	Budget 2022	Budget 2023	Evolution %
002 – Excédent de fonctionnement reporté	0.00€	441 692.38€	
70 – Produit des services	2 921 982.33€	2 879 250.45€	- 1.46%
74 – Dotations et subventions	49 344.00€	52 417.89€	6.23%
75 – Autres produits de gestion courante	1 521.00€	2 931.00€	92.70%
77 – Produits exceptionnels	273 006.57€	200 000.00€	- 26.74%
013 – Atténuation de charges	3 932.00€	0.00€	
042 – Opérations d'ordre (Régie, Subv.)	341 685.48€	341 193.07€	- 0.14%
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>3 591 471.38€</b>	<b>3 917 484.79€</b>	<b>9.08%</b>

<b>3. Dépenses d'investissement</b>	:	<b>6 287 429.86€</b>
- 040 – Opérations d'ordre	:	341 193.07€
- 041 – Opérations d'ordre	:	100 000.00€
- 16 – Remboursement capital emprunt	:	295 295.26€
- 20 – Frais d'études	:	19 513.36€
- 21 – Acquisitions diverses	:	417 558.68€
- 23 – Travaux	:	5 104 669.49€
- 26 – Participation Agence France Locale	:	9 200.00€

<b>4. Recettes d'investissement</b>	:	<b>6 287 429.86€</b>
- 001 – Excédent d'investissement reporté	:	965 582.70€
- 021 – Virement du fonctionnement	:	140 000.00€
- 10 – Fonds de Compensation de la TVA	:	90 000.00€
- 040 – Opérations d'ordre	:	996 956.61€
- 041 – Opérations d'ordre	:	100 000.00€
- 13 - Subventions d'investissement	:	2 495 390.55€
- 16 - Emprunts	:	1 499 500.00€

	BP 2023		
	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total des sections
Budget Principal	13 936 377.69€	9 660 889.32€	23 597 267.01€
Annexe DMA	9 817 978.44€	3 278 721.37€	13 096 699.81€
Annexe ZA Brovès	381 617.53€	368 774.00€	750 391.53€
Annexe Eau	12 839 979.43€	13 094 502.65€	25 934 482.08€
Annexe Assainissement	3 917 484.79€	6 287 429.86€	10 204 914.65€
<b>Total des budgets</b>	<b>40 893 437.88€</b>	<b>32 690 317.20€</b>	<b>73 583 755.08€</b>

## Les données financières

## 1. Les ratios légaux

	BP	Moyenne nationale 2021
Dépenses Réelles de Fonctionnement / Population	325.28€	309€
Recettes Réelles de Fonctionnement / population	342.66€	374€
Dépenses d'équipement brut / population	225.28€	80€
Encours de dette / population	89.21€	198€
DGF / population	14.19€	49€
Dépenses de personnel / Dépenses Réelles de Fonctionnement	20.70%	40.60%
DRF et remboursement dette en capital / RRF	97.73%	87.70%
Marge d'autofinancement courant : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée.		
Dépenses d'équipement brut / RRF	65.75%	21.50%
Encours de la dette / RRF	26.04%	53.10%

## 2. L'endettement

Années	Capital restant dû au 01.01					
	BP	DMA	Brovès	EAU	Assainissement	TOTAL
2018	2 938 913.67	2 465 327.44	245 000.00			5 649 241.11
2019	2 550 831.30	2 333 184.61	245 000.00			5 129 015.91
2020	3 148 970.34	2 166 101.32	245 000.00	4 679 573.17	5 981 601.19	16 221 246.02
2021	3 379 974.58	2 135 768.04	0.00	4 355 570.94	5 811 060.52	15 682 374.08
2022	3 368 172.86	1 969 824.50	0.00	5 461 351.17	5 541 516.72	16 340 865.25
2023	3 005 951.96	1 649 700.45	0.00	5 056 262.59	5 269 118.75	14 981 033.75

## 3. La fiscalité

Taxes	Taux 2022	Taux 2023	Evolution %
Taxe d'habitation des résidences secondaires	2.80%	2.80%	0.00%
Foncier Bâti	2.18%	2.18%	0.00%
Foncier Non Bâti	11.94%	11.94%	0.00%
Cotisation Foncière des Entreprises	27.16%	27.16%	0.00%
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	11.80%	11.80%	0.00%
Produit de taxe GEMAPI	405 410.00€	393 929€	



REPUBLIQUE FRANÇAISE



**COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population est de 3500 habitants et plus : COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20000480200019

POSTE COMPTABLE : SCG DE L'ESTEREL

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

27 MARS 2023

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	55
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	57
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	60
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	64

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	66
A1.01 - Opérations non ventilables	69
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	70
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	73
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	74
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	75
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	78
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	81
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	84
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	85
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	88
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	90
A1.908 - Fonction 8 - Transports	93
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	97
A2.01 - Opérations non ventilables	99
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	100
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	103
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	104
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	105
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	108
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	111
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	114
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	115
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	116
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	119
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	121
A2.938 - Fonction 8 - Transports	124

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	128
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	129
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	133
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	134

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	138
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	139
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	140
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	142
B3.1 - Etat des provisions constituées	143
B3.2 - Etalement des provisions	144
B4 - Etat des charges transférées	145
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	146
B6 - Prêts	147
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	148
B9 - Etat du personnel	151
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	152
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	153
B11.2 - Liste des établissements publics créés	154
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	155
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	156
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	158
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	159
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	160
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	161

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

**I – INFORMATIONS GENERALES  
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	33694

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	265.53

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	301.10
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	318.28
3	Dépenses d'équipement brut / population	172.74
4	Encours de dette / population (2) (3)	100.67
5	DGF / population	12.90
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	20.43
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	54.27
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	31.63
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité, informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios à appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

- III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

- V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

- VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I – INFORMATIONS GENERALES**

**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	12 369 592,28	14 433 114,92	799 991,10	A1 2 863 513,74
Investissement	2 380 546,15	3 011 451,62 (3)	-2 032 403,78	A2 -1 401 496,31
Fonctionnement	9 989 046,13	11 421 663,30 (4)	2 832 394,88	A3 4 265 012,05

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	2 579 532,33	III + IV	B1 2 068 969,87
Investissement	I	2 579 532,33	III	B2 2 068 969,87
Fonctionnement	II	0,00	IV	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
	A1 + B1	
TOTAL	2 352 951,28	
Investissement	-1 912 060,77	
Fonctionnement	4 265 012,05	

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>2 579 532,33</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
101	Opération d'équipement n° 101	2 248,80
102	Opération d'équipement n° 102	14 664,00
15	Opération d'équipement n° 15	1 614 583,94
17	Opération d'équipement n° 17	17 784,34
75	Opération d'équipement n° 75	42 900,00
77	Opération d'équipement n° 77	8 282,00
84	Opération d'équipement n° 84	14 216,40
85	Opération d'équipement n° 85	29 063,04
89	Opération d'équipement n° 89	11 483,40
90	Opération d'équipement n° 90	104 514,00
91	Opération d'équipement n° 91	32 547,36
92	Opération d'équipement n° 92	35 304,00
95	Opération d'équipement n° 95	138 108,16
96	Opération d'équipement n° 96	43 514,00
98	Opération d'équipement n° 98	92 053,93
99	Opération d'équipement n° 99	361 490,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	16 774,20
458105	STRUCTURATION DES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT	16 774,20
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**I – INFORMATIONS GENERALES****EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		<b>(III) 2 068 969,87</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 068 969,87
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		<b>(IV) 0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET  
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	5 679 858,68	7 591 919,45
	+	+
REPORTS	2 579 532,33	2 068 969,87
	(si solde négatif)	(si solde positif)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	1 401 498,31	0,00
	=	=
Total de la section d'investissement (2)	9 660 889,32	9 660 889,32
VOTE	13 936 377,69	11 583 426,41
	+	+
REPORTS	0,00	0,00
	(si déficit)	(si excédent)
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	2 352 951,28
	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	13 936 377,69	13 936 377,69
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>23 597 267,01</b>	<b>23 597 267,01</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**PRESENTATION DES AP VOTEES**

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
<b>AUTORISATION DE PROGRAMME (1)</b>			
<b>TOTAL</b>			
		020	0,00
<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>			
			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

**PRESENTATION DES AE VOTEES**

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
		Libellé		
<b>TOTAL</b>				
			022	0,00
<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				
				0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réalliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	334 850,00	186 308,00	459 620,00	459 620,00	645 928,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	450 072,00	43 514,00	276 015,00	276 015,00	319 529,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 378 350,00	188 074,19	1 437 996,00	1 437 996,00	1 626 070,19
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 616 390,40	2 144 861,94	2 854 356,66	2 854 356,66	4 999 218,60
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>5 779 662,40</b>	<b>2 562 758,13</b>	<b>5 027 987,66</b>	<b>5 027 987,66</b>	<b>7 590 745,79</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	387 220,90	0,00	322 950,46	322 950,46	322 950,46
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	99 000,00	0,00	99 000,00	99 000,00	99 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	146 514,00	146 514,00	146 514,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>486 220,90</b>	<b>0,00</b>	<b>568 464,46</b>	<b>568 464,46</b>	<b>568 464,46</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	78 521,85	16 774,20	2 470,56	2 470,56	19 244,76
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>6 344 405,15</b>	<b>2 579 532,33</b>	<b>5 598 922,68</b>	<b>5 598 922,68</b>	<b>8 178 455,01</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	39 424,00		37 936,00	37 936,00	37 936,00
041	Opérations patrimoniales (7)	361 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>400 424,00</b>		<b>80 936,00</b>	<b>80 936,00</b>	<b>80 936,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>6 744 829,15</b>	<b>2 579 532,33</b>	<b>5 679 858,68</b>	<b>5 679 858,68</b>	<b>8 259 391,01</b>
+					
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>1 401 498,31</b>
=					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>9 660 889,32</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II  
C1

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	403 476,00	2 068 969,87	670 852,00	670 852,00	2 739 821,87
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 390 000,00	0,00	1 270 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 793 476,00</b>	<b>2 068 969,87</b>	<b>1 940 852,00</b>	<b>1 940 852,00</b>	<b>4 009 821,87</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	533 228,85	0,00	430 000,00	430 000,00	430 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 174 227,86	0,00	1 912 060,77	1 912 060,77	1 912 060,77
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	123 774,00	0,00	193 774,00	193 774,00	193 774,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 991 230,71</b>	<b>0,00</b>	<b>2 631 834,77</b>	<b>2 631 834,77</b>	<b>2 631 834,77</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	-673 394,01	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>4 111 312,70</b>	<b>2 068 969,87</b>	<b>4 572 686,77</b>	<b>4 572 686,77</b>	<b>6 641 656,64</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 091 120,00		2 540 000,00	2 540 000,00	2 540 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	355 624,31		436 232,68	436 232,68	436 232,68
041	Opérations patrimoniales (10)	361 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>3 807 744,31</b>		<b>3 019 232,68</b>	<b>3 019 232,68</b>	<b>3 019 232,68</b>

<b>TOTAL</b>	<b>7 919 057,01</b>	<b>2 068 969,87</b>	<b>7 591 919,45</b>	<b>7 591 919,45</b>	<b>9 660 889,32</b>
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>9 660 889,32</b>
---	---------------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR  
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

**2 938 296,68**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023



ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 463 449,96	0,00	1 475 472,00	1 475 472,00	1 475 472,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 058 710,00	0,00	2 268 345,61	2 268 345,61	2 268 345,61
014	Atténuations de produits	3 684 971,51	0,00	4 206 152,32	4 206 152,32	4 206 152,32
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 822 627,50	0,00	2 971 316,41	2 971 316,41	2 971 316,41
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>10 029 758,97</b>	<b>0,00</b>	<b>10 921 286,34</b>	<b>10 921 286,34</b>	<b>10 921 286,34</b>
66	Charges financières	34 813,17	0,00	30 783,67	30 783,67	30 783,67
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		75,00	75,00	75,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>10 074 572,14</b>	<b>0,00</b>	<b>10 960 145,01</b>	<b>10 960 145,01</b>	<b>10 960 145,01</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	3 091 120,00		2 540 000,00	2 540 000,00	2 540 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	355 624,31		436 232,68	436 232,68	436 232,68
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>3 446 744,31</b>		<b>2 976 232,68</b>	<b>2 976 232,68</b>	<b>2 976 232,68</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 521 316,45</b>	<b>0,00</b>	<b>13 936 377,69</b>	<b>13 936 377,69</b>	<b>13 936 377,69</b>
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>13 936 377,69</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	74 971,00	0,00	85 573,67	85 573,67	85 573,67
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 034 694,00	0,00	1 114 925,96	1 114 925,96	1 114 925,96
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 414 753,53	0,00	2 403 097,00	2 403 097,00	2 403 097,00
731	Fiscalité locale	7 056 783,00	0,00	6 805 181,00	6 805 181,00	6 805 181,00
74	Dotations et participations (3)	1 039 148,04	0,00	1 102 292,00	1 102 292,00	1 102 292,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	29 148,00	0,00	34 420,78	34 420,78	34 420,78
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>10 649 497,57</b>	<b>0,00</b>	<b>11 545 490,41</b>	<b>11 545 490,41</b>	<b>11 545 490,41</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>10 649 497,57</b>	<b>0,00</b>	<b>11 545 490,41</b>	<b>11 545 490,41</b>	<b>11 545 490,41</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	39 424,00		37 936,00	37 936,00	37 936,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>39 424,00</b>		<b>37 936,00</b>	<b>37 936,00</b>	<b>37 936,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>10 688 921,57</b>	<b>0,00</b>	<b>11 583 426,41</b>	<b>11 583 426,41</b>	<b>11 583 426,41</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>2 352 951,28</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>13 936 377,69</b>
--	----------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>2 938 296,68</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – DEPENSES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	17 936,00	17 936,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	322 950,46	0,00	322 950,46
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	7 590 745,79		7 590 745,79
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	43 000,00	43 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	99 000,00	0,00	99 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	146 514,00	0,00	146 514,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	19 244,76	0,00	19 244,76
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>8 178 455,01</b>	<b>80 936,00</b>	<b>8 259 391,01</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

1 401 498,31

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

9 660 889,32

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 475 472,00		1 475 472,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 268 345,61		2 268 345,61
014	Atténuations de produits	4 206 152,32		4 206 152,32
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 971 316,41	0,00	2 971 316,41
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	30 783,67	0,00	30 783,67
67	Charges spécifiques (9)	8 000,00	0,00	8 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	75,00	436 232,68	436 307,68
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 540 000,00	2 540 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>10 960 145,01</b>	<b>2 976 232,68</b>	<b>13 936 377,69</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

13 936 377,69

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le **27 MARS 2023**  
ID : 083-200024802-20230322-230322\_14-DE



- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – RECETTES

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	430 000,00	0,00	430 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 739 821,87	33 000,00	2 772 821,87
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 270 000,00	0,00	1 270 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	193 774,00	0,00	193 774,00
28	Amortissement des immobilisations		436 232,68	436 232,68
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 540 000,00	2 540 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	96 000,00		96 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>4 729 595,87</b>	<b>3 019 232,68</b>	<b>7 748 828,55</b>
+				
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
+				
<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>				<b>1 912 060,77</b>
=				
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>9 660 889,32</b>

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	85 573,67		85 573,67
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 114 925,96		1 114 925,96
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 403 097,00		2 403 097,00
731	Fiscalité locale	6 805 181,00		6 805 181,00
74	Dotations et participations (8)	1 102 292,00		1 102 292,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	34 420,78	0,00	34 420,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	17 936,00	17 936,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>11 545 490,41</b>	<b>37 936,00</b>	<b>11 583 426,41</b>
+				
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>2 352 951,28</b>
=				
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>13 936 377,69</b>

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

**DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>6 744 829,15</b>	<b>2 579 532,33</b>	<b>0,00</b>	<b>5 679 858,68</b>	<b>5 679 858,68</b>	<b>0,00</b>	<b>5 679 858,68</b>	<b>8 259 391,01</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	5 779 662,40	2 562 758,13	0,00	5 027 987,66	5 027 987,66	0,00	5 027 987,66	7 590 745,79
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>5 779 662,40</b>	<b>2 562 758,13</b>	<b>0,00</b>	<b>5 027 987,66</b>	<b>5 027 987,66</b>	<b>0,00</b>	<b>5 027 987,66</b>	<b>7 590 745,79</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	387 220,90	0,00	0,00	322 950,46	322 950,46	0,00	322 950,46	322 950,46
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	99 000,00	0,00	0,00	99 000,00	99 000,00	0,00	99 000,00	99 000,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	146 514,00	146 514,00	0,00	146 514,00	146 514,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>486 220,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>568 464,46</b>	<b>568 464,46</b>	<b>0,00</b>	<b>568 464,46</b>	<b>568 464,46</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	78 521,85	16 774,20	0,00	2 470,56	2 470,56	0,00	2 470,56	19 244,76
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>6 344 405,15</b>	<b>2 579 532,33</b>	<b>0,00</b>	<b>5 598 922,68</b>	<b>5 598 922,68</b>	<b>0,00</b>	<b>5 598 922,68</b>	<b>8 178 455,01</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	39 424,00			37 936,00	37 936,00		37 936,00	37 936,00
041 Opérations patrimoniales (7)	361 000,00			43 000,00	43 000,00		43 000,00	43 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>400 424,00</b>			<b>80 936,00</b>	<b>80 936,00</b>		<b>80 936,00</b>	<b>80 936,00</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>								<b>1 401 498,31</b>
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>9 660 889,32</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

**III - VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES**

**RECETTES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>6 744 829,15</b>	<b>2 068 969,87</b>	<b>5 679 858,68</b>	<b>5 679 858,68</b>	<b>7 748 828,55</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	403 476,00	2 068 969,87	670 852,00	670 852,00	2 739 821,87
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 390 000,00	0,00	1 270 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 793 476,00</b>	<b>2 068 969,87</b>	<b>1 940 852,00</b>	<b>1 940 852,00</b>	<b>4 009 821,87</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	533 228,85	0,00	430 000,00	430 000,00	430 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	123 774,00	0,00	193 774,00	193 774,00	193 774,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>817 002,85</b>	<b>0,00</b>	<b>719 774,00</b>	<b>719 774,00</b>	<b>719 774,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	-673 394,01	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>2 937 084,84</b>	<b>2 068 969,87</b>	<b>2 660 626,00</b>	<b>2 660 626,00</b>	<b>4 729 595,87</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	3 091 120,00		2 540 000,00	2 540 000,00	2 540 000,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	355 624,31		436 232,68	436 232,68	436 232,68
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	361 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>3 807 744,31</b>		<b>3 019 232,68</b>	<b>3 019 232,68</b>	<b>3 019 232,68</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0,00

Affectation au compte 1068 (8) 1 912 060,77

Total des recettes d'investissement cumulées 9 660 889,32

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>6 744 829,15</b>	<b>2 579 532,33</b>	<b>0,00</b>	<b>5 679 858,68</b>	<b>5 679 858,68</b>	<b>0,00</b>	<b>5 679 858,68</b>	<b>8 259 391,01</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	5 779 662,40	2 562 758,13	0,00	5 027 987,66	5 027 987,66	0,00	5 027 987,66	7 590 745,79
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>5 779 662,40</b>	<b>2 562 758,13</b>	<b>0,00</b>	<b>5 027 987,66</b>	<b>5 027 987,66</b>	<b>0,00</b>	<b>5 027 987,66</b>	<b>7 590 745,79</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	387 220,90	0,00		322 950,46	322 950,46		322 950,46	322 950,46
1641 Emprunts en euros	387 220,90	0,00		322 950,46	322 950,46		322 950,46	322 950,46
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	99 000,00	0,00	0,00	99 000,00	99 000,00	0,00	99 000,00	99 000,00
261 Titres de participation	0,00	0,00		99 000,00	99 000,00	0,00	99 000,00	99 000,00
266 Autres formes de participation	99 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	146 514,00	146 514,00	0,00	146 514,00	146 514,00
2745 Avances remboursables	0,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
2764 Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00		76 514,00	76 514,00	0,00	76 514,00	76 514,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>486 220,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>568 464,46</b>	<b>568 464,46</b>	<b>0,00</b>	<b>568 464,46</b>	<b>568 464,46</b>
45... Opérations pour compte de tiers (5)	78 521,85	16 774,20	0,00	2 470,56	2 470,56	0,00	2 470,56	19 244,76

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE



Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	III = I + II
458105	78 521,85	16 774,20		2 470,56	2 470,56	0,00	19 244,76
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>6 344 405,15</b>	<b>2 579 532,33</b>	<b>0,00</b>	<b>5 598 922,68</b>	<b>5 598 922,68</b>	<b>0,00</b>	<b>8 178 455,01</b>
040	39 424,00			37 936,00	37 936,00		37 936,00
Reprise sur autofinancement extérieur	19 424,00			17 936,00	17 936,00		17 936,00
13911	3 552,00			17 936,00	17 936,00		17 936,00
Subv. transf. Etat et établ. nationaux				0,00	0,00		0,00
13912	4 789,00			0,00	0,00		0,00
Subv. transf. Régions				0,00	0,00		0,00
13913	5 405,00			0,00	0,00		0,00
Subv. transf. Départements				0,00	0,00		0,00
139172	5 117,00			0,00	0,00		0,00
Subv. transf. FEDER				0,00	0,00		0,00
13918	561,00			0,00	0,00		0,00
Autres subventions d'équipement transf.							
Charges transférées (7)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00
2313	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00
Constructions							
041	361 000,00			43 000,00	43 000,00		43 000,00
Opérations patrimoniales (8)							
21318	279 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00
Autres bâtiments publics							
21538	0,00			33 000,00	33 000,00		33 000,00
Autres réseaux							
2313	82 000,00			0,00	0,00		0,00
Constructions							
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>400 424,00</b>			<b>80 936,00</b>	<b>80 936,00</b>		<b>80 936,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS

## Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
101	PÔLES INTERMODAUX		1 152 778,42	2 248,80	265 000,00	265 000,00	0,00	265 000,00
102	GENS DU VOYAGE		0,00	14 664,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
103	GEMAPI		901 606,34	0,00	319 529,00	319 529,00	0,00	319 529,00
104	MEDIATHEQUES		19 994,90	0,00	47 696,00	47 696,00	0,00	47 696,00
15	MAISON DE PAYS		314 291,03	1 614 583,94	778 000,00	778 000,00	0,00	778 000,00
17	DOMAINE DE TASSY		444 160,28	17 784,34	152 000,00	152 000,00	0,00	152 000,00
74	AMÉNAGEMENT ESTHÉTIQUE DES RÉSEAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	AGRICULTURE		0,00	42 900,00	84 800,00	84 800,00	0,00	84 800,00
76	PIDAF		464 256,03	0,00	186 000,00	186 000,00	0,00	186 000,00
77	RÉSEAU RADIOÉLECTRIQUE		5 053,19	8 282,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
84	GYMNASÉ INTERCOMMUNAL		64 329,65	14 216,40	25 400,00	25 400,00	0,00	25 400,00
85	STADE ATHLÉTISME TOURRETTES		71 942,51	29 063,04	451 700,00	451 700,00	0,00	451 700,00
86	STADE DE FOOT DE FAYENCE		22 620,60	0,00	28 220,00	28 220,00	0,00	28 220,00
87	MAISON DU LAC		1 118 816,66	0,00	14 400,00	14 400,00	0,00	14 400,00
88	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL		127 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89	LAC DE SAINT CASSIEN / TOURISME		85 641,66	11 483,40	114 000,00	114 000,00	0,00	114 000,00
90	S.C.O.T. - PCAET		18 571,50	104 514,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
91	OPÉRATIONS DIVERSES		21 046,20	32 547,36	76 000,00	76 000,00	0,00	76 000,00
92	EURO VÉLO 8		17 904,00	35 304,00	276 000,00	276 000,00	0,00	276 000,00
94	MAISON FRANCE SERVICES		21 631,44	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00
95	MAISON INTERCOMMUNALE		70 650,47	138 108,16	1 706 000,00	1 706 000,00	0,00	1 706 000,00
96	PETITE ENFANCE ET FAMILLE VAR TRÈS HAUT DÉBIT		55 974,56	43 514,00	-43 514,00	-43 514,00	0,00	-43 514,00
97			75 586,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
98	BASE D'AVIRON		2 537 821,67	92 053,93	69 756,66	69 756,66	0,00	69 756,66
99	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		153 342,88	361 490,76	329 000,00	329 000,00	0,00	329 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>7 765 020,73</b>	<b>2 562 758,13</b>	<b>5 027 987,66</b>	<b>5 027 987,66</b>	<b>0,00</b>	<b>5 027 987,66</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 100  
LIBELLE :  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	15 197,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	15 197,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	15 197,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101  
LIBELLE : PÔLES INTERMODAUX  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>1 152 778,42</b>	<b>a 2 248,80</b>	<b>265 000,00</b>	<b>b 265 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 289,54	0,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	26 425,54	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>40 818,00</b>	<b>1 476,00</b>	<b>260 000,00</b>	<b>260 000,00</b>
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	1 476,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	40 818,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	<b>1 084 670,88</b>	<b>772,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2315	Install., matériel et outill. technique	1 053 953,42	772,80	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	30 717,46	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-267 248,80

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 102  
LIBELLE : GENS DU VOYAGE  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 14 664,00	100 000,00	b 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	14 664,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	14 664,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-114 664,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103  
LIBELLE : GEMAPI  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>901 606,34</b>	<b>a 0,00</b>	<b>319 529,00</b>	<b>b 319 529,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 880,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	29 880,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	871 726,34	0,00	319 529,00	319 529,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	17 286,34	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	854 440,00	0,00	319 529,00	319 529,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-319 529,00</b>
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104  
LIBELLE : MEDIATHEQUES  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	19 994,90	a 0,00	47 696,00	b 47 696,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 646,90	0,00	36 000,00	36 000,00
2051	Concessions, droits similaires	13 646,90	0,00	36 000,00	36 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 348,00	0,00	11 696,00	11 696,00
21838	Autre matériel informatique	6 348,00	0,00	11 696,00	11 696,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-47 696,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15  
LIBELLE : MAISON DE PAYS  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>314 291,03</b>	<b>a 1 614 583,94</b>	<b>778 000,00</b>	<b>b 778 000,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>24 963,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	24 099,30	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>769,44</b>	<b>0,00</b>	<b>353 000,00</b>	<b>353 000,00</b>
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	305 000,00	305 000,00
21351	Bâtiments publics	154,44	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	615,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	<b>288 558,29</b>	<b>1 614 583,94</b>	<b>425 000,00</b>	<b>425 000,00</b>
2313	Constructions	288 558,29	1 610 386,60	325 000,00	325 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	4 197,34	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>55 890,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)</b>	<b>55 890,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	55 890,00	0,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (2324)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-2 392 583,94

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17  
LIBELLE : DOMAINE DE TASSY  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>444 160,28</b>	<b>a 17 784,34</b>	<b>152 000,00</b>	<b>b 152 000,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>41 170,42</b>	<b>10 226,00</b>	<b>11 200,00</b>	<b>11 200,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00
2033	Frais d'insertion	1 342,80	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	39 827,62	10 226,00	2 600,00	2 600,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>248 566,06</b>	<b>7 558,34</b>	<b>91 200,00</b>	<b>91 200,00</b>
21351	Bâtiments publics	3 864,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 036,80	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	29 797,56	2 726,00	12 000,00	12 000,00
21828	Autres matériels de transport	67 454,34	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	121 221,08	2 504,34	70 000,00	70 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	24 362,38	2 328,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	829,90	0,00	4 200,00	4 200,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	<b>154 423,80</b>	<b>0,00</b>	<b>49 600,00</b>	<b>49 600,00</b>
2313	Constructions	74 721,00	0,00	49 600,00	49 600,00
2315	Install., matériel et outill. technique	79 702,80	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>7 600,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)</b>	<b>7 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établi. nationaux	7 600,00	0,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (2324)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-169 784,34

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 185, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 74  
LIBELLE : AMÉNAGEMENT ESTHÉTIQUE DES RÉSEAUX  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 75  
LIBELLE : AGRICULTURE  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 42 900,00	84 800,00	b 84 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	42 900,00	80 000,00	80 000,00
2111	Terrains nus	0,00	42 900,00	80 000,00	80 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-127 700,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 76  
LIBELLE : PIDAF  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>464 256,03</b>	<b>a 0,00</b>	<b>186 000,00</b>	<b>b 186 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>464 256,03</b>	<b>0,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>
2128	Autres agencements et aménagements	433 668,03	0,00	48 000,00	48 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	30 588,00	0,00	72 000,00	72 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-186 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 77  
LIBELLE : RÉSEAU RADIOÉLECTRIQUE  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	5 053,19	a 8 282,00	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 053,19	8 282,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 053,19	8 282,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-18 282,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 84**  
**LIBELLE : GYMNASSE INTERCOMMUNAL**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>64 329,65</b>	<b>a 14 216,40</b>	<b>25 400,00</b>	<b>b 25 400,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	5 700,00	5 700,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	5 700,00	5 700,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>27 939,31</b>	<b>7 077,60</b>	<b>19 700,00</b>	<b>19 700,00</b>
21351	Bâtiments publics	7 455,45	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	2 262,60	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	3 131,39	2 901,60	19 700,00	19 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 089,87	4 176,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	36 390,34	7 138,80	0,00	0,00
2313	Constructions	36 390,34	7 138,80	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-39 616,40</b>
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 85  
LIBELLE : STADE ATHLETISME TOURRETTES  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		71 942,51	a 29 063,04	451 700,00	b 451 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	864,00	0,00	6 300,00	6 300,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	6 300,00	6 300,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 296,11	3 485,28	18 400,00	18 400,00
2128	Autres agencements et aménagements	11 761,10	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	2 922,00	0,00	0,00	0,00
21352	Bâtiments privés	5 960,40	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	594,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	164,40	0,00	3 400,00	3 400,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	441,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 453,21	3 485,28	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	33 782,40	25 577,76	427 000,00	427 000,00
2313	Constructions	33 782,40	25 577,76	420 000,00	420 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-480 763,04

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 86  
LIBELLE : STADE DE FOOT DE FAYENCE  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>22 620,60</b>	<b>a 0,00</b>	<b>28 220,00</b>	<b>b 28 220,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	7 620,00	7 620,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	7 620,00	7 620,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>22 620,60</b>	<b>0,00</b>	<b>5 600,00</b>	<b>5 600,00</b>
21351	Bâtiments publics	8 823,60	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	235,20	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	5 600,00	5 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 561,80	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
2313	Constructions	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>24 000,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	24 000,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	24 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

**-28 220,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 87  
LIBELLE : MAISON DU LAC  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
		1 118 816,66	a 0,00	14 400,00	b 14 400,00
<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 400,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 400,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	141 291,40	0,00	14 400,00	14 400,00
2128	Autres agencements et aménagements	40 279,20	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	7 680,00	0,00	12 000,00	12 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	93 332,20	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	975 125,26	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 531,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	932 429,12	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	39 165,14	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
		267 562,50	c 0,00	0,00	d 0,00
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	267 562,50	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	136 562,50	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	131 000,00	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (4)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (2324)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-14 400,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

27 MARS 2023

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 88  
LIBELLE : OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		127 000,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	127 000,00	0,00	0,00	0,00
20416341	IC : Bien mobilier, matériel	77 000,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	50 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 89  
LIBELLE : LAC DE SAINT CASSIEN / TOURISME  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>85 641,66</b>	<b>a 11 483,40</b>	<b>114 000,00</b>	<b>b 114 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	30 000,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	30 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 056,86	0,00	70 000,00	70 000,00
2152	Installations de voirie	9 837,66	0,00	60 000,00	60 000,00
21534	Réseaux d'électrification	8 719,20	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	7 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	29 584,80	11 483,40	20 000,00	20 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	29 584,80	11 483,40	20 000,00	20 000,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>42 075,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	42 075,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	42 075,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-125 483,40

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 90  
LIBELLE : S.C.O.T. - PCAET  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		18 571,50	a 104 514,00	5 000,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 571,50	104 514,00	5 000,00	5 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	8 962,50	86 454,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	8 745,00	18 060,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-109 514,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 91  
LIBELLE : OPERATIONS DIVERSES  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	21 046,20	a 32 547,36	76 000,00	b 76 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	21 600,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	21 600,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	21 046,20	10 947,36	40 000,00	40 000,00
21351	Bâtiments publics	3 074,70	8 474,40	24 000,00	24 000,00
2152	Installations de voirie	9 999,59	276,96	6 000,00	6 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	7 680,81	0,00	10 000,00	10 000,00
21838	Autre matériel informatique	291,10	2 196,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-108 547,36

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 92  
LIBELLE : EURO VÉLO 8  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		17 904,00	a 35 304,00	276 000,00	b 276 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	35 304,00	240 000,00	240 000,00
2031	Frais d'études	0,00	35 304,00	240 000,00	240 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 904,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 904,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		7 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	7 000,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	7 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-311 304,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

27 MARS 2023

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 94  
LIBELLE : MAISON FRANCE SERVICES  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	21 631,44	a 0,00	33 000,00	b 33 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	21 631,44	0,00	33 000,00	33 000,00
21351	Bâtiments publics	12 399,96	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	235,20	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	7 796,28	0,00	18 000,00	18 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 200,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-33 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

27 MARS 2023

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 95  
LIBELLE : MAISON INTERCOMMUNALE PETITE ENFANCE ET FAMILLE  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>70 650,47</b>	<b>a 138 108,16</b>	<b>1 706 000,00</b>	<b>b 1 706 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 586,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	1 722,00	0,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 761,83	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	264,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	3 497,83	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	64 302,64	138 108,16	1 700 000,00	1 700 000,00
2313	Constructions	64 302,64	138 108,16	1 700 000,00	1 700 000,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**Solde = (c + d) – (a + b) (5)****-1 844 108,16**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 96  
LIBELLE : VAR TRÈS HAUT DÉBIT  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		55 974,56	a 43 514,00	-43 514,00	b -43 514,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	55 974,56	43 514,00	-43 514,00	-43 514,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	55 974,56	43 514,00	-43 514,00	-43 514,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		84 882,48	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	28 907,92	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	28 907,92	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	55 974,56	0,00	0,00	0,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	55 974,56	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 97  
LIBELLE :  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		75 586,74	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	22 660,97	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	550,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	6 347,38	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	14 369,38	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 394,21	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	52 925,77	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	52 925,77	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		28 128,84	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	28 128,84	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	28 128,84	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 98  
LIBELLE : BASE D'AVIRON  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	<b>2 537 821,67</b>	<b>a 92 053,93</b>	<b>69 756,66</b>	<b>b 69 756,66</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 184,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 184,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>220 961,70</b>	<b>3 894,49</b>	<b>62 000,00</b>	<b>62 000,00</b>
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	8 694,48	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	51 107,16	494,40	9 000,00	9 000,00
21828	Autres matériels de transport	16 237,22	0,00	22 000,00	22 000,00
21838	Autre matériel informatique	2 911,20	0,00	0,00	0,00
2186	Autres immobilisations corporelles	142 011,64	3 400,09	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	<b>2 311 675,97</b>	<b>88 159,44</b>	<b>7 756,66</b>	<b>7 756,66</b>
2313	Constructions	2 094 295,14	84 799,44	7 756,66	7 756,66
2315	Install., matériel et outill. technique	9 301,68	3 360,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	208 079,15	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	<b>2 028 331,17</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	828 331,17	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	146 502,35	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	681 828,82	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (4)</b>	<b>1 200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours (2324)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-161 810,59

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 168 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 99  
LIBELLE : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		153 342,88	a 361 490,76	329 000,00	b 329 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 700,00	0,00	48 000,00	48 000,00
2031	Frais d'études	5 400,00	0,00	48 000,00	48 000,00
2051	Concessions, droits similaires	24 300,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	56 000,00	0,00	0,00	0,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	56 000,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 818,88	102 453,12	149 000,00	149 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00	52 990,00	65 000,00	65 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	84 000,00	84 000,00
2158	Autres inst. matériel, outill. techniques	35 818,88	49 463,12	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	31 824,00	259 037,64	132 000,00	132 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	31 824,00	259 037,64	132 000,00	132 000,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-690 490,76

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>6 744 829,15</b>	<b>2 068 969,87</b>	<b>5 679 858,68</b>	<b>5 679 858,68</b>	<b>7 748 828,55</b>
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	403 476,00	2 068 969,87	670 852,00	670 852,00	2 739 821,87
1311	0,00	1 482,20	0,00	0,00	1 482,20
1318	0,00	142 555,00	19 500,00	19 500,00	162 055,00
1321	0,00	774 481,49	0,00	0,00	774 481,49
1322	0,00	514 151,18	0,00	0,00	514 151,18
1323	303 476,00	636 300,00	291 352,00	291 352,00	927 652,00
1328	100 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
16	2 390 000,00	0,00	1 270 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
1641	2 390 000,00	0,00	1 270 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041583	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 793 476,00</b>	<b>2 068 969,87</b>	<b>1 940 852,00</b>	<b>1 940 852,00</b>	<b>4 009 821,87</b>
10	533 228,85	0,00	430 000,00	430 000,00	430 000,00
10222	533 228,85	0,00	430 000,00	430 000,00	430 000,00
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
266	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	123 774,00	0,00	193 774,00	193 774,00	193 774,00
2745	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
27638	123 774,00	0,00	123 774,00	123 774,00	123 774,00
024	0,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>817 002,85</b>	<b>0,00</b>	<b>719 774,00</b>	<b>719 774,00</b>	<b>719 774,00</b>
45	-673 394,01	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>2 937 084,84</b>	<b>2 068 969,87</b>	<b>2 660 626,00</b>	<b>2 660 626,00</b>	<b>4 729 595,87</b>
021	3 091 120,00		2 540 000,00	2 540 000,00	2 540 000,00
040	355 624,31		436 232,68	436 232,68	436 232,68
2802	17 705,30		436 232,68	436 232,68	436 232,68
28033	1 497,71		0,00	0,00	0,00
2804113	2 800,00		0,00	0,00	0,00
2804132	2 433,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200006072-20230322-230322\_14-DE

Reçu  
Levaut

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	III = I + II
28041412	3 963,00		0,00		0,00
28041413	11 674,00		0,00		0,00
28041581	6 000,00		0,00		0,00
28041582	13 023,50		0,00		0,00
28041583	1 880,00		0,00		0,00
28128	77 591,00		0,00		0,00
281351	6 846,04		0,00		0,00
28152	254,89		0,00		0,00
281568	2 152,58		0,00		0,00
28158	71 973,02		0,00		0,00
28181	748,74		0,00		0,00
281828	24 721,08		0,00		0,00
281838	38 161,63		0,00		0,00
281848	10 901,71		0,00		0,00
28188	61 297,71		0,00		0,00
041	361 000,00		43 000,00		43 000,00
1318			33 000,00		33 000,00
2031	179 000,00		10 000,00		10 000,00
2033	100 000,00		0,00		0,00
238	82 000,00		0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>3 807 744,31</b>		<b>3 019 232,68</b>		<b>3 019 232,68</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 185, 186 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 48 et 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III - VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

#### DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>13 521 316,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 936 377,69</b>	<b>13 936 377,69</b>	<b>0,00</b>	<b>13 936 377,69</b>	<b>13 936 377,69</b>
011	Charges à caractère général (3)	1 463 449,96	0,00	0,00	1 475 472,00	1 475 472,00	0,00	1 475 472,00	1 475 472,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 058 710,00	0,00	0,00	2 268 345,61	2 268 345,61	0,00	2 268 345,61	2 268 345,61
014	Atténuations de produits	3 684 971,51	0,00	0,00	4 206 152,32	4 206 152,32	0,00	4 206 152,32	4 206 152,32
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 822 627,50	0,00	0,00	2 971 316,41	2 971 316,41	0,00	2 971 316,41	2 971 316,41
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>10 029 758,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 921 286,34</b>	<b>10 921 286,34</b>	<b>0,00</b>	<b>10 921 286,34</b>	<b>10 921 286,34</b>
66	Charges financières	34 813,17	0,00	0,00	30 783,67	30 783,67	0,00	30 783,67	30 783,67
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	75,00	75,00	0,00	75,00	75,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>44 813,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 858,67</b>	<b>38 858,67</b>	<b>0,00</b>	<b>38 858,67</b>	<b>38 858,67</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>10 074 572,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 960 145,01</b>	<b>10 960 145,01</b>	<b>0,00</b>	<b>10 960 145,01</b>	<b>10 960 145,01</b>
023	Virement à la section d'investissement	3 091 120,00	0,00	0,00	2 540 000,00	2 540 000,00	0,00	2 540 000,00	2 540 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	355 624,31	0,00	0,00	436 232,68	436 232,68	0,00	436 232,68	436 232,68
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>3 446 744,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 976 232,68</b>	<b>2 976 232,68</b>	<b>0,00</b>	<b>2 976 232,68</b>	<b>2 976 232,68</b>
	<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>								<b>13 936 377,69</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023**

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

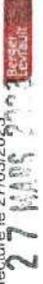
Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

**27 MARS 2023**



ID : 083-200004802-2023030322-230322\_14-DE



**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

III

B

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>10 688 921,57</b>	<b>0,00</b>	<b>11 583 426,41</b>	<b>11 583 426,41</b>	<b>11 583 426,41</b>
013	Atténuations de charges (2)	74 971,00	0,00	85 573,67	85 573,67	85 573,67
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 034 694,00	0,00	1 114 925,96	1 114 925,96	1 114 925,96
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 414 753,53	0,00	2 403 097,00	2 403 097,00	2 403 097,00
731	Fiscalité locale	7 056 783,00	0,00	6 805 181,00	6 805 181,00	6 805 181,00
74	Dotations et participations (2)	1 039 148,04	0,00	1 102 292,00	1 102 292,00	1 102 292,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	29 148,00	0,00	34 420,78	34 420,78	34 420,78
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>10 649 497,57</b>	<b>0,00</b>	<b>11 545 490,41</b>	<b>11 545 490,41</b>	<b>11 545 490,41</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>10 649 497,57</b>	<b>0,00</b>	<b>11 545 490,41</b>	<b>11 545 490,41</b>	<b>11 545 490,41</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	39 424,00		37 936,00	37 936,00	37 936,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>39 424,00</b>		<b>37 936,00</b>	<b>37 936,00</b>	<b>37 936,00</b>

**R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**

**2 352 951,28**

**Total des recettes de fonctionnement cumulées**

**13 936 377,69**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>13 521 316,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 936 377,69</b>	<b>13 936 377,69</b>	<b>0,00</b>	<b>13 936 377,69</b>	<b>13 936 377,69</b>
011	Charges à caractère général (4)	1 463 449,96	0,00	0,00	1 475 472,00	1 475 472,00	0,00	1 475 472,00	1 475 472,00
60611	Eau et assainissement	18 000,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
60612	Energie - Electricité	148 000,00	0,00		186 300,00	186 300,00	0,00	186 300,00	186 300,00
60621	Combustibles	11 300,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60622	Carburants	22 460,00	0,00		28 940,00	28 940,00	0,00	28 940,00	28 940,00
60624	Produits de traitement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 300,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	12 850,00	0,00		17 150,00	17 150,00	0,00	17 150,00	17 150,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 800,00	0,00		5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	18 550,00	0,00		18 800,00	18 800,00	0,00	18 800,00	18 800,00
611	Contrats de prestations de services	191 380,00	0,00		241 539,00	241 539,00	0,00	241 539,00	241 539,00
61351	Matériel roulant	7 014,96	0,00		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
61358	Autres	18 350,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
61521	Entretien terrains	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	37 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	71 000,00	0,00		67 520,00	67 520,00	0,00	67 520,00	67 520,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	17 000,00	0,00		23 552,00	23 552,00	0,00	23 552,00	23 552,00
6156	Maintenance	33 240,00	0,00		37 300,00	37 300,00	0,00	37 300,00	37 300,00
6161	Multirisques	16 330,00	0,00		18 151,00	18 151,00	0,00	18 151,00	18 151,00
617	Etudes et recherches	68 058,00	0,00		22 374,00	22 374,00	0,00	22 374,00	22 374,00
6182	Documentation générale et technique	1 800,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	27 400,00	0,00		31 200,00	31 200,00	0,00	31 200,00	31 200,00
62268	Autres honoraires, conseils	182 550,00	0,00		110 820,00	110 820,00	0,00	110 820,00	110 820,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

ID : 063-200004802-20230322-230322\_14-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information	Crédits gérés		Vote
								Crédits gérés dans le cadre d'une AE	hors AE	
			I			II		III = I + II		
6232	Fêtes et cérémonies	23 490,00	0,00		23 250,00	23 250,00	0,00	23 250,00	23 250,00	23 250,00
6234	Réceptions	15 300,00	0,00		8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00	8 200,00
6238	Divers	84 400,00	0,00		55 300,00	55 300,00	0,00	55 300,00	55 300,00	55 300,00
6245	Transports de personnes extérieures	38 810,00	0,00		89 800,00	89 800,00	0,00	89 800,00	89 800,00	89 800,00
6251	Voyages, déplacements et missions	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	0,00		8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00	8 300,00	8 300,00
6262	Frais de télécommunications	52 372,00	0,00		44 770,00	44 770,00	0,00	44 770,00	44 770,00	44 770,00
627	Services bancaires et assimilés	1 240,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	71 080,00	0,00		42 100,00	42 100,00	0,00	42 100,00	42 100,00	42 100,00
6282	Frais de gardiennage	1 000,00	0,00		1 050,00	1 050,00	0,00	1 050,00	1 050,00	1 050,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	91 600,00	0,00		86 056,00	86 056,00	0,00	86 056,00	86 056,00	86 056,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	28 600,00	0,00		28 600,00	28 600,00	0,00	28 600,00	28 600,00	28 600,00
62878	Remb. frais à des tiers	4 875,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	10 700,00	0,00		12 200,00	12 200,00	0,00	12 200,00	12 200,00	12 200,00
63512	Taxes foncières	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 058 710,00	0,00		2 268 345,61	2 268 345,61		2 268 345,61	2 268 345,61	2 268 345,61
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 000,00	0,00		5 300,00	5 300,00		5 300,00	5 300,00	5 300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	23 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00		28 000,00	28 000,00	28 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	939 690,00	0,00		1 006 045,61	1 006 045,61		1 006 045,61	1 006 045,61	1 006 045,61
64112	SFT, indemnité de résidence	15 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
64113	NBI	9 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00	23 000,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	2 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	322 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
64131	Rémunérations	153 000,00	0,00		170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	49 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	188 000,00	0,00		201 000,00	201 000,00		201 000,00	201 000,00	201 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	298 000,00	0,00		305 000,00	305 000,00		305 000,00	305 000,00	305 000,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	7 500,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 120,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00	27 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	17 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

(Vote)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information	Credits gérés hors AE	III = I + II
			I			II	Crédits gérés dans le cadre d'une AE		
014	Atténuations de produits	3 684 971,51	0,00		4 206 152,32	4 206 152,32		4 206 152,32	4 206 152,32
73913	Revers. taxes urbanisation et environ.	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
739211	Attribution de compensation	2 486 488,84	0,00		2 486 489,00	2 486 489,00		2 486 489,00	2 486 489,00
739221	FNGIR	250 472,00	0,00		250 472,00	250 472,00		250 472,00	250 472,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	340 407,00	0,00		334 828,00	334 828,00		334 828,00	334 828,00
7398	Revers., restitutions et préj. divers	607 603,67	0,00		1 127 363,32	1 127 363,32		1 127 363,32	1 127 363,32
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 822 627,50	0,00	0,00	2 971 316,41	2 971 316,41	0,00	2 971 316,41	2 971 316,41
65311	Indemnités de fonction	100 000,00	0,00		104 000,00	104 000,00	0,00	104 000,00	104 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65313	Cotisations de retraite	7 600,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	31 000,00	0,00		32 200,00	32 200,00	0,00	32 200,00	32 200,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	1 164 513,00	0,00		1 238 337,00	1 238 337,00	0,00	1 238 337,00	1 238 337,00
65568	Autres contributions	200 653,72	0,00		253 279,41	253 279,41	0,00	253 279,41	253 279,41
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	100 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
657348	Subv. fonct. autres communes	58 305,57	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6573644	Subv. fonct. syndicat exploitant un SPIC	325 000,00	0,00		394 000,00	394 000,00	0,00	394 000,00	394 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	540 000,00	0,00		540 000,00	540 000,00	0,00	540 000,00	540 000,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	64 443,00	0,00		64 500,00	64 500,00	0,00	64 500,00	64 500,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	209 512,21	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65823	Déficit BA à caract. indust. et commerc.	0,00	0,00		205 000,00	205 000,00	0,00	205 000,00	205 000,00
65888	Autres	9 100,00	0,00		69 500,00	69 500,00	0,00	69 500,00	69 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>10 029 758,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 921 286,34</b>	<b>10 921 286,34</b>	<b>0,00</b>	<b>10 921 286,34</b>	<b>10 921 286,34</b>
66	Charges financières	34 813,17	0,00		30 783,67	30 783,67		30 783,67	30 783,67
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 308,23	0,00		28 251,53	28 251,53		28 251,53	28 251,53
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-495,06	0,00		-467,86	-467,86		-467,86	-467,86

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le **27 MARS 2023**  
ID : 063-200004802-20230322-230322\_14-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Credits gérés		Vote)
							Credits gérés dans le cadre d'une AE	Credits gérés hors AE	
6688	Autres	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	III = I + II
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			75,00	75,00	75,00	75,00	
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			75,00	75,00	75,00	75,00	
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>44 813,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 858,67</b>	<b>38 858,67</b>	<b>38 858,67</b>	<b>38 858,67</b>	
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>10 074 572,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 960 145,01</b>	<b>10 960 145,01</b>	<b>10 960 145,01</b>	<b>10 960 145,01</b>	
023	Virement à la section d'investissement	3 091 120,00			2 540 000,00	2 540 000,00	2 540 000,00	2 540 000,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	355 624,31			436 232,68	436 232,68	436 232,68	436 232,68	
6811	Dot. amort. immos incorporelles	355 624,31			436 232,68	436 232,68	436 232,68	436 232,68	
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>3 446 744,31</b>			<b>2 976 232,68</b>	<b>2 976 232,68</b>	<b>2 976 232,68</b>	<b>2 976 232,68</b>	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	2 889,37
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-3 357,23
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-467,86

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>10 688 921,57</b>	<b>0,00</b>	<b>11 583 426,41</b>	<b>11 583 426,41</b>	<b>11 583 426,41</b>
013	Atténuations de charges (3)	74 971,00	0,00	85 573,67	85 573,67	85 573,67
6419	Remboursements rémunérations personnel	74 971,00	0,00	85 573,67	85 573,67	85 573,67
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 034 694,00	0,00	1 114 925,96	1 114 925,96	1 114 925,96
70323	Red. occupation dom. public	82 490,00	0,00	94 590,00	94 590,00	94 590,00
70328	Autres droits stationnement et location	9 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	36 028,00	0,00	38 901,00	38 901,00	38 901,00
7084-1	Mise à dispo personnel BA,régie	287 576,00	0,00	344 100,00	344 100,00	344 100,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	227 212,00	0,00	228 500,00	228 500,00	228 500,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régions	389 719,00	0,00	382 069,16	382 069,16	382 069,16
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	25 233,80	25 233,80	25 233,80
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 919,00	0,00	1 532,00	1 532,00	1 532,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 414 753,53	0,00	2 403 097,00	2 403 097,00	2 403 097,00
73211	Attribution de compensation	19 132,53	0,00	19 133,00	19 133,00	19 133,00
7351	Fract* compens. TFPB, taxe rés. princ.	1 395 621,00	0,00	1 562 153,00	1 562 153,00	1 562 153,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	821 811,00	821 811,00	821 811,00
731	Fiscalité locale	7 056 783,00	0,00	6 805 181,00	6 805 181,00	6 805 181,00
73111	Impôts directs locaux	4 388 389,00	0,00	4 742 849,00	4 742 849,00	4 742 849,00
73112	Cotisation sur la VAE	799 027,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	322 917,00	0,00	348 578,00	348 578,00	348 578,00
73114	Imposition for. sur entrep. réseaux	536 292,00	0,00	383 825,00	383 825,00	383 825,00
73136	Taxe gest* milieux aqua, prévent* inond	405 158,00	0,00	393 929,00	393 929,00	393 929,00
731721	Taxe de séjour	605 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
731722	Taxe additionnelle à la taxe de séjour	0,00	0,00	286 000,00	286 000,00	286 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 039 148,04	0,00	1 102 292,00	1 102 292,00	1 102 292,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	431 484,00	0,00	477 966,00	477 966,00	477 966,00
744	FCTVA	2 000,00	0,00	7 006,00	7 006,00	7 006,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	4 800,00
74718	Autres participations Etat	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74788	Autres	75 966,04	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	58 672,00	58 672,00	58 672,00
748311	Compens. pertes bases imposition CET	197 914,00	0,00	197 927,00	197 927,00	197 927,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	272 219,00	0,00	271 356,00	271 356,00	271 356,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	9 565,00	0,00	9 565,00	9 565,00	9 565,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	V
			I	II	III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (3)	29 148,00	0,00	34 420,78	34 420,78
757	Subventions	24 148,00	0,00	0,00	0,00
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	0,00	0,00	24 419,00	24 419,00
75888	Autres	5 000,00	0,00	10 001,78	10 001,78
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>10 649 497,57</b>	<b>0,00</b>	<b>11 545 490,41</b>	<b>11 545 490,41</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>10 649 497,57</b>	<b>0,00</b>	<b>11 545 490,41</b>	<b>11 545 490,41</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	39 424,00		37 936,00	37 936,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00		20 000,00	20 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	19 424,00		17 936,00	17 936,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>39 424,00</b>		<b>37 936,00</b>	<b>37 936,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	<b>DEPENSES</b>	<b>421 950,46</b>	<b>945 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>210 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>622 772,66</b>	<b>1 706 000,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	322 950,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	16 200,00	0,00	60 000,00	0,00	55 620,00	6 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	454 200,00	0,00	144 000,00	0,00	117 396,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	474 600,00	0,00	6 000,00	0,00	449 756,66	1 700 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	99 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>2 561 834,77</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>320 000,00</b>	<b>960 000,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	96 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 342 060,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00	350 000,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	123 774,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	<b>DEPENSES</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves	408 000,00	963 200,00	321 999,56	0,00		5 598 922,68
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		322 950,46
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	316 800,00	0,00	0,00		459 620,00
204	Subventions d'équipement versées	-43 514,00	0,00	319 529,00	0,00		276 015,00
21	Immobilisations corporelles	370 000,00	352 400,00	0,00	0,00		1 437 996,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	224 000,00	0,00	0,00		2 854 355,66
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		99 000,00
27	Autres immobilisations financières	76 514,00	70 000,00	0,00	0,00		146 514,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	2 470,56	0,00		2 470,56
	<b>RECETTES</b>						
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00	130 852,00	0,00	0,00		4 572 686,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		96 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		2 342 060,77
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	60 852,00	0,00	0,00		670 852,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 270 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	70 000,00	0,00	0,00		193 774,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

		Envoyé en préfecture le 27/03/2023		Reçu en préfecture le 27/03/2023		Reçu en préfecture le 27/03/2023	
		Publié le		Publié le		Publié le	
		ID : 083-200004802-20230322-25632_14-DE		ID : 083-200004802-20230322-25632_14-DE		ID : 083-200004802-20230322-25632_14-DE	
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		
164	Emprunts auprès des éts financiers	421 950,46
261	Titres de participation	322 950,46
		99 000,00
		<b>2 561 834,77</b>
<b>RECETTES</b>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	96 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	430 000,00
106	Réserves	1 912 060,77
276	Autres créances immobilisées	123 774,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	<b>DEPENSES</b>	<b>945 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
202	Frais réalisation documents urbanisme	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	8 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	305 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Instalatl*, matériel, outillage techniq.	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	127 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	474 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
164	Emprunts auprès des ét financiers	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult.,éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc. 0342 Section culture, éducation et sports		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>DEPENSES</b>							
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat., matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>							
164	Emprunts auprès des établissements financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

**A1.900**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décanLact' interrég.,eur.,intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>945 000,00</b>
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	305 000,00
215	Installat', matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	127 200,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	474 600,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>300 000,00</b>
164	Emprunts auprès des ét financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	24 000,00	0,00	0,00	186 000,00	210 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00
213	Constructions	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
215	Instalati*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20		21			22		
		Services communs		Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		211	212	213	221	222	223		
		Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
			251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	31 Culture							
		311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 696,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagement de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat., matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	11 696,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.903**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)						
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	
	<b>DEPENSES</b>	<b>25 400,00</b>	<b>479 920,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>69 756,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	5 700,00	13 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	19 700,00	24 000,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00
Z18	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00
Z31	Immobilisations corporelles en cours	0,00	442 000,00	0,00	0,00	7 756,66	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>320 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
164	Emprunts auprès des ét financiers	0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

A1.903

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	622 772,66
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 620,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 700,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 696,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	449 756,66
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 mars 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance			422 Petite enfance			
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 706 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>960 000,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610 000,00
164	Emprunts auprès des ets financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A1.904

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FUNCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	429	430	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention						
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 706 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700 000,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	960 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610 000,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



27 MARS 2023

ID : 083-200004002-2023032223032\_14-DE

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 4-4 – RSA**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	51 Aménagement et services urbains							
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00	0,00
275	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>
164	Emprunts auprès des établissements financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



27 MARS 2023

IV

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	55 Habitat (Logement)					555 Logement social			
		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif		553 Aide à l'accès à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	408 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	-43 514,00	0,00	0,00	0,00	-43 514,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	76 514,00	0,00	0,00	0,00	76 514,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
164	Emprunts auprès des étis financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs		61 Interventions économiques transversales		62 Structure d'animation et de dév. éco.		63 Actions sectorielles				
								631		632		633
								Agriculture, pêche et agro-alimentaire		Industrie, commerce et artisanat		Développement touristique
								6312				
								Laboratoire				
								Autres				
	<b>DEPENSES</b>											
203	Frais d'études, recherche, développement	329 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 800,00	0,00	0,00	14 400,00
205	Licences, procédés, droits similaires	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	84 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	132 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>41 352,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	41 352,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.906**

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et Innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	<b>432 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>963 200,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	264 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	66 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	167 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	28 000,00	0,00	0,00	38 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>19 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>130 852,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	19 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 352,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs		71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine				
		721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine		721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine	
		7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyage			
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les Inondations	
	DEPENSES	0,00	2 470,56	0,00	0,00	319 529,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	319 529,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	2 470,56	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	321 999,56	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	319 529,00	
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 470,56	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs								
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

A1.908

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023  
ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.908**

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et allées climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A.1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures						86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES										
							0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	<b>DEPENSES</b>	<b>3 326 172,67</b>	<b>2 884 601,61</b>	<b>0,00</b>	<b>1 524 616,41</b>	<b>5 200,00</b>	<b>1 062 168,00</b>	<b>44 900,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	100,00	376 481,00	0,00	33 000,00	5 200,00	456 168,00	44 800,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 268 345,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	3 071 789,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	215 500,00	239 700,00	0,00	1 491 616,41	0,00	606 000,00	300,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	30 783,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	75,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>8 856 970,78</b>	<b>861 395,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>76 853,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	85 573,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	751 402,96	0,00	0,00	0,00	0,00	34 187,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 403 087,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 475 252,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	968 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 001,78	24 419,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	42 666,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	<b>DEPENSES</b>							
011	Charges à caractère général	0,00	24 100,00	1 980 686,32	8 000,00	99 700,00		10 960 145,01
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	24 100,00	435 123,00	1 000,00	99 700,00		1 475 472,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 268 345,61
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	1 127 363,32	7 000,00	0,00		4 206 152,32
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	418 200,00	0,00	0,00		2 971 316,41
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		30 783,67
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 000,00
	<b>RECETTES</b>							
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	393 929,00	0,00		11 545 490,41
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	329 386,00	0,00	0,00		85 573,67
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 114 925,96
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	936 000,00	383 929,00	0,00		2 403 097,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	51 006,00	0,00	0,00		6 805 181,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 102 292,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		34 420,78
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Operations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	100,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	10 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	205 500,00
661	Charges d'intérêts	27 783,67
668	Autres charges financières	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	8 000,00
739	Reversl. et restit. sur impôts et taxes	3 071 789,00
		<b>3 326 172,67</b>
<b>RECETTES</b>		
731	Fiscalité locale	5 475 252,00
732	Fiscalité reversée	19 133,00
735	Fraction de TVA	2 383 964,00
741	D.G.F.	477 966,00
744	FC TVA	7 006,00
746	Dotation générale de décentralisation	4 800,00
748	Autres attributions et participations	478 848,00
758	Produits divers de gestion courante	10 001,78
		<b>8 856 970,78</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	<b>DEPENSES</b>	<b>2 700 201,61</b>	<b>0,00</b>	<b>35 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	72 260,00	0,00	2 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	19 000,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	9 900,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	30 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	18 151,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	40 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	15 000,00	0,00	32 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Frais postaux et frais télécommunication	52 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	38 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	33 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 652 045,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	573 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	93 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	75,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>861 395,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	85 573,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	751 402,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	24 419,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc. 0342 Section culture, éducation et sports		035 Conseil de territoire	
	<b>DEPENSES</b>	<b>-146 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	146 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,acc° interrég.,eur.,intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	2 884 601,61
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	74 410,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	30 300,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	18 151,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	47 050,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	52 770,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	38 400,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	33 300,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	1 652 045,61
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	573 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	146 700,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	93 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	75,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	861 395,63
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	85 573,67
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	751 402,96
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	24 419,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051	052	058		TOTAL DU CHAPITRE
		FSE	FEDER	Autres		
				0580	0581	
				FEADER	FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>1 240 937,00</b>	<b>0,00</b>	<b>279 879,41</b>	<b>1 524 616,41</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	700,00	2 600,00	0,00	0,00	3 300,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	1 238 337,00	0,00	253 279,41	1 491 616,41
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		211 Ecoles maternelles			212 Ecoles primaires			221 Collèges		
		213 Classes regroupées			222 Lycées publics			223 Lycées privés		
		0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle					26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.932**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes				284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement	29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	31 Culture												
		30 Services communs	311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	1 000,00	0,00	94 722,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 000,00	0,00	2 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	10 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	16 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven <sup>t</sup> opt prop. - Subvent <sup>t</sup>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)						
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	
	<b>DEPENSES</b>	<b>181 660,00</b>	<b>139 876,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>644 910,00</b>	<b>0,00</b>	
606	Achats non stockés de matières et fourni	111 170,00	65 500,00	0,00	0,00	25 070,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	31 500,00	52 700,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	35 740,00	21 676,00	0,00	0,00	24 840,00	0,00	
657	Charges intervenant cpt prop. - Subventi*	0,00	0,00	0,00	0,00	590 000,00	0,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 062 168,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 110,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 450,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 652,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 200,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 300,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 256,00
657	Charges interveni* cpt.prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	590 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES  
 A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale								
		420 Services communs	421 Famille et enfance			4214 Adolescence	422 Petite enfance			
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance		4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 100,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 300,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
615	Entretien et réparations.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 666,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 666,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
 A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	TOTAL DU CHAPITRE	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					
	<b>DEPENSES</b>	0,00	26 800,00	0,00	0,00	0,00	44 900,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 300,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	26 300,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	
615	Entretien et réparations	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	34 187,00	0,00	0,00	0,00	76 853,00	
706	Prestations de services	0,00	34 187,00	0,00	0,00	0,00	34 187,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 666,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	51 Aménagement et services urbains												
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain	518 Autres actions d'aménagement urbain	518 Autres actions d'aménagement urbain			
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
506	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
511	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A2.935

FUNCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52	53	54	55				
		Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural et autres espaces de dév.	Habitat (Logement)				
					551	552	553	554	555
					Parc privé de la collectivité	Aide au secteur localif	Aide à l'accession à la propriété	Aire d'accueil des gens du voyage	Logement social
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

A2.935

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat ( suite 2 )**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	24 100,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs		61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			633 Développement touristique	
		150 705,00	0,00			631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat		
						6311 Laboratoire	6312 Autres			
	<b>DEPENSES</b>	<b>150 705,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>127 538,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 578 863,32</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	800,00
611	Contrats de prestations de services	9 151,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 636,00	0,00	0,00	6 600,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	61 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
617	Etudes et recherches	17 374,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00	0,00	0,00	3 800,00
623	Pub., publications, relations publiques	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	36 000,00
625	Déplacements et missions	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00	0,00	0,00	2 800,00
657	Charges intervenant cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	394 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 127 363,32
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 163 006,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	211 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	936 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 006,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.936

## FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		<b>105 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 780,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 980 686,32</b>
	<b>DEPENSES</b>						
606	Achats non stockés de matières et fourni	8 110,00	0,00	2 480,00	0,00	0,00	13 970,00
611	Contrats de prestations de services	32 000,00	0,00	400,00	0,00	0,00	130 789,00
613	Locations	5 600,00	0,00	600,00	0,00	0,00	6 200,00
615	Entretien et réparations	14 120,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	79 020,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 374,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	31 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 220,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00	42 100,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 600,00
625	Déplacements et missions	500,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	2 200,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	300,00
628	Divers	9 850,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	46 350,00
657	Charges intervenant cpt prop. - Subventif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	394 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	4 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	24 200,00
739	Reversst. et resilt. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 127 363,32
	<b>RECETTES</b>	<b>113 622,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 714,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 316 342,00</b>
703	Receivances utilisation du domaine	94 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 590,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	4 714,00	0,00	0,00	4 714,00
708	Autres produits	19 032,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 032,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	986 000,00
747	Participations	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	51 006,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27/03/2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

72  
722  
721  
720

72  
721  
722

720

71  
70

72  
721  
722

Article / compte nature (1)	Libellé	72 Actions déchets et propreté urbaine																				
		70 Services communs		71 Actions transversales		72 Propreté urbaine																
		720 Services communs collecte et propreté			721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine															
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	1 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00
628	Divers	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	393 929,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	393 929,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie						76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	759 Autres actions				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>8 000,00</b>	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>393 929,00</b>	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	393 929,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le 27/03/2023  
 ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs								
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	5 000,00	0,00	94 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	43 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							849 Sécurité routière
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.938**

**FONCTION 3 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 200,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le



ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts capitalisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
						Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
						Nominal (2)						
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>												
1641 Emprunts en euros (total)												
1089 (PRINC-2019-1)	26/07/2019		Agence France Locale	F	FIXE	0,480	0,488		T	C	O	A-1
1090 (PRINC-2019-2)	26/07/2019		Agence France Locale	F	FIXE	0,480	0,488		T	C	O	A-1
1092 (PRINC-2019-4)	26/07/2019		Agence France Locale	F	FIXE	0,500	0,508		T	C	O	A-1
1420 (PRINC-2020-1)	25/05/2020		Agence France Locale	F	FIXE	0,620	0,630		T	C	O	A-1
1884 (PRINC-2021-1)	07/09/2021		Agence France Locale	F	FIXE	0,620	0,631		T	C	O	A-1
43517051256 (PRINC-2014-1)	09/06/2004		Crédit Agricole	V	TEC5	3,510	2,756		T	P	O	A-1
5140537 (PRINC-2017-1)	01/06/2017		Caisse des Dépôts et Consignation	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
956 (PRINC-2019-3)	17/04/2019		Agence France Locale	F	FIXE	0,880	0,875		T	C	O	A-1
MON281303EUR (PRINC-2013-1)	20/11/2013		SFIL	F	FIXE	3,410	3,478		T	P	O	A-1
MON515345EUR (PRINC-2017-2)	12/05/2017		SFIL	F	FIXE	1,390	1,419		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de frage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)												

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pront d'amortissement (7)	O/N	gorfe d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
<b>Total général</b>					<b>4 674 400,00</b>								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1564 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		3 005 951,96					312 950,46	23 251,53	0,00	2 889,37
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 005 951,96					312 950,46	23 251,53	0,00	2 889,37
1069 (PRINC-2019-1)	N	0,00	A-1	58 333,29	8,73	F	FIXE	0,480	6 866,68	271,69	0,00	8,27
1090 (PRINC-2019-2)	N	0,00	A-1	131 250,00	8,73	F	FIXE	0,480	15 000,00	611,30	0,00	18,60
1092 (PRINC-2019-4)	N	0,00	A-1	337 500,00	8,98	F	FIXE	0,500	37 500,00	1 639,46	0,00	50,00
1420 (PRINC-2020-1)	N	0,00	A-1	583 333,36	9,98	F	FIXE	0,620	58 333,32	3 529,02	0,00	90,42
1864 (PRINC-2021-1)	N	0,00	A-1	468 750,00	18,72	F	FIXE	0,820	25 000,00	2 887,52	0,00	91,71
43517061256 (PRINC-2014-1)	N	0,00	A-1	50 465,21	1,45	V	TEC5	0,050	33 632,55	18,93	0,00	0,39
5140537 (PRINC-2017-1)	N	0,00	A-1	700 000,00	13,58	F	FIXE	0,000	50 000,00	0,00	0,00	0,00
956 (PRINC-2019-3)	N	0,00	A-1	214 285,70	8,73	F	FIXE	0,860	24 489,80	1 788,15	0,00	54,41
MON281303EUR (PRINC-2013-1)	N	0,00	A-1	335 377,66	6,00	F	FIXE	3,410	48 994,79	10 814,29	0,00	2 441,41
MON515345EUR (PRINC-2017-2)	N	0,00	A-1	126 866,74	9,42	F	FIXE	1,390	13 333,32	1 691,17	0,00	134,16
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquisiteurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	Capital	
						Type de taux (13)	Index (14)				
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>3 005 951,96</b>				<b>23 251,53</b>	<b>0,00</b>	<b>312 950,46</b>	<b>2 889,37</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart entre ces indices / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'incertitude contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou la cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 005 951,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barriere simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture						Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tuitnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numero de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le 27/03/2023  
ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE



**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES**

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du	
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		Durée (en années)		2019-12-20	
		Catégories de biens amortis			
L	Frais études élaboré modif docs urbanisme	10		20/12/2019	
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5		20/12/2019	
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5		20/12/2019	
L	Subv Etat Infrast intérêt national	20		20/12/2019	
L	Subv Et IC Biens mobiliers matériel études	5		20/12/2019	
L	Subv autres gpts mob matériel études	15		20/12/2019	
L	Subv autres gpts mob matériel études	5		20/12/2019	
L	Subv autres gpts Bâtiments installations	15		20/12/2019	
L	Subv autres gpts infrast intérêt national	20		20/12/2019	
L	Concessions et droits similaires	2		20/12/2019	
L	Autres agencements et aménagements	15		20/12/2019	
L	Installations de voirie	20		20/12/2019	
L	Classe : 21531_0	60		20/12/2019	
L	Autres instal matériels et outillages techniques	10		20/12/2019	
L	Appareils de labo, de bureau (hors informatique)	5		20/12/2019	
L	Voiture	5		20/12/2019	
L	Camion et véhicule industriel	7		20/12/2019	
L	Matériel informatique	4		20/12/2019	
L	Coffre-fort	5		20/12/2019	
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	10		20/12/2019	
L	Autres	10		20/12/2019	
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5		20/12/2019	
L	Classe : 261_0	0		20/12/2019	

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

## PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		52 409,91	52 409,91	0,00	52 409,91
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres provisions pour risques</b>	<b>0,00</b>		<b>52 409,91</b>	<b>52 409,91</b>	<b>0,00</b>	<b>52 409,91</b>
Risques liés à l'assurance statutaire	0,00	07/04/2015	13 915,95	13 915,95	0,00	13 915,95
Risques liés à l'assurance statutaire	0,00	12/04/2016	19 099,78	19 099,78	0,00	19 099,78
Risques liés à l'assurance statutaire	0,00	11/04/2017	19 394,18	19 394,18	0,00	19 394,18
Dépréciations (3)	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
Créances douteuses	0,00	26/10/2022	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>54 909,91</b>	<b>54 909,91</b>	<b>0,00</b>	<b>54 909,91</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 Mars 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	D	E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00		0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>54 909,91</b>	<b>54 909,91</b>	<b>0,00</b>	<b>54 909,91</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Créances douteuses	Créances douteuses	75,00	1	0,00	75,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 05	Intitulé de l'opération : STRUCTURATION DES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>				
458105	STRUCTURATION DES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT (5)	665 088,32	16 774,20	2 470,56	19 244,76
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	665 088,32	16 774,20	2 470,56	19 244,76
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>665 088,32</b>	<b>16 774,20</b>	<b>2 470,56</b>	<b>19 244,76</b>
	<b>RECETTES (b)</b>				
458205	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	58 349,90	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	58 349,90	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>58 349,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrive le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.



**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS**

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES  
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 085-200004802-20230322-230322\_14-DE

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés		
	Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le **27 MARS 2023**

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	0,00	0,00	0,00
8027	0,00	0,00	0,00
8028			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	EN ETPT (4)		TOTAL
					AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		47,00	1,00	48,00	24,00	3,00	27,00
Adjoint Administratif	C	11,00	0,00	11,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint Administratif principal de 1ere classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint Administratif principal de 2eme classe	C	15,00	1,00	16,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique principal de 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif Conseiller Numerique Mediatheques	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent administratif Conseiller Numerique France Service	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attache	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attache principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Redacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Redacteur principal 1ere classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Redacteur principal 2eme classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		17,00	1,00	18,00	11,00	1,00	12,00
Adjoint Technique	C	5,00	1,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint Technique principal de 2eme classe	C	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maitrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingenieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingenieur principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal 1ere classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 2eme classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	NON TITULAIRES
Educateur de Jeunes Enfants	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Adjoint Patrimoine Principal de 2eme classe	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>66,00</b>	<b>3,00</b>	<b>69,00</b>	<b>37,00</b>	<b>41,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 5 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>231 555,00</b>		
Adjoint administratif Conseiller Numérique Mediatheques	C	ADM		36 092,00	332-24 Conseil Numérique Mediatheques	CDD
Agent administratif Conseiller Numérique France Service	C	ADM		42 637,00	332-24 Conseiller Numérique France Services	CDD
Ingenieur principal	A	TECH		97 236,00	327-5	CDI
Redacteur principal 2eme classe	B	ADM		55 590,00	332-24 Chargé de mission Projet Alimentaire Territorial	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>231 555,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation.  
POL : Police.  
POLMP : Sapeurs-pompiers.  
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
332-23-1\* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
332-23-2\* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
332-24 : Contrat à durée déterminée d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.  
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
332-8-1\* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
332-8-2\* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve d'aucun concours territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-3\* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
332-8-4\* : Communes nouvelles issues de fusion de communes mentionnées à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-5\* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
332-8-6\* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
327-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
326-32 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).  
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.  
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES**

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée,...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel	01/01/2014	Sans Fiscalite propre	85 247,03
Syndicat Mixte Electricite du Var SYMIELEC	01/01/2014	Sans Fiscalite propre	6 000,09
Syndicat Mixte Argens	20/10/2014	Sans Fiscalite propre	100 482,29
Syndicat Mixte Vol Voile du Pas de Fayence	01/01/2015	Sans Fiscalite propre	5 000,00
GIP Agence de Renovation Energetique du Var	12/12/2016	Sans Fiscalite propre	13 600,00
SMIAGE Syndicat Mixte Inondations Amenagement Gestion Eau	01/01/2018	Sans Fiscalite propre	362 479,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



## IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

### LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le 27 MARS 2023  
 ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EPA	DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	01/01/2016			SPA	non
EPA	ZA DE BROVES	01/01/2017			SPA	oui
SPIC	ASSAINISSEMENT	01/01/2020			SPIC	non
SPIC	EAU	01/01/2020			SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>340 886,46</b>	<b>I 340 886,46</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>322 950,46</b>	<b>322 950,46</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	322 950,46	322 950,46
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>17 936,00</b>	<b>17 936,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	17 936,00	17 936,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>340 886,46</b>	<b>2 579 532,33</b>	<b>1 401 498,31</b>	<b>4 321 917,10</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>3 696 006,68</b>	<b>III 3 696 006,68</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>623 774,00</b>	<b>623 774,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	430 000,00	430 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
266	Autres formes de participation	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
2745	Avances remboursables	70 000,00	70 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	123 774,00	123 774,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>3 072 232,68</b>	<b>3 072 232,68</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	436 232,68	436 232,68
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00
28041413	Subv. Cne GFP : Projet infrastructure	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	96 000,00	96 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 540 000,00	2 540 000,00

27 MARS 2023

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)		
<b>Total ressources propres disponibles</b>	3 696 006,68	2 068 969,87	0,00	1 912 060,77	7 677 037,32

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II 4 321 917,10
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV 7 677 037,32
<b>Solde</b>	V = IV - II (8) 3 355 120,22

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200014802-20230322-23692\_14-DE



Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le **27 MARS 2023**

Berger  
Evrault

ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**D5.1**

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le **27 MARS 2023**  
ID : 083-200004802-20230322-230322\_14-DE

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D5.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

27 MARS 2023

## V – ARRETE ET SIGNATURES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ALEXANDRE Coraline	
BERNARD Laurence	
BLANC Maryvonne	
BOUCHARD Rene	
BOUGE Camille	
CAUVY Brigitte	
CAVALLIER Francois	
COULON Christian	
COURANT Aurelie	
DE CLARENS Patrick	
DUMESNY Patrice	
DURAND-TERRASSON Philippe	
FAUR Lois	
FELIX Michel	
HENRY Bernard	
HUET Jean-Yves	
LEFEBVRE Ophelie	
MANKAI Marie-Josee	
MARIET Claudette	
MARIN Daniel	

27 MARS 2023

**V – ARRETE ET SIGNATURES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

MARTEL Nicolas	
MENUT Elisabeth	
ORFEO Marco	
PERRET Michele	
RAYNAUD Michel	
REZK Michel	
ROBBE Myriam	
SAILLET Jerome	
THEODOSE Christian	
Ugo Rene	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2023

9 convocations

Présenté par (1), Le Président

A, le Fayence le 22/03/2023



Le Président

René UGO

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A, le Fayence le 22/03/2023

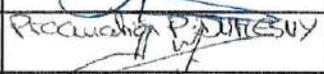
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ALEXANDRE Coraline	<i>Alexandre</i>
BERNARD Laurence	Procuration JY HUET
BLANC Maryvonne	<i>M. Blanc</i>
BOUCHARD Rene	<i>R. Bouchard</i>
BOUGE Camille	<i>C. Bouge</i>
CAUVY Brigitte	<i>B. Cavy</i>
CAVALLIER Francois	<i>F. Cavallier</i>
COULON Christian	<i>C. Coulon</i>
COURANT Aurelie	Procuration H. REZK
DE CLARENS Patrick	Procuration F. CAVALLIER
DUMESNY Patrice	<i>P. Dumesny</i>
DURAND-TERRASSON Philippe	<i>P. Durand-Terrasson</i>
FAUR Lois	Procuration J. SAILLET
FELIX Michel	Procuration H. ALEXANDRE
HENRY Bernard	<i>B. Henry</i>
HUET Jean-Yves	<i>J. Y. Huet</i>
LEFEBVRE Ophelie	<i>O. Lefebvre</i>
MANKAI Marie-Josée	<i>M. Mankai</i>
MARIET Claudette	Procuration B. BARRAUD
MARIN Daniel	Procuration H. HENRY

## V – ARRETE ET SIGNATURES

## ARRETE ET SIGNATURES

A

MARTEL Nicolas	
MENUT Elisabeth	
ORFEO Marco	
PERRET Michele	
RAYNAUD Michel	absent
REZK Michel	
ROBBE Myriam	
SAILLET Jerome	
THEODOSE Christian	
Ugo Rene	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE**

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents..... 1  
Suffrages exprimés..... 29

**DCC n° 230322/15**

**SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00**

Secrétaire de séance : Myriam ROBBE

Date de convocation : 15-03-2023

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents :** René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés :** Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD) , P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

**BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023**

L'instruction budgétaire et comptable M57 permet à l'assemblée délibérante d'autoriser l'exécutif, si les crédits budgétaires sont insuffisants en cours d'année, à transférer des crédits depuis un autre chapitre de la section par le mécanisme de fongibilité des crédits dans les limites autorisées par l'assemblée. En effet, si l'assemblée délibérante l'autorise à l'occasion du vote du budget, dans les limites qu'elle fixe, l'exécutif peut procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein des deux sections, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur le budget primitif 2023 du budget annexe DMA, arrêté comme suit :

- Recettes de fonctionnement	:	9 817 978.44€
- Dépenses de fonctionnement	:	9 817 978.44€
- Recettes d'investissement	:	3 278 721.37€
- Dépenses d'investissement	:	3 278 721.37€

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU l'instruction budgétaire et comptable M57,  
VU le débat d'orientation budgétaire du 28 février 2023,  
VU l'avis de la commission des finances du 15 mars 2023,  
VU le projet de budget primitif 2023 du budget annexe DMA,

ENTENDU cet exposé,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :**

- **APPROUVE** le Budget Primitif du budget annexe des Déchets Ménagers et Assimilés pour l'exercice 2023 comme suit :

- Recettes de fonctionnement	:	9 817 978.44€
- Dépenses de fonctionnement	:	9 817 978.44€
- Recettes d'investissement	:	3 278 721.37€
- Dépenses d'investissement	:	3 278 721.37€

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le **27 MARS 2023**

ID : 083-200004802-20230322-230322\_15-DE



- **VOTE** ce budget comme suit :
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- **AUTORISE** le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des dépenses de personnel.

Tourrettes, le 23 mars 2023

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance



René UGO  
Président

27 MARS 2023



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus :  
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)**

Numéro SIRET : 20000480200027

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FAYENCE

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

27 MARS 2023

Berger  
Levallois

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	116
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	117
B3.1 - Etat des provisions constituées	118
B3.2 - Etalement des provisions	120
B4 - Etat des charges transférées	121
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	122
B6 - Prêts	123
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	124
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	125
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	126
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	129
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	130
B11.2 - Liste des établissements publics créés	131
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	132
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	133
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	134
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	136
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	137
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	138
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	139

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



## I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :  
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

27 MARS 2023

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		<b>(I) 513 026,68</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	10 051,90
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	500 994,78
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 980,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		<b>(II) 0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 765 694,69	3 064 173,20
	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	513 026,68	133 893,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 80 655,17
	=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>3 278 721,37</b>	<b>3 278 721,37</b>
VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	9 817 978,44	8 909 889,22
	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 908 089,22
	=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>9 817 978,44</b>	<b>9 817 978,44</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>13 096 699,81</b>	<b>13 096 699,81</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)			0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

**II**  
**C1**

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	718 312,00	133 893,00	679 784,44	679 784,44	813 677,44
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 090 000,00	0,00	652 000,00	652 000,00	652 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 808 312,00</b>	<b>133 893,00</b>	<b>1 331 784,44</b>	<b>1 331 784,44</b>	<b>1 465 677,44</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	306 690,52	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	298 478,51	298 478,51	298 478,51
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	873 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 180 490,52</b>	<b>0,00</b>	<b>528 478,51</b>	<b>528 478,51</b>	<b>528 478,51</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 988 802,52</b>	<b>133 893,00</b>	<b>1 860 262,95</b>	<b>1 860 262,95</b>	<b>1 994 155,95</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	289 700,00		525 000,00	525 000,00	525 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	674 674,62		668 910,25	668 910,25	668 910,25
041	Opérations patrimoniales (10)	50 300,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 014 674,62</b>		<b>1 203 910,25</b>	<b>1 203 910,25</b>	<b>1 203 910,25</b>

<b>TOTAL</b>	<b>4 003 477,14</b>	<b>133 893,00</b>	<b>3 064 173,20</b>	<b>3 064 173,20</b>	<b>3 198 066,20</b>
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>80 655,17</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 278 721,37</b>
---	---------------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR  
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

**1 174 210,25**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 350 548,20	0,00	6 058 568,97	6 058 568,97	6 058 568,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 132 813,00	0,00	2 460 000,00	2 460 000,00	2 460 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	33 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>7 516 361,20</b>	<b>0,00</b>	<b>8 570 568,97</b>	<b>8 570 568,97</b>	<b>8 570 568,97</b>
66	Charges financières	82 844,45	0,00	41 996,22	41 996,22	41 996,22
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		6 503,00	6 503,00	6 503,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>7 604 205,65</b>	<b>0,00</b>	<b>8 624 068,19</b>	<b>8 624 068,19</b>	<b>8 624 068,19</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	289 700,00		525 000,00	525 000,00	525 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	674 674,62		668 910,25	668 910,25	668 910,25
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>964 374,62</b>		<b>1 193 910,25</b>	<b>1 193 910,25</b>	<b>1 193 910,25</b>
<b>TOTAL</b>		<b>8 568 580,27</b>	<b>0,00</b>	<b>9 817 978,44</b>	<b>9 817 978,44</b>	<b>9 817 978,44</b>
+						
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>9 817 978,44</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – DEPENSES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	9 700,00	9 700,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	203 614,00	0,00	203 614,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	53 851,90	0,00	53 851,90
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 246 994,78	10 000,00	2 256 994,78
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	744 560,69	10 000,00	754 560,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>3 249 021,37</b>	<b>29 700,00</b>	<b>3 278 721,37</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 278 721,37</b>
---	---------------------

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	6 058 568,97		6 058 568,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 460 000,00		2 460 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	52 000,00	0,00	52 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	41 996,22	0,00	41 996,22
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	6 503,00	668 910,25	675 413,25
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		525 000,00	525 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>8 624 068,19</b>	<b>1 193 910,25</b>	<b>9 817 978,44</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>9 817 978,44</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – RECETTES

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	230 000,00	0,00	230 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	813 677,44	0,00	813 677,44
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	652 000,00	0,00	652 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		668 910,25	668 910,25
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		525 000,00	525 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>1 695 677,44</b>	<b>1 203 910,25</b>	<b>2 899 587,69</b>
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			80 655,17	
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT			298 478,51	
=				
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>3 278 721,37</b>	

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	17 715,71		17 715,71
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	560 737,00		560 737,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	7 188 196,00		7 188 196,00
74	Dotations et participations (8)	1 123 540,51		1 123 540,51
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	9 700,00	9 700,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>8 890 189,22</b>	<b>19 700,00</b>	<b>8 909 889,22</b>
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			908 089,22	
=				
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>9 817 978,44</b>	

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>4 096 411,96</b>	<b>513 026,68</b>	<b>0,00</b>	<b>2 765 694,69</b>	<b>2 765 694,69</b>	<b>0,00</b>	<b>2 765 694,69</b>	<b>3 278 721,37</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	57 230,00	10 051,90	0,00	43 800,00	43 800,00	0,00	43 800,00	53 851,90
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 228 700,00	500 994,78	0,00	1 746 000,00	1 746 000,00	0,00	1 746 000,00	2 246 994,78
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	570 000,00	1 980,00	0,00	742 580,69	742 580,69	0,00	742 580,69	744 580,69
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 855 930,00</b>	<b>513 026,68</b>	<b>0,00</b>	<b>2 532 380,69</b>	<b>2 532 380,69</b>	<b>0,00</b>	<b>2 532 380,69</b>	<b>3 045 407,37</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 171 763,96	0,00	0,00	203 614,00	203 614,00	0,00	203 614,00	203 614,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 171 763,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>203 614,00</b>	<b>203 614,00</b>	<b>0,00</b>	<b>203 614,00</b>	<b>203 614,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>4 027 693,96</b>	<b>513 026,68</b>	<b>0,00</b>	<b>2 735 994,69</b>	<b>2 735 994,69</b>	<b>0,00</b>	<b>2 735 994,69</b>	<b>3 249 021,37</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	18 418,00	0,00	0,00	19 700,00	19 700,00	0,00	19 700,00	19 700,00
041 Opérations patrimoniales (7)	50 300,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>68 718,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 700,00</b>	<b>29 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 700,00</b>	<b>29 700,00</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>								<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>3 278 721,37</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

III – VOTE DU BUDGET  
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>4 003 477,14</b>	<b>133 893,00</b>	<b>2 765 694,69</b>	<b>2 765 694,69</b>	<b>2 899 587,69</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	718 312,00	133 893,00	679 784,44	679 784,44	813 677,44
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 090 000,00	0,00	652 000,00	652 000,00	652 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 808 312,00</b>	<b>133 893,00</b>	<b>1 331 784,44</b>	<b>1 331 784,44</b>	<b>1 465 677,44</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	306 690,52	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	873 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 180 490,52</b>	<b>0,00</b>	<b>230 000,00</b>	<b>230 000,00</b>	<b>230 000,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>2 988 802,52</b>	<b>133 893,00</b>	<b>1 561 784,44</b>	<b>1 561 784,44</b>	<b>1 695 677,44</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	289 700,00		525 000,00	525 000,00	525 000,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	674 674,62		668 910,25	668 910,25	668 910,25
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	50 300,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>1 014 674,62</b>		<b>1 203 910,25</b>	<b>1 203 910,25</b>	<b>1 203 910,25</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>80 655,17</b>
---	------------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>298 478,51</b>
---------------------------------------	-------------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>3 278 721,37</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>4 096 411,96</b>	<b>513 026,68</b>	<b>0,00</b>	<b>2 765 694,69</b>	<b>2 765 694,69</b>	<b>0,00</b>	<b>2 765 694,69</b>	<b>3 278 721,37</b>
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	57 230,00	10 051,90	0,00	43 800,00	43 800,00	0,00	43 800,00	53 851,90
Immobilisations incorporelles (sauf 204)								
2031	30 000,00	0,00		33 600,00	33 600,00	0,00	33 600,00	33 600,00
2033	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	17 230,00	10 051,90		5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00	15 251,90
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (9)								
21	2 228 700,00	500 994,78	0,00	1 746 000,00	1 746 000,00	0,00	1 746 000,00	2 246 994,78
Immobilisations corporelles								
2111	0,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
2113	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains nus								
Terrains aménagés autres que voirie								
21351	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
Bâtiments publics								
2138	920,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
Autres constructions								
21568	19 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
Autre matériel, outillage incendie								
2158	1 635 880,00	281 927,73		1 109 500,00	1 109 500,00	0,00	1 109 500,00	1 391 427,73
Autres inst., matériel, outill. techniques								
21828	375 200,00	211 497,45		388 000,00	388 000,00	0,00	388 000,00	599 497,45
Autres matériels de transport								
21838	66 000,00	284,34		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 284,34
Autre matériel informatique								
21848	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
Autres matériels de bureau et mobiliers								
2188	21 700,00	7 285,26		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	13 785,26
Autres immobilisations corporelles								
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation								
23	570 000,00	1 980,00	0,00	742 580,69	742 580,69	0,00	742 580,69	744 560,69
Immobilisations en cours (sauf 2324)								
2313	50 000,00	1 980,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	91 980,00
2315	520 000,00	0,00		652 580,69	652 580,69	0,00	652 580,69	652 580,69
Install., matériel et outill. technique								
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 855 930,00</b>	<b>513 026,68</b>	<b>0,00</b>	<b>2 532 380,69</b>	<b>2 532 380,69</b>	<b>0,00</b>	<b>2 532 380,69</b>	<b>3 045 407,37</b>
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Dotations, fonds divers et réserves								
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Subventions d'investissement								

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
80			213 851,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>213 851,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 80**  
**LIBELLE :**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>213 851,39</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 755,28	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 160,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	4 595,28	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	205 290,11	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	42 711,71	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	162 000,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	578,40	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 806,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 806,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>175 235,62</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	175 235,62	0,00	0,00	0,00
13178	Autres fonds européens	175 235,62	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le **27 MARS 2023**

ID : 083-200004802-20230322-230322\_15-DE



Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote
		I		II
				III = I + II
041 Opérations patrimoniales (9)	50 300,00		10 000,00	10 000,00
1641 Emprunts en euros	40 300,00		0,00	0,00
2033 Frais d'insertion	10 000,00		10 000,00	10 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>1 014 674,62</b>		<b>1 203 910,25</b>	<b>1 203 910,25</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023**

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le **27 MARS 2023**

ID : 083-200004802-20230322-230322\_15-DE



**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>8 568 580,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 817 978,44</b>	<b>9 817 978,44</b>	<b>0,00</b>	<b>9 817 978,44</b>	<b>9 817 978,44</b>
011	Charges à caractère général (4)	5 350 548,20	0,00	0,00	6 058 568,97	6 058 568,97	0,00	6 058 568,97	6 058 568,97
60611	Eau et assainissement	8 842,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60612	Energie - Electricité	32 000,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
60622	Carburants	240 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	250,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	43 420,00	0,00		95 379,41	95 379,41	0,00	95 379,41	95 379,41
60636	Habillement et vêtements de travail	8 800,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	5 920,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	3 682 186,20	0,00		4 181 000,00	4 181 000,00	0,00	4 181 000,00	4 181 000,00
61351	Matériel roulant	8 370,00	0,00		2 835,00	2 835,00	0,00	2 835,00	2 835,00
61358	Autres	13 150,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 690,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	194 700,00	0,00		194 700,00	194 700,00	0,00	194 700,00	194 700,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	58 300,00	0,00		71 160,00	71 160,00	0,00	71 160,00	71 160,00
6156	Maintenance	30 200,00	0,00		32 070,00	32 070,00	0,00	32 070,00	32 070,00
6161	Multirisques	20 940,00	0,00		22 547,00	22 547,00	0,00	22 547,00	22 547,00
617	Etudes et recherches	405 560,00	0,00		481 872,48	481 872,48	0,00	481 872,48	481 872,48
6182	Documentation générale et technique	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	19 600,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	8 000,00	0,00		18 500,00	18 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 990,00	0,00		10 200,00	10 200,00	0,00	10 200,00	10 200,00
6234	Réceptions	3 300,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6238	Divers	88 000,00	0,00		109 000,00	109 000,00	0,00	109 000,00	109 000,00
6247	Transports collectifs	300,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00		5 400,00	5 400,00	0,00	5 400,00	5 400,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Vote)	
								Crédits gérés	hors AE
			I			II		III = I + II	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>7 516 361,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 570 568,97</b>	<b>8 570 568,97</b>	<b>0,00</b>	<b>8 570 568,97</b>	<b>8 570 568,97</b>
66	Charges financières	82 844,45	0,00		41 996,22	41 996,22		41 996,22	41 996,22
66111	Intérêts réglés à l'échéance	26 909,91	0,00		33 967,00	33 967,00		33 967,00	33 967,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	7 476,54	0,00		3 029,22	3 029,22		3 029,22	3 029,22
6688	Autres	48 458,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			6 503,00	6 503,00		6 503,00	6 503,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			6 503,00	6 503,00		6 503,00	6 503,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>87 844,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 499,22</b>	<b>53 499,22</b>		<b>53 499,22</b>	<b>53 499,22</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>7 604 205,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 624 068,19</b>	<b>8 624 068,19</b>	<b>0,00</b>	<b>8 624 068,19</b>	<b>8 624 068,19</b>
023	Virerement à la section d'investissement	289 700,00						525 000,00	525 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	674 674,62						668 970,25	668 970,25
6811	Dot. amort. immos incorporelles	674 674,62						668 970,25	668 970,25
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00						0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>964 374,62</b>			<b>1 193 910,25</b>	<b>1 193 910,25</b>		<b>1 193 910,25</b>	<b>1 193 910,25</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	8 920,52
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-5 891,30
= Différence ICNE N - ICNE N-1	3 029,22

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III - VOTE DU BUDGET  
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>7 744 949,17</b>	<b>0,00</b>	<b>8 909 889,22</b>	<b>8 909 889,22</b>	<b>8 909 889,22</b>
013	Atténuations de charges (3)	1 740,17	0,00	17 715,71	17 715,71	17 715,71
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 740,17	0,00	17 715,71	17 715,71	17 715,71
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	454 949,00	0,00	560 737,00	560 737,00	560 737,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	66 500,00	0,00	158 793,00	158 793,00	158 793,00
70688	Autres prestations de services	145 809,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	162 097,00	162 097,00	162 097,00
7078	Autres marchandises	222 280,00	0,00	239 847,00	239 847,00	239 847,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	20 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 619 176,00	0,00	7 188 196,00	7 188 196,00	7 188 196,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	6 619 176,00	0,00	7 188 196,00	7 188 196,00	7 188 196,00
74	Dotations et participations (3)	650 666,00	0,00	1 123 540,51	1 123 540,51	1 123 540,51
744	FACTVA	500,00	0,00	1 153,00	1 153,00	1 153,00
74788	Autres	650 166,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	1 122 387,51	1 122 387,51	1 122 387,51
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>7 726 531,17</b>	<b>0,00</b>	<b>8 890 189,22</b>	<b>8 890 189,22</b>	<b>8 890 189,22</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>7 726 531,17</b>	<b>0,00</b>	<b>8 890 189,22</b>	<b>8 890 189,22</b>	<b>8 890 189,22</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	18 418,00		19 700,00	19 700,00	19 700,00
722	Immobilisations corporelles	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	8 418,00		9 700,00	9 700,00	9 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>18 418,00</b>		<b>19 700,00</b>	<b>19 700,00</b>	<b>19 700,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscales » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27/03/2023

ID : 063-200004802-20230322-230322\_15-DE



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	02 Administration générale							
	020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act* interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES  
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23	24	25				26	27	
		Enseignement supérieur	Cités scolaires	Formation professionnelle				Apprentissage	Formation santitaire et sociale	
				251	252	253	254	255	256	
				Inscription sociale et professionnelle	Formation professionnalisante personnes	Formation certifiante des personnes	Formation des actifs occupés	Rémunération des stagiaires	Autres	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	30 Services communs		31 Culture							
	Libellé		311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale									
	420 Services communs	421 Famille et enfance					422 Petite enfance			
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.905**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	55 Habitat (Logement)				
		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55	
		551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs		61 Interventions économiques transversales		62 Structure d'animation et de dév. éco.		63 Actions sectorielles				
								631		632		633
								Agriculture, pêche et agro-alimentaire		Industrie, commerce et artisanat		Développement touristique
								6311		6312		
								Laboratoire		Autres		
	DEPENSES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
	RECETTES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs		71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine				
					721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine		
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des ét financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des ét financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		2 735 994,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		203 614,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		38 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		5 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		1 119 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		454 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		742 580,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		1 860 252,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		298 478,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		579 784,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		662 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie						76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	759				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 735 994,69	
164	Emprunts auprès des ét financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 614,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 600,00	
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00	
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 119 500,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	454 500,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	742 580,69	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 860 262,95	
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00	
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	288 478,51	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	679 794,44	
164	Emprunts auprès des ét financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	652 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV

A1.908

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 624 068,19</b>	<b>0,00</b>		<b>8 624 068,19</b>
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	6 058 568,97	0,00		6 058 568,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	2 460 000,00	0,00		2 460 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	52 000,00	0,00		52 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	41 996,22	0,00		41 996,22
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00		5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	6 503,00	0,00		6 503,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 890 189,22</b>	<b>0,00</b>		<b>8 890 189,22</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	17 715,71	0,00		17 715,71
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	560 737,00	0,00		560 737,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	7 188 196,00	0,00		7 188 196,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	1 123 540,51	0,00		1 123 540,51
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 083-200004002-20230323-23032315-DE



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01
		<b>Operations non ventilables</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	02 Administration générale							
	020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetiers et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 083-200004802-20230322-230322\_15-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éducat., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop. décent. act. interrég. eur. intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	20	
								0,00	0,00
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23	24	25					26	27
		Enseignement supérieur	Cités scolaires	Formation professionnelle					Apprentissage	Formation sanitaire et sociale
				251	252	253	254	255	256	
				Inscription sociale et professionnelle	Formation professionnalisante personnes	Formation certifiante des personnes	Formation des actifs occupés	Rémunération des stagiaires	Autres	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes						29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement			
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs		31 Culture							
				311 Activités artist, actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 063-200004802-20230322-230322\_15-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	33 Action culturelle		34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
LIBELLÉ						
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES  
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres établissements sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



27 MARS 2023

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale										
	420 Services communs	421 Famille et enfance			422 Petite enfance			4228 Autres actions pour la petite enfance			
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	TOTAL DU CHAPITRE	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES  
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	50		51						
	Services communs		Aménagement et services urbains						
Libellé			510	511	512	513	514	515	518
			Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322-15-DE

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.935**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	55 Habitat (Logement)								
		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)					
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.935**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral		57 Techno. de l'information et de la comm.		58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		581 Réserves Foncières		588 Autres actions d'aménagement					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs		61 Interventions économiques transversales		62 Structure d'animation et de dév. éco.		63 Actions sectorielles					
								631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire	632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique			
								6311 Laboratoire					
									6312 Autres				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MAR 2023

ID: 083-200004802-20230322-230322\_15-DE

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

A2.936

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	72 Actions déchets et propreté urbaine				71 Actions transversales	70 Services communs
		721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine			
		7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7222 Action propreté urbaine et nettoyement		
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 624 068,19</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni		0,00				378 129,41
611	Contrats de prestations de services		0,00				4 181 000,00
613	Locations		0,00				14 335,00
615	Entretien et réparations		0,00				306 930,00
616	Primes d'assurances		0,00				22 547,00
617	Etudes et recherches		0,00				481 872,48
618	Divers		0,00				15 500,00
621	Personnel extérieur au service		0,00				264 800,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires		0,00				23 900,00
623	Pub., publications, relations publiques		0,00				130 400,00
624	Transports biens, transports collectifs		0,00				1 000,00
625	Déplacements et missions		0,00				3 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication		0,00				17 622,00
627	Services bancaires et assimilés		0,00				2 000,00
628	Divers		0,00				476 283,08
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)		0,00				2 850,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)		0,00				1 200,00
641	Rémunérations du personnel		0,00				2 166 076,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance		0,00				24 124,00
647	Autres charges sociales		0,00				5 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables		0,00				3 000,00
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*		0,00				5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante		0,00				44 000,00
661	Charges d'intérêts		0,00				36 996,22
668	Autres charges financières		0,00				5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs		0,00				5 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.		0,00				6 503,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 890 189,22</b>
641	Rémunérations du personnel		0,00				17 715,71
706	Prestations de services		0,00				320 890,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 063-200004302-20230322-230322\_15-DE



063-200004302-20230322-230322\_15-DE

72

721

722

Services communs  
collecte et propreté

Collecte et traitement des déchets

Propreté urbaine

720

721

7213

7211

7212

7221

7222

Actions transversales

Actions prévention et sensibilisation

Collecte des déchets

Tri, valorisation, traitement déchets

Actions prévention et sensibilisation

Actions prévention et sensibilisation

Action propreté urbaine et nettoiement

70

71

72

720

721

7213

7211

7212

7221

7222

Services communs

Actions transversales

Services communs

Libellé

707

731

744

747

Ventes de marchandises

Fiscalité locale

FCTVA

Participations

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

239 847,00

7 188 196,00

1 153,00

1 122 387,51

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
		735 Lutte contre les inondations			735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>						
806	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
811	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
813	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
815	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
816	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
817	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
818	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
821	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
822	Rémunérations intermédiaires; honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
823	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
824	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
825	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
826	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
827	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
828	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
835	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
837	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
841	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
845	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
847	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
854	Perles sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
857	Charges intervenant opt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
858	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
861	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
868	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
873	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
881	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES</b>						
841	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



73

Actions en matière de gestion des eaux

Article / compte nature (1)	Libellé	73				Lutte contre les inondations	0,00 0,00	0,00 0,00
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales			
744 FCTVA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747 Participations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 624 068,19	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	378 129,41	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 181 000,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 335,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 930,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 547,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	481 872,48	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	264 800,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 900,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 400,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 622,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	476 283,08	
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 850,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 166 076,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 124,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	
657	Charges interverti" cpt prop. - Subvent"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00	
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 996,22	
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 503,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 890 189,22	



Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel, risques techno.	CHAPITRE	
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique			758 Autres actions
		0,00	0,00	0,00	0,00			
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 716,71	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 890,00	
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 847,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 188	
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	196,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 153,00	
							1 122	
							387,51	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27/03/2023

ID : 083-20004604-20230322-230322\_15-DE



**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80		81		82					
		Services communs	Transports scolaires	820	821	822	823	824	825	828	
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023  
ID : 083-20000480720230322\_230322\_15-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voierie							
		841 Voierie nationale	842 Voierie régionale	843 Voierie départementale	844 Voierie métropolitaine	845 Voierie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voierie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de premier remboursement	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					3 005 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 005 000,00									
00601818717 (OM-2018-1)		15/12/2018	18/09/2018	Crédit Agricole	120 000,00	F	FIXE	0,600	0,616		T	C	O	A-1
1091 (OM-2019-1)		20/12/2019	23/07/2019	Agence France Locale	100 000,00	F	FIXE	0,480	0,488		T	C	O	A-1
1520 (OM-2020-1)		20/02/2021	04/11/2020	Agence France Locale	243 000,00	F	FIXE	0,100	0,100		T	P	O	A-1
5083015 (OM-2015-1)		01/07/2015	09/03/2015	Caisse des Dépôts et Consignation	1 000 000,00	V	LIVRETA	2,000	1,824		T	C	O	A-1
5140536 (OM-2016-2)		01/11/2016	22/06/2016	Caisse des Dépôts et Consignation	275 000,00	V	LIVRETA	1,750	2,283		T	C	O	A-1
LG2191 (OM-2021-1)		25/02/2022	03/12/2021	Crédit Agricole	142 000,00	F	FIXE	0,450	0,454		T	C	N	A-1
MGN508405EUR (OM-2016-4)		01/08/2016	20/05/2016	SFIL	500 000,00	F	FIXE	0,960	1,007		M	C	O	A-1
MGN508987EUR (OM-2016-3)		01/08/2016	18/11/2020	SFIL	425 000,00	F	FIXE	1,890	1,924		M	C	O	A-1
MGN511294EUR (OM-2016-1)		01/02/2017	10/11/2016	SFIL	200 000,00	F	FIXE	0,790	0,793		M	C	O	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_15-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dédits des remboursements (6)	Pront d'amortissement (7)	remboursement anticipé OIN	sonie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
<b>Total général</b>					<b>3 005 000,00</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? OIN (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
											Type de taux (13)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>1 649 700,45</b>				<b>200 613,42</b>	<b>33 966,18</b>	<b>0,00</b>	<b>9 206,87</b>	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 649 700,45				200 613,42	33 966,18	0,00	9 206,87	
00601818717 (OM-2018-1)	N	0,00	A-1	47 142,93	2,71		FIXE	0,600	244,29	0,00	8,41	
1091 (OM-2019-1)	N	0,00	A-1	72 916,71	8,73		FIXE	0,480	339,61	0,00	10,33	
1520 (OM-2020-1)	N	0,00	A-1	173 744,86	4,89		FIXE	0,100	160,74	0,00	15,87	
5083015 (OM-2015-1)	N	0,00	A-1	631 018,55	14,25		LIVRETA	2,800	29 750,47	0,00	7 523,77	
5140536 (OM-2016-2)	N	0,00	A-1	191 183,76	15,58		LIVRETA	2,800	7 504,79	0,00	1 140,85	
LG2191 (OM-2021-1)	N	0,00	A-1	121 714,28	5,90		FIXE	0,450	513,48	0,00	45,89	
MON606405EUR (OM-2016-4)	N	0,00	A-1	41 666,74	0,50		FIXE	0,990	133,33	0,00	0,00	
MON608987EUR (OM-2016-3)	N	0,00	A-1	288 646,09	13,50		FIXE	1,890	5 271,34	0,00	421,15	
MON611294EUR (OM-2016-1)	N	0,00	A-1	81 666,43	4,00		FIXE	0,790	572,74	0,00	40,60	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

Annuité ID : 083-200004802-20230322-230322\_15-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)			
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 648 700,45</b>				<b>33 966,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 206,87</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant du
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de borne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductible de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 Mars 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_15-DE

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
			Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits		9	0	0	0	0	
	% de l'encours		100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		1 649 700,45	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00
								0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV  
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Taux reçu (7)			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	
Taux fixe (total)								0,00	0,00	
Taux variable simple (total)								0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)								0,00	0,00	
<b>Total</b>								0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES**

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €			2019-12-20
		Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	Classe : 1317_10		10
L	Frais d'études non suivies de réalisation		5
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation		5
L	2051 faible valeur		1
L	Concessions et droits similaires		2
L	Classe : 2135_15		15
L	Autres instal matériels et outillages techniques		10
L	Appareils de labo, de bureau (hors informatique)		5
L	Voiture		5
L	Camion et véhicule industriel		7
L	Matériel informatique		4
L	Autres matériels de bureau et mobiliers		10
L	Autres		10

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		54 757,17	54 757,17	0,00	54 757,17
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres provisions pour risques</b>	<b>0,00</b>		<b>54 757,17</b>	<b>54 757,17</b>	<b>0,00</b>	<b>54 757,17</b>
Risques liés à l'assurance statutaire	0,00	12/04/2016	5 014,41	5 014,41	0,00	5 014,41
Risques liés à l'assurance statutaire	0,00	11/04/2017	20 437,60	20 437,60	0,00	20 437,60
Risques liés à l'assurance statutaire	0,00	10/04/2018	29 305,16	29 305,16	0,00	29 305,16
Dépréciations (3)	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00
Créances douteuses	0,00	26/10/2022	1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>56 557,17</b>	<b>56 557,17</b>	<b>0,00</b>	<b>56 557,17</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023



Publié le 27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_15-DE

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	D	E = C + D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>56 557,17</b>	<b>56 557,17</b>	<b>0,00</b>	<b>56 557,17</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Créances douteuses	Créances douteuses	6 503,00	1	0,00	6 503,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent. « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.



**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS**

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	10 000 000,00	10 000 000,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus		
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		51,00	0,00	51,00	41,00	2,00	43,00
Adjoint Technique	C	30,00	0,00	30,00	26,00	0,00	26,00
Adjoint technique principal 1ere classe	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal 2eme classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ambassadeur de tri	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Mécanicien	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2eme classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27/03/2023  
 ID : 083-200004802-20230322-230322\_15-DE

GRADES OU EMPLOIS (1) + g + h + i + j + k + l	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		53,00	0,00	53,00	43,00	2,00
						45,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				72 628,00		
Ambassadeur de tri	C	TECH		34 046,00	327-5	CDD
Mécanicien	C	TECH		38 582,00	327-5	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				139 935,00		
Agent de collecte des OM	C	TECH		65 401,00	332-13	CDD
Agent de déchetterie	C	TECH		32 312,00	332-13	CDD
Agents saisonniers	C	TECH		42 222,00	332-23-2°	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>212 563,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation.  
POL : Police.  
POMP : Sapeurs-pompiers.  
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
332-14 : Absence temporaire d'un employé.  
332-8-1° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-2° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
332-8-3° : Communes nouvelles issues de fusion de communes mentionnées à l'article L. 4, pour les emplois dont la durée est inférieure à 60 %.  
332-8-4° : Centres collectifs territoriaux ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la durée est inférieure à 60 %.  
332-8-5° : Emplois temporaires de communes (< 10 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
332-8-6° : Emplois temporaires de communes (< 10 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
332-8-7° : Emplois permanents - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée (CDI) ou un contrat à durée déterminée (CDD) justifié d'une durée de services publics de six ans au moins.  
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concède son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours.  
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.  
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES**  
**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

**B10**

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



#### IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

#### LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 063-200004802-20230322-230322\_15-DE

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>213 314,00</b>	<b>I 213 314,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>203 614,00</b>	<b>203 614,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	203 614,00	203 614,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>9 700,00</b>	<b>9 700,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	9 700,00	9 700,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>213 314,00</b>	<b>513 026,68</b>	<b>0,00</b>	<b>726 340,68</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES BUDGETAIRES**  
**EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

C1.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 423 910,25</b>	<b>III 1 423 910,25</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>230 000,00</b>	<b>230 000,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	230 000,00	230 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>1 193 910,25</b>	<b>1 193 910,25</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	668 910,25	668 910,25
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00
281352	Bâtiments privés	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	525 000,00	525 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	1 423 910,25	133 893,00	80 655,17	298 478,51	1 936 936,93

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	726 340,68
Ressources propres disponibles	IV	1 936 936,93
Solde	V = IV – II (8)	1 210 596,25

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 063-200004802-20230322-230322\_15-DE

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_15-DE

Berser  
Levrault

D5.1

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le 27 MARS 2023  
ID : 083-200004802-20230322-230322\_15-DE



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
	<b>D5.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ALEXANDRE Coraline	
BERNARD Laurence	
BLANC Maryvonne	
BOUCHARD Rene	
BOUGE Camille	
CAUVY Brigitte	
CAVALLIER Francois	
COULON Christian	
COURANT Aurelle	
DE CLARENS Patrick	
DUMESNY Patrice	
DURAND-TERRASSON Philippe	
FAUR Lois	
FELIX Michel	
HENRY Bernard	
HUET Jean-Yves	
LEFEBVRE Ophelie	
MANKAI Marie-Josée	
MARIET Claudette	
MARIN Daniel	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

MARTEL Nicolas	
MENUT Elisabeth	
ORFEO Marco	
PERRET Michele	
RAYNAUD Michel	
REZK Michel	
ROBBE Myriam	
SAILLET Jerome	
THEODOSE Christian	
Ugo Rene	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

9 nominations  
Date de convocation : 15/03/2023



Le Président

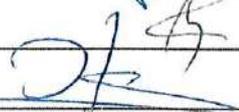
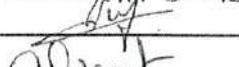
René UGO

Présenté par (1), Le Président  
A. le Fayence le 22/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
A. le Fayence le 22/03/2023  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ALEXANDRE Coraline	<i>Alexandree</i>
BERNARD Laurence	Procuration SY HUET
BLANC Maryvonne	<i>M. Blanc</i>
BOUCHARD Rene	<i>R. Bouchard</i>
BOUGE Camille	<i>C. Bouge</i>
CAUVY Brigitte	<i>B. Cavy</i>
CAVALLIER Francois	<i>F. Cavallier</i>
COULON Christian	<i>C. Coulon</i>
COURANT Aurelie	Procuration H. REZEK
DE CLARENS Patrick	Procuration F. CAVALLIER
DUMESNY Patrice	<i>P. Dumesny</i>
DURAND-TERRASSON Philippe	<i>P. Durand-Terrasson</i>
FAUR Lois	Procuration S. GAUDET
FELIX Michel	Procuration C. ALEXANDRE
HENRY Bernard	<i>B. Henry</i>
HUET Jean-Yves	<i>J. Huet</i>
LEFEBVRE Ophelie	<i>O. Lefebvre</i>
MANKAI Marie-Josée	<i>M. Mankai</i>
MARIET Claudette	Procuration B. BOUCHARD
MARIN Daniel	Procuration H. HENRY

**V – ARRETE ET SIGNATURES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

MARTEL Nicolas	
MENUT Elisabeth	
ORFEO Marco	
PERRET Michele	Procuration P. DUMESNY 
RAYNAUD Michel	absent
REZK Michel	
ROBBE Myriam	
SAILLET Jerome	
THEODOSE Christian	
Ugo Rene	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».  
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... de la Collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...  
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents ..... 1  
Suffrages exprimés ..... 29

SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00

Secrétaire de séance : Myriam ROBBE

Date de convocation : 15-03-2023

DCC n° 230322/16

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents :** René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés :** Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

**BUDGET ANNEXE ZA DE BROVES : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023**

L'instruction budgétaire et comptable M57 permet à l'assemblée délibérante d'autoriser l'exécutif, si les crédits budgétaires sont insuffisants en cours d'année, à transférer des crédits depuis un autre chapitre de la section par le mécanisme de fongibilité des crédits dans les limites autorisées par l'assemblée. En effet, si l'assemblée délibérante l'autorise à l'occasion du vote du budget, dans les limites qu'elle fixe, l'exécutif peut procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein des deux sections, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur le budget primitif 2023 du budget annexe ZA DE BROVES, arrêté comme suit :

- Recettes de fonctionnement	:	381 617.53€
- Dépenses de fonctionnement	:	381 617.53€
- Recettes d'investissement	:	368 774.00€
- Dépenses d'investissement	:	368 774.00€

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU l'instruction budgétaire et comptable M57,  
VU le débat d'orientation budgétaire du 28 février 2023,  
VU l'avis de la commission des finances du 15 mars 2023,  
VU le projet de budget primitif 2023 du budget annexe ZA DE BROVES,

ENTENDU cet exposé,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :**

- **APPROUVE** le Budget Primitif du budget annexe ZA DE BROVES pour l'exercice 2023 comme suit :

- Recettes de fonctionnement	:	381 617.53€
- Dépenses de fonctionnement	:	381 617.53€
- Recettes d'investissement	:	368 774.00€
- Dépenses d'investissement	:	368 774.00€

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE



- **VOTE** ce budget comme suit :
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- **AUTORISE** le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des dépenses de personnel.

Tourrettes, le 23 mars 2023

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance



René UGO  
Président

27 MARS 2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population est de 3500 habitants et plus : COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20000480200043

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FAYENCE

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : Zone d'Activités de BROVES (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	38
A1.01 - Opérations non ventilables	41
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	42
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	45
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	46
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	47
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	50
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	53
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	56
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	57
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	60
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	62
A1.908 - Fonction 8 - Transports	65
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	69
A2.01 - Opérations non ventilables	71
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	72
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	75
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	76
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	77
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	80
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	83
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	86
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	87
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	88
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	91
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	93
A2.938 - Fonction 8 - Transports	96

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	100
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	101
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	105
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	106

27 MARS 2023

Bergel  
Levraut

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	110
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	111
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	112
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	114
B3.1 - Etat des provisions constituées	115
B3.2 - Etalement des provisions	116
B4 - Etat des charges transférées	117
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	118
B6 - Prêts	119
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	120
B9 - Etat du personnel	122
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	123
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	124
B11.2 - Liste des établissements publics créés	125
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	126
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	127
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	129
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	130
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	131
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	132

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

*dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,00
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuient sur l'encours de la dette se calculant à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :  
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



**I – INFORMATIONS GENERALES**

**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	1 517,00	0,00	-254 626,53	A1 -256 143,53
Investissement	0,00	0,00 (3)	-245 000,00	A2 -245 000,00
Fonctionnement	1 517,00	0,00 (4)	-9 626,53	A3 -11 143,53

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		
I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
I	0,00	III	0,00	B2 0,00
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1 -256 143,53
Investissement	A2 + B2 -245 000,00
Fonctionnement	A3 + B3 -11 143,53

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)	<b>0,00</b>
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)	<b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

	DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	123 774,00	368 774,00
	+	+
<b>REPORTS</b>		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 245 000,00	(si solde positif) 0,00
	=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>
	+	+
<b>VOTE</b>	370 474,00	381 617,53
	+	+
<b>REPORTS</b>		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 11 143,53	(si excédent) 0,00
	=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>
	+	+
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>750 391,53</b>	<b>750 391,53</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
PRESENTATION DES AP VOTEES

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
<b>AUTORISATION DE PROGRAMME (1)</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>			
		020	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.  
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**PRESENTATION DES AE VOTEES**

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
		Libellé		
<b>TOTAL</b>				
			022	0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)				
<b>TOTAL GENERAL</b>				
				0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	123 774,00	0,00	123 774,00	123 774,00	123 774,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>245 000,00</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>368 774,00</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	368 774,00		368 774,00	368 774,00	368 774,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>368 774,00</b>		<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>368 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>368 774,00</b>
---	-------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR  
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

368 774,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023



ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	6 060,17	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>6 060,17</b>	<b>0,00</b>	<b>1 700,00</b>	<b>1 700,00</b>	<b>1 700,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>6 060,17</b>	<b>0,00</b>	<b>1 700,00</b>	<b>1 700,00</b>	<b>1 700,00</b>
023	Virament à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	368 774,00		368 774,00	368 774,00	368 774,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>368 774,00</b>		<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>374 834,17</b>	<b>0,00</b>	<b>370 474,00</b>	<b>370 474,00</b>	<b>370 474,00</b>
+						
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>11 143,53</b>
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>381 617,53</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

II

C2

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	373 166,49	0,00	378 166,49	378 166,49	378 166,49
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	11 294,21	0,00	3 451,04	3 451,04	3 451,04
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>384 460,70</b>	<b>0,00</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>384 460,70</b>	<b>0,00</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>384 460,70</b>	<b>0,00</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>381 617,53</b>
--	-------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>368 774,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – DEPENSES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	123 774,00	0,00	123 774,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 774,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

245 000,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

368 774,00

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 700,00		1 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		368 774,00	368 774,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 700,00</b>	<b>368 774,00</b>	<b>370 474,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

11 143,53

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

381 617,53

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

Reçu en préfecture

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – RECETTES

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		368 774,00	368 774,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

368 774,00

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	378 166,49		378 166,49
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	3 451,04	0,00	3 451,04
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>381 617,53</b>	<b>0,00</b>	<b>381 617,53</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

381 617,53



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET  
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	123 774,00	0,00	0,00	123 774,00	123 774,00	0,00	123 774,00	123 774,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (§)</b>								<b>245 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>368 774,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - Zone d'Activités de BROVES - BP - 2023**

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 083-200004027-2023-03-23-032\_16-DE



27 MARS 2023

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

A

**RECETTES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>368 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	368 774,00		368 774,00	368 774,00	368 774,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>368 774,00</b>		<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Total des recettes d'investissement cumulées

368 774,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - Zone d'Activités de BROVES - BP - 2023

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

**III - VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	123 774,00	0,00	0,00	123 774,00	123 774,00	0,00	123 774,00	123 774,00
168748 Dettes - Autres communes	123 774,00	0,00	0,00	123 774,00	123 774,00	0,00	123 774,00	123 774,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - Zone d'Activités de BROVES - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

ID : 063-200004802-20230322-230322\_16-DE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP
	0,00	I		0,00	II	III = I + II 0,00
041	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a au tant de lignes que d'opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le **27 MARS 2023**  
 ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'**

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le 27/03/2023  
ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE



**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI**

Cet état ne contient pas d'information.



**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>368 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	368 774,00		368 774,00	368 774,00	368 774,00
3555 Terrains aménagés	368 774,00		368 774,00	368 774,00	368 774,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>368 774,00</b>		<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>374 834,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>370 474,00</b>	<b>370 474,00</b>	<b>0,00</b>	<b>370 474,00</b>	<b>370 474,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	6 060,17	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>6 060,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 700,00</b>	<b>1 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 700,00</b>	<b>1 700,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>6 060,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 700,00</b>	<b>1 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 700,00</b>	<b>1 700,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	368 774,00	0,00	0,00	368 774,00	368 774,00	0,00	368 774,00	368 774,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>368 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>

**D002 Résultat reporté ou anticipé (5)**

**11 143,53**

**Total des dépenses de fonctionnement cumulées**

**381 617,53**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - Zone d'Activités de BROVES - BP - 2023**

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE



**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>384 460,70</b>	<b>0,00</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	373 166,49	0,00	378 166,49	378 166,49	378 166,49
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	11 294,21	0,00	3 451,04	3 451,04	3 451,04
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>384 460,70</b>	<b>0,00</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>384 460,70</b>	<b>0,00</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>					<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>					<b>381 617,53</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

### III - VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>374 834,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>370 474,00</b>	<b>370 474,00</b>	<b>0,00</b>	<b>370 474,00</b>	<b>370 474,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	6 060,17	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 782,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	4 278,17	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>6 060,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 700,00</b>	<b>1 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 700,00</b>	<b>1 700,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>6 060,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 700,00</b>	<b>1 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 700,00</b>	<b>1 700,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	368 774,00			368 774,00	368 774,00		368 774,00	368 774,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	368 774,00			368 774,00	368 774,00		368 774,00	368 774,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>368 774,00</b>			<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>		<b>368 774,00</b>	<b>368 774,00</b>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - Zone d'Activités de BROVES - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le **27 MARS 2023**  
 ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>384 460,70</b>	<b>0,00</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>
013	Aténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	373 166,49	0,00	378 166,49	378 166,49	378 166,49
7015	Ventes de terrains aménagés	373 166,49	0,00	378 166,49	378 166,49	378 166,49
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	11 294,21	0,00	3 451,04	3 451,04	3 451,04
75822	Prise en charge déficit budget annexe	9 512,21	0,00	3 451,04	3 451,04	3 451,04
75888	Autres	1 782,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>384 460,70</b>	<b>0,00</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>384 460,70</b>	<b>0,00</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>	<b>381 617,53</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - Zone d'Activités de BROVES - BP - 2023**

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - Zone d'Activités de BROVES - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
					0,00



**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01
		Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 Mars 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.900**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éducat., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc. 0342 Section culture, éducation et sports		035 Conseil de territoire	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.900**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop. décent. act. interrég. eur. intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES						
						0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20				21				22		
		Services communs				Enseignement du premier degré				Enseignement du second degré		
		211	212	213	221	222	223	221	222	223		
		Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 063-200004802-20230322-230322\_16-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle					26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
			251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	30 Services communs		31 Culture							
	Libellé		311 Activités artist, actions et manif cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.903**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle		34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	41 Santé					
	410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le **27 MARS 2023**

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

A1.904

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	42 Action sociale									
	420 Services communs	421 Famille et enfance			422 Petite enfance			4228 Autres actions pour la petite enfance		
	4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

IV

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.904**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté		425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES  
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	50		51					
	Services communs		Aménagement et services urbains					
Libellé	510	511	512	513	514	515	518	
	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 063-200004802-20230322-23632\_16-DE



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	55 Habitat (Logement)						
		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV

A1.905

IV – ANNEXES  
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56	57	58		59	TOTAL DU CHAPITRE
		Actions en faveur du littoral	Techno. de l'information et de la comm.	Autres actions	588		
				Réserves Foncières	Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs		61 Interventions économiques transversales		62 Structure d'animation et de dév. éco.		63 Actions sectorielles				
								631		632		633
								Agriculture, pêche et agro-alimentaire	Laboratoire	Industrie, commerce et artisanat	Développement touristique	
								6312				
								Autres				
	DEPENSES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
	RECETTES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	72 Actions déchets et propreté urbaine							
		70 Services communs	71 Actions transversales	720 Services communs collecte et propreté			721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine
				7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



27 Mars 2023

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

A1.907

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
					735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le



ID : 083-20000802-202303222032-16-DE

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.907**

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs									
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le



27 Mars 2023  
ID : 063-200004802-20230322-230322\_16-DE

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

A1.908

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le 27 Mars 2023  
 ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01
		<b>Opérations non ventilables</b>
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27/03/2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco., social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco., soc., environ., culture,éduc. 0341 Section éco., sociale et environnement.		0342 Section culture, éducation et sports	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 083-200004862-20230322-230322\_16-DE



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

A2.930

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act* interrég.,eur.,intern.				TOTAL DU CHAPITRE	
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



27 Mars 2023

ID : 083-200004807-20230322-230322\_16-DE

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20				21			22		
		Services communs				Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		211	212	213	214	211	212	213	221	222	223
		Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle					26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
			251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes				288 Autre service annexe de l'enseignement	29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte			
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 063-202004802-20230322-230322\_16-DE



27 MARS 2023

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs		31 Culture							
				311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES  
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale									
	420 Services communs	421 Famille et enfance			422 Petite enfance			423 Autres actions pour la petite enfance		
Libellé	4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4223 Autres actions pour la petite enfance	4231 Aides sociales à l'enfance	4232 Autres actions pour la petite enfance	4233 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté		425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées	424			
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 063-200004802-20230322-230322\_16-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains					
		510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	55 Habitat (Logement)						
		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.935**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56	57	58		59	TOTAL DU CHAPITRE
		Actions en faveur du littoral	Techno. de l'information et de la comm.	Autres actions	Autres actions d'aménagement		
				581	588		
				Réserves Foncières	Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_18-DE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs		61 Interventions économiques transversales		62 Structure d'animation et de dév. éco.		63 Actions sectorielles						
								631		632		633		
								Agriculture, pêche et agro-alimentaire		Industrie, commerce et artisanat		Développement touristique		
									6311					
									Laboratoire					
										6312				
										Autres				
	DEPENSES		0,00		0,00		0,00		0,00				0,00	0,00
	RECETTES		0,00		0,00		0,00		0,00				0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

**27 MARS 2023**



ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.936**

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dev. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	72 Actions déchets et propreté urbaine				722 Propreté urbaine
	720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets		7221 Propreté urbaine	
		7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets		
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
					735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel, risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	756 Autres actions				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322-16-DE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs		81 Transports scolaires		82 Transports publics de voyageurs						
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

A2.938

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voie							
		841 Voie nationale	842 Voie régionale	843 Voie départementale	844 Voie métropolitaine	845 Voie communale	846 Viabilité hivernale et alésas climatiques	847 Equipements de voie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>								0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le



27 MARS 2023

ID : 083-200004602-20230322-230322\_16-DE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor					
5192 Avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00										
1641 Emprunts en euros (total)					0,00										
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locaux/acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - Zone d'Activités de BROVES - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devisé	gories d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel		
								dedites des remboursements (6)	TRONC d'amortissement (7)		
1882 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00						
1887 Autres dettes (total)					0,00						
<b>Total général</b>					<b>0,00</b>						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; Y : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594-A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avarices consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - Zone d'Activités de BROVES - BP - 2023**

- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 Mars 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27/03/2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indice zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap/for)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	
								0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)					0,00	0,00		
Taux variable simple (total)					0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00		
<b>Total</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Autrés des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Autrés des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES**

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le 27/03/2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE  
 02

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - Zone d'Activités de BROVES - BP - 2023**

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE



**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS**

**B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

#### CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS**

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social  
M.S : Médico-social  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation  
POL : Police  
POMP : Sapeurs-pompiers.  
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1\* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
332-23-2\* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.  
332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.  
332-9-6 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-9 àvec un agent contractuel territorial jusqu'à l'expiration de son contrat.  
325-352 : Emplois réservés (sauf emplois réservés de la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).  
333-1-333-3 : Emplois supérieurs d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).  
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'étus.  
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pbs sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

B10

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES**  
**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 063-200004802-20230322-230322\_16-DE

#### IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

#### LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.



**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

**IV – ANNEXES****ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****C1.1****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>123 774,00</b>	<b>I 123 774,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>123 774,00</b>	<b>123 774,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	123 774,00	123 774,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>123 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>245 000,00</b>	<b>368 774,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>0,00</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>368 774,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>0,00</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (8)	<b>-368 774,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

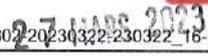
(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le  
ID : 083-200004802-20230322-230322\_18-DE



**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le  
ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
	<b>D5.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le 27 MARS 2023  
ID : 083-200004802-20230322-230322\_16-DE



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D5.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

27 MARS 2023



## V – ARRETE ET SIGNATURES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ALEXANDRE Coraline	
BERNARD Laurence	
BLANC Maryvonne	
BOUCHARD Rene	
BOUGE Camille	
CAUVY Brigitte	
CAVALLIER Francois	
COULON Christian	
COURANT Aurelie	
DE CLARENS Patrick	
DUMESNY Patrice	
DURAND-TERRASSON Philippe	
FAUR Lois	
FELIX Michel	
HENRY Bernard	
HUET Jean-Yves	
LEFEBVRE Ophelie	
MANKAI Marie-Josée	
MARIET Claudette	
MARIN Daniel	

27 MARS 2023

Séjour  
Départ**V – ARRETE ET SIGNATURES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

MARTEL Nicolas	
MENUT Elisabeth	
ORFEO Marco	
PERRET Michele	
RAYNAUD Michel	
REZK Michel	
ROBBE Myriam	
SAILLET Jerome	
THEODOSE Christian	
Ugo Rene	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



27 MARS 2023

Recevoir  
Levraut

## V - ARRETE ET SIGNATURES

## ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2023

8 participations

Présenté par (1), Le Président

A. le Fayence le 22/03/2023



Le Président

René UGO

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A. le Fayence le 22/03/2023

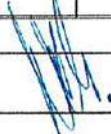
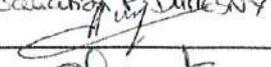
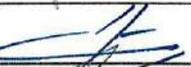
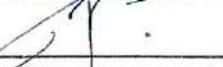
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ALEXANDRE Coraline	<i>Alexandrie</i>
BERNARD Laurence	Procuration SY HUET
BLANC Maryvonne	<i>M. Blanc</i>
BOUCHARD Rene	<i>Bouchard</i>
BOUGE Camille	<i>Bouge</i>
CAUVY Brigitte	<i>CAUVY</i>
CAVALLIER Francois	<i>Cavallier</i>
COULON Christian	<i>Coulon</i>
COURANT Aurelie	Procuration H. REZE
DE CLARENS Patrick	Procuration F. CAVALLIER
DUMESNY Patrice	<i>Dumesny</i>
DURAND-TERRASSON Philippe	<i>Durand-Terrasson</i>
FAUR Lois	Procuration J. FAUILLET
FELIX Michel	<i>Alexandrie</i>
HENRY Bernard	<i>Henry</i>
HUET Jean-Yves	<i>Huet</i>
LEFEBVRE Ophelie	<i>Lefebvre</i>
MANKAI Marie-Josée	<i>Mankai</i>
MARIET Claudette	Procuration R. BOUCHARD
MARIN Daniel	Procuration B. HENRY

## V – ARRETE ET SIGNATURES

## ARRETE ET SIGNATURES

A

MARTEL Nicolas	
MENUT Elisabeth	
ORFEO Marco	
PERRET Michele	Perret Michele 
RAYNAUD Michel	absent
REZK Michel	
ROBBE Myriam	
SAILLET Jerome	
THEODOSE Christian	
Ugo Rene	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... de la Collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents ..... 1  
Suffrages exprimés ..... 29

SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00

Secrétaire de séance : Myriam ROBBE

Date de convocation : 15-03-2023

DCC n° 230322/17

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents :** René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés :** Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

## BUDGET ANNEXE DE L'EAU : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur le budget primitif 2023 du budget annexe de l'eau, arrêté comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 12 839 979.43€  
- Dépenses et recettes d'investissement : 13 094 502.65€

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU l'instruction budgétaire et comptable M49,  
VU le débat d'orientation budgétaire du 28 février 2023,  
VU l'avis de la commission des finances du 15 mars 2023,  
VU le projet de budget primitif 2023 du budget annexe de l'eau,

ENTENDU cet exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ (7 ABSTENTIONS : A. COURANT – F. CAVALLIER – P. DE CLARENS – M. ORFEO – C. BOUGE – E. MENUT – M. REZK / 3 CONTRE : J. SAILLET – L. FAUR – C. THEODOSE) :

- **APPROUVE** le Budget Primitif du budget annexe de l'eau pour l'exercice 2023 comme suit :
  - Section de fonctionnement : 12 839 979.43€
  - Section d'investissement : 13 094 502.65€
- **VOTE** ce budget comme suit :
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau des opérations pour la section d'investissement.

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance




Tourrètes, le 23 mars 2023

René UGO  
Président



**REPUBLIQUE FRANÇAISE****Numéro SIRET  
20000480200068****COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population  
est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTE DE  
COMMUNES PAYS DE FAYENCE**

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE FAYENCE

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 49 (1)

**Budget primitif**

BUDGET : EAU (2)

**ANNEE 2023**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

<b>I - Informations générales</b>	
Modalités de vote du budget	3
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
<b>IV - Annexes</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	37
A6 - Etat des charges transférées	38
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	39
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	42
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	43
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	44
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	45
B1.7 - Etat des engagements reçus	46
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	47
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	48
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	49
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	53
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	54
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	55
<b>D - Arrêté et signatures</b>	
D - Arrêté et signatures	56

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE

#### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 839 979,43	8 994 342,51
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 845 636,92
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>12 839 979,43</b>	<b>12 839 979,43</b>

#### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	12 349 954,06	12 986 439,65
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	365 082,74	108 063,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 379 465,85	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>13 094 502,65</b>	<b>13 094 502,65</b>

#### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>25 934 482,08</b>	<b>25 934 482,08</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 683 063,00	0,00	3 291 928,06	3 291 928,06	3 291 928,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 268 851,00	0,00	2 720 640,00	2 720 640,00	2 720 640,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	864 402,00	864 402,00	864 402,00
65	Autres charges de gestion courante	113 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>5 064 914,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 991 970,06</b>	<b>6 991 970,06</b>	<b>6 991 970,06</b>
66	Charges financières	303 683,78	0,00	121 706,88	121 706,88	121 706,88
67	Charges exceptionnelles	129 447,57	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		26 634,00	26 634,00	26 634,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	301 675,41		282 272,19	282 272,19	282 272,19
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>5 799 720,76</b>	<b>0,00</b>	<b>7 562 583,13</b>	<b>7 562 583,13</b>	<b>7 562 583,13</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 515 000,00		3 650 000,00	3 650 000,00	3 650 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 433 395,48		1 627 396,30	1 627 396,30	1 627 396,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>4 948 395,48</b>		<b>5 277 396,30</b>	<b>5 277 396,30</b>	<b>5 277 396,30</b>
<b>TOTAL</b>		<b>10 748 116,24</b>	<b>0,00</b>	<b>12 839 979,43</b>	<b>12 839 979,43</b>	<b>12 839 979,43</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>12 839 979,43</b>
---	----------------------

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	7 707,64	0,00	16 300,00	16 300,00	16 300,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 741 303,33	0,00	8 423 149,78	8 423 149,78	8 423 149,78
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>6 749 010,97</b>	<b>0,00</b>	<b>8 439 449,78</b>	<b>8 439 449,78</b>	<b>8 439 449,78</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	18 440,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>6 767 450,97</b>	<b>0,00</b>	<b>8 459 449,78</b>	<b>8 459 449,78</b>	<b>8 459 449,78</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	497 407,96		534 892,73	534 892,73	534 892,73
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>497 407,96</b>		<b>534 892,73</b>	<b>534 892,73</b>	<b>534 892,73</b>
<b>TOTAL</b>		<b>7 264 858,93</b>	<b>0,00</b>	<b>8 994 342,51</b>	<b>8 994 342,51</b>	<b>8 994 342,51</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 845 636,92
--	--------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>12 839 979,43</b>
---	----------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>4 742 503,57</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le 27 MARS 2023  
ID : 083-200004802-20230322-230322\_17-DE

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	534 082,05	47 884,67	906 000,00	906 000,00	953 884,67
21	Immobilisations corporelles	1 404 154,00	141 522,06	941 000,00	941 000,00	1 082 522,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 697 870,00	175 676,01	9 451 106,30	9 451 106,30	9 826 782,31
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>8 636 106,05</b>	<b>365 082,74</b>	<b>11 298 106,30</b>	<b>11 298 106,30</b>	<b>11 663 189,04</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 345 031,47	0,00	409 055,03	409 055,03	409 055,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	6 900,00	0,00	6 900,00	6 900,00	6 900,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 351 931,47</b>	<b>0,00</b>	<b>416 955,03</b>	<b>416 955,03</b>	<b>416 955,03</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>9 988 037,52</b>	<b>365 082,74</b>	<b>11 715 061,33</b>	<b>11 715 061,33</b>	<b>12 080 144,07</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	447 407,96		534 892,73	534 892,73	534 892,73
041	Opérations patrimoniales (4)	265 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>712 407,96</b>		<b>634 892,73</b>	<b>634 892,73</b>	<b>634 892,73</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>10 700 445,48</b>	<b>365 082,74</b>	<b>12 349 954,06</b>	<b>12 349 954,06</b>	<b>12 715 036,80</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

379 465,85

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

13 094 502,65

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	250 000,00	108 063,00	2 730 507,76	2 730 507,76	2 838 570,76
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 184 000,00	0,00	4 242 050,00	4 242 050,00	4 242 050,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 053 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>5 487 050,00</b>	<b>108 063,00</b>	<b>6 972 557,76</b>	<b>6 972 557,76</b>	<b>7 080 620,76</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	174 662,81	0,00	636 485,59	636 485,59	636 485,59
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>174 662,81</b>	<b>0,00</b>	<b>636 485,59</b>	<b>636 485,59</b>	<b>636 485,59</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>5 661 712,81</b>	<b>108 063,00</b>	<b>7 609 043,35</b>	<b>7 609 043,35</b>	<b>7 717 106,35</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 515 000,00		3 650 000,00	3 650 000,00	3 650 000,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - EAU -

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le 27 MARS 2023  
 ID : 083-200004802-20230322-230322\_17-DE

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 433 395,48		1 627 396,30		
041	Opérations patrimoniales (4)	265 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>5 213 395,48</b>		<b>5 377 396,30</b>	<b>5 377 396,30</b>	<b>5 377 396,30</b>
<b>TOTAL</b>		<b>10 875 108,29</b>	<b>108 063,00</b>	<b>12 986 439,65</b>	<b>12 986 439,65</b>	<b>13 094 502,65</b>

+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>13 094 502,65</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>4 742 503,57</b>
---	---------------------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 291 928,06		3 291 928,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 720 640,00		2 720 640,00
014	Atténuations de produits	864 402,00		864 402,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	115 000,00		115 000,00
66	Charges financières	121 706,88	0,00	121 706,88
67	Charges exceptionnelles	140 000,00	0,00	140 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	26 634,00	1 627 396,30	1 654 030,30
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	282 272,19		282 272,19
023	Virement à la section d'investissement		3 650 000,00	3 650 000,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>7 562 583,13</b>	<b>5 277 396,30</b>	<b>12 839 979,43</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>12 839 979,43</b>
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 000,00	284 892,73	285 892,73
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	409 055,03	0,00	409 055,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	953 884,67	0,00	953 884,67
21	Immobilisations corporelles (6)	1 082 522,06	250 000,00	1 332 522,06
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	9 626 782,31	100 000,00	9 726 782,31
26	Participations et créances rattachées	6 900,00	0,00	6 900,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>12 080 144,07</b>	<b>634 892,73</b>	<b>12 715 036,80</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>379 465,85</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>13 094 502,65</b>
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	16 300,00		16 300,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 423 149,78		8 423 149,78
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		250 000,00	250 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	284 892,73	304 892,73
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>8 459 449,78</b>	<b>534 892,73</b>	<b>8 994 342,51</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>3 845 636,92</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>12 839 979,43</b>
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 838 570,76	0,00	2 838 570,76
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 242 050,00	0,00	4 242 050,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 624 881,40	1 624 881,40
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		2 514,90	2 514,90
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		3 650 000,00	3 650 000,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>7 080 620,76</b>	<b>5 377 396,30</b>	<b>12 458 017,06</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>636 485,59</b>
------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>13 094 502,65</b>
---	----------------------

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

Berger  
Levrault

ID : 083-200004802-20230322-230322\_17-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>2 683 063,00</b>	<b>3 291 928,06</b>	<b>3 291 928,06</b>
805	Achats d'eau	280 000,00	333 000,00	333 000,00
8061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	270 000,00	365 000,00	365 000,00
8063	Fournitures entretien et petit équipt	100 700,00	99 100,00	99 100,00
8064	Fournitures administratives	5 000,00	7 300,00	7 300,00
8086	Carburants	57 300,00	62 100,00	62 100,00
8068	Autres matières et fournitures	115 100,00	171 200,00	171 200,00
811	Sous-traitance générale	26 400,00	51 500,00	51 500,00
8135	Locations mobilières	85 000,00	49 000,00	49 000,00
81523	Entretien, réparations réseaux	131 300,00	299 700,00	299 700,00
81551	Entretien matériel roulant	49 852,00	44 400,00	44 400,00
81558	Entretien autres biens mobiliers	15 800,00	30 800,00	30 800,00
8156	Maintenance	11 700,00	17 400,00	17 400,00
8161	Multirisques	14 999,00	14 686,00	14 686,00
8162	Assurance obligatoire dommage construct <sup>o</sup>	26 400,00	0,00	0,00
818	Divers	30 230,00	30 230,00	30 230,00
8226	Honoraires	73 500,00	82 725,00	82 725,00
8227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
8228	Divers	6 000,00	7 100,00	7 100,00
8231	Annonces et insertions	1 100,00	1 100,00	1 100,00
8238	Divers	10 000,00	33 000,00	33 000,00
8241	Transports sur achats	1 000,00	1 000,00	1 000,00
8251	Voyages et déplacements	2 500,00	2 500,00	2 500,00
8257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
8261	Frais d'affranchissement	28 025,00	70 200,00	70 200,00
8262	Frais de télécommunications	52 000,00	87 000,00	87 000,00
827	Services bancaires et assimilés	3 000,00	3 636,00	3 636,00
8281	Concours divers (cotisations)	2 300,00	2 400,00	2 400,00
8283	Frais de nettoyage des locaux	8 796,00	17 600,00	17 600,00
8287	Remboursements de frais	32 161,00	0,00	0,00
82878	Remb. frais à des tiers	0,00	50 000,00	50 000,00
8354	Droits d'enregistrement et de timbre	5 000,00	4 000,00	4 000,00
8371	Redevance versée aux agences de l'eau	1 221 000,00	1 337 151,06	1 337 151,06
8378	Autres taxes et redevances	900,00	1 100,00	1 100,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>2 268 851,00</b>	<b>2 720 640,00</b>	<b>2 720 640,00</b>
8215	Personnel affecté par CL de rattachement	287 566,00	313 360,00	313 360,00
8332	Cotisations versées au F.N.A.L.	800,00	0,00	0,00
8336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	0,00	0,00
8411	Salaires, appointements, commissions	1 222 564,00	2 383 600,00	2 383 600,00
8413	Primes et gratifications	260 000,00	0,00	0,00
8415	Supplément familial	2 500,00	0,00	0,00
8451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	212 000,00	0,00	0,00
8452	Cotisations aux mutuelles	2 500,00	0,00	0,00
8453	Cotisations aux caisses de retraites	210 000,00	0,00	0,00
8454	Cotisations au Pôle emploi	25 000,00	0,00	0,00
8458	Cotisal <sup>o</sup> autres organismes sociaux	12 000,00	0,00	0,00
8472	Versements aux comités d'entreprise	7 420,00	9 540,00	9 540,00
8475	Médecine du travail, pharmacie	5 101,00	5 400,00	5 400,00
8478	Autres charges sociales diverses	2 200,00	0,00	0,00
848	Autres charges de personnel	7 400,00	8 740,00	8 740,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>864 402,00</b>	<b>864 402,00</b>
701249	Reversement redevance agence de l'eau	0,00	864 402,00	864 402,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>113 000,00</b>	<b>115 000,00</b>	<b>115 000,00</b>
6512	Droits d'utilisat <sup>o</sup> - informatique nuage	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6532	Frais de mission élus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	10 000,00	10 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	60 000,00	62 000,00	62 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>5 064 914,00</b>	<b>6 991 970,06</b>	<b>6 991 970,06</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>303 683,78</b>	<b>121 706,88</b>	<b>121 706,88</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	109 362,80	111 659,46	111 659,46
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 089,02	47,42	47,42
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	185 000,00	0,00	0,00
6688	Autre	12 410,00	10 000,00	10 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>129 447,57</b>	<b>140 000,00</b>	<b>140 000,00</b>
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	30 000,00	30 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	20 000,00	60 000,00	60 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	65 000,00	40 000,00	40 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	44 447,57	10 000,00	10 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>26 634,00</b>	<b>26 634,00</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	26 634,00	26 634,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
022	Dépenses imprévues (f)	301 675,41	282 272,19	282 272,19
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e + f</b>		<b>5 799 720,76</b>	<b>7 562 583,13</b>	<b>7 562 583,13</b>
023	Virement à la section d'investissement	3 515 000,00	3 650 000,00	3 650 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 433 395,48	1 627 396,30	1 627 396,30
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 430 880,58	1 624 881,40	1 624 881,40
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	2 514,90	2 514,90	2 514,90
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>4 948 395,48</b>	<b>5 277 396,30</b>	<b>5 277 396,30</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>4 948 395,48</b>	<b>5 277 396,30</b>	<b>5 277 396,30</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>10 748 116,24</b>	<b>12 839 979,43</b>	<b>12 839 979,43</b>

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>12 839 979,43</b>
---	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	30 791,05
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	30 743,63
= Différence ICNE N – ICNE N-1	47,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	7 707,64	16 300,00	16 300,00
64198	Autres remboursements	7 707,64	16 300,00	16 300,00
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>6 741 303,33</b>	<b>8 423 149,78</b>	<b>8 423 149,78</b>
70111	Ventes d'eau aux abonnés	5 223 369,33	6 415 840,44	6 415 840,44
701241	Redevance pollution d'origine domestique	920 098,00	923 718,70	923 718,70
70128	Autres taxes et redevances	345 361,00	794 290,64	794 290,64
704	Travaux	0,00	250 000,00	250 000,00
7064	Locations de compteurs	186 363,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	30 412,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	39 300,00	39 300,00
7087	Remboursement de frais	35 700,00	0,00	0,00
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>6 749 010,97</b>	<b>8 439 449,78</b>	<b>8 439 449,78</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>18 440,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
7718	Autres produits except. opérat° gestion	18 440,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	20 000,00	20 000,00
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>6 767 450,97</b>	<b>8 459 449,78</b>	<b>8 459 449,78</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</b>	<b>497 407,96</b>	<b>534 892,73</b>	<b>534 892,73</b>
722	Immobilisations corporelles	250 000,00	250 000,00	250 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	247 407,96	284 892,73	284 892,73
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>497 407,96</b>	<b>534 892,73</b>	<b>534 892,73</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>7 264 858,93</b>	<b>8 994 342,51</b>	<b>8 994 342,51</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>3 845 636,92</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>12 839 979,43</b>
---	----------------------

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>534 082,05</b>	<b>906 000,00</b>	<b>906 000,00</b>
2031	Frais d'études	503 565,00	890 000,00	890 000,00
2033	Frais d'insertion	20 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 517,05	6 000,00	6 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>1 404 154,00</b>	<b>941 000,00</b>	<b>941 000,00</b>
21561	Service de distribution d'eau	1 080 154,00	516 000,00	516 000,00
2182	Matériel de transport	93 000,00	300 000,00	300 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	116 000,00	75 000,00	75 000,00
2184	Mobilier	50 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	65 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>6 697 870,00</b>	<b>9 451 106,30</b>	<b>9 451 106,30</b>
2313	Constructions	265 600,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 432 270,00	9 451 106,30	9 451 106,30
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>8 636 106,05</b>	<b>11 298 106,30</b>	<b>11 298 106,30</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	1 000,00	1 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>1 345 031,47</b>	<b>409 055,03</b>	<b>409 055,03</b>
1641	Emprunts en euros	421 781,47	409 055,03	409 055,03
166	Refinancement de dette	923 250,00	0,00	0,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>6 900,00</b>	<b>6 900,00</b>	<b>6 900,00</b>
261	Titres de participation	6 900,00	6 900,00	6 900,00
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses Imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 351 931,47</b>	<b>416 955,03</b>	<b>416 955,03</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>9 988 037,52</b>	<b>11 715 061,33</b>	<b>11 715 061,33</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>447 407,96</b>	<b>534 892,73</b>	<b>534 892,73</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>247 407,96</b>	<b>284 892,73</b>	<b>284 892,73</b>
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	79 498,85	284 892,73	284 892,73
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	112 137,23	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	389,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	16 528,88	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	1 666,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	14 208,00	0,00	0,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	22 980,00	0,00	0,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>200 000,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>250 000,00</b>
21561	Service de distribution d'eau	200 000,00	250 000,00	250 000,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>265 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
166	Refinancement de dette	185 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	80 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>712 407,96</b>	<b>634 892,73</b>	<b>634 892,73</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>10 700 445,48</b>	<b>12 349 954,06</b>	<b>12 349 954,06</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>365 082,74</b>
-----------------------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>379 465,85</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>13 094 502,65</b>
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

Reçu

ID : 083-200004802-20230322-230322\_17-DE

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des ré

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>250 000,00</b>	<b>2 730 507,76</b>	<b>2 730 507,76</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	878 457,76	878 457,76
1314	Subv. équipt Communes	0,00	1 802 050,00	1 802 050,00
1318	Autres subventions d'équipement	250 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>4 184 000,00</b>	<b>4 242 050,00</b>	<b>4 242 050,00</b>
1641	Emprunts en euros	3 075 750,00	4 242 050,00	4 242 050,00
166	Refinancement de dette	1 108 250,00	0,00	0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>1 053 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 053 050,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>5 487 050,00</b>	<b>6 972 557,76</b>	<b>6 972 557,76</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>174 662,81</b>	<b>636 485,59</b>	<b>636 485,59</b>
1068	Autres réserves	174 662,81	636 485,59	636 485,59
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>174 662,81</b>	<b>636 485,59</b>	<b>636 485,59</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>5 661 712,81</b>	<b>7 609 043,35</b>	<b>7 609 043,35</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>3 515 000,00</b>	<b>3 650 000,00</b>	<b>3 650 000,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>1 433 395,48</b>	<b>1 627 396,30</b>	<b>1 627 396,30</b>
28033	Frais d'insertion	264,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	23 582,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	1 624 881,40	1 624 881,40
28182	Matériel de transport	51 602,02	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 343 873,90	0,00	0,00
28184	Mobilier	11 558,66	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 514,90	2 514,90	2 514,90
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>4 948 395,48</b>	<b>5 277 396,30</b>	<b>5 277 396,30</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>265 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	185 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	80 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>5 213 395,48</b>	<b>5 377 396,30</b>	<b>5 377 396,30</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>10 875 108,29</b>	<b>12 986 439,65</b>	<b>12 986 439,65</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>108 063,00</b>
----------------------------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>13 094 502,65</b>
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET**

**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**



27 MARS 2023

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le **27 MARS 2023**

ID : 083-200004802-20230322-230322\_17-DE



**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement					
51928 Autres avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8800071C du 22/02/1986.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					8 208 766,65									
1641 Emprunts en euros (total)					8 208 766,65									
00600485120 (EAU-2010-2)	Credit Agricole	12/10/2010		05/08/2011	339 000,00	F	FIXE		2,850	2,866	A	C	O	A-1
00601357275 (EAU-2017-1)	Credit Agricole	13/06/2017		19/08/2018	200 000,00	F	FIXE		1,680	1,695	A	P	O	A-1
00601757054 (EAU-2018-1)	Credit Agricole	28/08/2018		30/11/2018	100 000,00	F	FIXE		1,330	1,351	T	P	O	A-1
00601909639 (EAU-2018-2)	Credit Agricole	04/10/2018		06/05/2019	67 000,00	F	FIXE		0,670	0,676	A	P	O	A-1
00602024507 (EAU-2019-1)	Credit Agricole	01/04/2019		15/08/2019	78 000,00	F	FIXE		1,850	1,862	T	P	O	A-1
00602237591 (EAU-2019-2)	Credit Agricole	24/09/2019		05/05/2020	320 000,00	F	FIXE		0,890	0,899	S	P	O	A-1
00602676340 (EAU-2020-2)	Credit Agricole	15/09/2020		30/09/2021	1 186 739,33	F	FIXE		1,020	1,033	A	P	O	A-1
1241332 (EAU-2020-1)	Caisse des Dépôts et Consignation	01/01/2020		01/02/2014	160 000,00	F	FIXE		3,920	3,917	A	P	O	A-1
1356335 (EAU-2016-1)	Caisse des Dépôts et Consignation	23/05/2016		01/07/2017	240 000,00	V	LIVRETA		1,500	1,621	A	C	O	A-1
1783 (EAU-2021-2)	Agence France Locale	21/09/2021		20/12/2021	750 000,00	F	FIXE		1,370	1,397	T	C	O	A-1
2003 032 (EAU-2003-1)	Caisse d'Epargne	18/06/2003		25/01/2004	225 000,00	F	FIXE		4,720	4,720	A	P	O	A-1
2004-179 (EAU-2004-1)	Caisse d'Epargne	08/12/2004		25/04/2005	500 000,00	F	FIXE		4,640	4,652	A	P	O	A-1
2006 085 (EAU-2006-1)	Caisse d'Epargne	05/05/2006		25/11/2006	100 000,00	F	FIXE		4,100	4,141	S	C	O	A-1
2007 093 (EAU-2007-1)	Caisse d'Epargne	18/05/2007		25/07/2008	100 000,00	F	FIXE		4,590	4,593	A	C	O	A-1
2011 123A1011658 (EAU-2011-1)	Caisse d'Epargne	06/12/2011		25/04/2012	380 000,00	F	FIXE		4,740	4,804	T	C	O	A-1
43519825326 (EAU-2005-1)	Credit Agricole	01/03/2005		28/06/2005	500 000,00	V	TEC5		3,510	2,092	T	P	O	A-1
5440651 (EAU-2021-1)	Caisse des Dépôts et Consignation	16/07/2021		01/11/2021	750 000,00	V	LIVRETA		1,100	1,568	T	C	O	A-1
A1008400 (EAU-2006-1)	Caisse d'Epargne	25/08/2008		25/12/2008	500 000,00	F	FIXE		5,080	5,113	T	P	O	A-1
A1009093 (EAU-2006-3)	Caisse d'Epargne	23/06/2006		25/06/2009	300 000,00	F	FIXE		4,930	3,948	T	P	O	A-1
A1016988 (EAU-2016-2)	Caisse d'Epargne	15/11/2016		25/05/2017	250 000,00	F	FIXE		1,670	1,681	T	P	O	A-1
MON532652EUR/02 (EAU-2006-4)	SFIL	03/05/2008		01/09/2006	369 648,96	F	FIXE		4,550	4,628	T	P	O	A-1
MON532653EUR (EAU-2010-1)	SFIL	05/10/2010		01/03/2011	81 000,00	F	FIXE		2,270	2,290	T	P	O	A-1
MON532740EUR (EAU-2014-1)	SFIL	18/04/2014		01/10/2014	500 000,00	F	FIXE		3,310	3,380	T	P	O	A-1
MON533202EUR (EAU-2003-2)	SFIL	18/12/2003		01/04/2004	212 478,36	F	FIXE		5,300	5,407	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - EAU - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Regu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 Mars 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_17-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Profil d'amortissement (7)	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel			
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00							
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00							
1676 Dettes pour NIETP et PPP (total)					0,00							
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00							
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00							
1681 Autres emprunts (total)					0,00							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00							
1687 Autres dettes (total)					0,00							
<b>Total général</b>					<b>8 208 766,65</b>							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		5 056 262,59				111 656,35	389 055,08	0,00	30 603,33	
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>		0,00		5 056 262,59				111 656,35	389 055,08	0,00	30 603,33	
00600485120 (EAU-2010-2)	N	0,00	A-1	67 800,00	2,59	F	FIXE	2,850	22 600,00	1 932,30	0,00	524,43
00601357275 (EAU-2017-1)	N	0,00	A-1	166 372,43	19,47	F	FIXE	1,680	7 068,24	2 795,06	0,00	1 433,22
00601767064 (EAU-2018-1)	N	0,00	A-1	73 658,38	10,66	F	FIXE	1,330	6 417,06	947,74	0,00	78,62
00601909539 (EAU-2016-2)	N	0,00	A-1	28 951,38	2,35	F	FIXE	0,670	9 586,62	193,97	0,00	85,08
00602024507 (EAU-2019-1)	N	0,00	A-1	69 122,70	21,37	F	FIXE	1,850	2 643,50	1 250,50	0,00	157,08
00602237591 (EAU-2018-2)	N	0,00	A-1	291 698,15	26,84	F	FIXE	0,890	9 602,74	2 574,80	0,00	393,15
00602676340 (EAU-2020-2)	N	0,00	A-1	1 038 748,63	12,75	F	FIXE	1,020	75 129,39	10 595,24	0,00	2 497,51
1241332 (EAU-2020-1)	N	0,00	A-1	75 211,77	5,08	F	FIXE	3,920	11 561,89	2 948,30	0,00	2 290,34
1355335 (EAU-2016-1)	N	0,00	A-1	194 141,84	25,50	V	LIVRETA	1,750	5 438,09	3 397,48	0,00	3 557,53
1783 (EAU-2021-2)	N	0,00	A-1	726 582,50	38,72	F	FIXE	1,370	18 750,04	9 994,20	0,00	323,25
2003 082 (EAU-2003-1)	N	0,00	A-1	116 751,76	10,07	F	FIXE	4,720	8 338,99	5 510,68	0,00	4 780,61
2004-179 (EAU-2004-1)	N	0,00	A-1	193 836,32	6,32	F	FIXE	4,640	24 069,05	8 994,01	0,00	5 402,12
2006 085 (EAU-2006-1)	N	0,00	A-1	44 999,89	13,40	F	FIXE	4,100	3 333,34	1 810,83	0,00	173,65
2007 083 (EAU-2007-1)	N	0,00	A-1	24 725,76	4,57	F	FIXE	4,590	4 945,14	1 134,91	0,00	396,91
2011 123/A1011658 (EAU-2011-1)	N	0,00	A-1	107 666,81	4,07	F	FIXE	4,740	25 333,32	4 653,10	0,00	721,13
43519823326 (EAU-2006-1)	N	0,00	A-1	238 672,02	12,24	V	TEC5	0,000	19 483,44	0,00	0,00	0,00
5440951 (EAU-2021-1)	N	0,00	A-1	731 113,55	39,33	V	LIVRETA	2,600	1 549,66	23 679,09	0,00	4 256,28
A1008400 (EAU-2008-1)	N	0,00	A-1	34 981,66	0,73	F	FIXE	5,080	34 981,66	892,49	0,00	0,00
A1008093 (EAU-2006-3)	N	0,00	A-1	180 009,49	11,23	F	FIXE	4,930	12 292,59	8 649,53	0,00	159,01
A1016989 (EAU-2016-2)	N	0,00	A-1	186 442,39	14,15	F	FIXE	1,670	11 688,68	3 040,64	0,00	293,43
MON532652EUR/02 (EAU-2006-4)	N	0,00	A-1	90 896,89	3,42	F	FIXE	4,550	24 519,13	3 721,39	0,00	257,21
MON532653EUR (EAU-2010-1)	N	0,00	A-1	36 848,63	7,92	F	FIXE	2,270	4 249,48	800,47	0,00	63,02
MON532740EUR (EAU-2014-1)	N	0,00	A-1	255 691,50	6,50	F	FIXE	3,310	34 385,73	8 039,51	0,00	1 831,31
MON533320EUR (EAU-2003-2)	N	0,00	A-1	81 358,24	6,00	F	FIXE	5,300	11 287,29	4 090,11	0,00	928,44
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
						Annuité						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>5 056 262,59</b>				<b>389 055,08</b>	<b>111 656,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 603,33</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnet)	Nombre de produits	24	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 056 262,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, S : semestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Effet de l'instrument de couverture			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Taux reçu (7)	Niveau de taux	Charges c/668					
Taux fixe (total)								0,00	0,00			
Taux variable simple (total)								0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)								0,00	0,00			
Total								0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE  
AUTRES DETTES**

**A1.6**

**A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

## A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2019-12-20

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Classe : 1318_10	10	20/12/2019
L	Concessions et droits similaires	2	20/12/2019
L	Classe : 21315_50	50	20/12/2019
L	Classe : 21531_0	60	20/12/2019
L	Classe : 21561_1	1	20/12/2019
L	Organes de régulation, instal traitement eau	10	20/12/2019
L	Agencement bât, pompes, surpresseur ...	15	20/12/2019
L	APPAREILS LABO MATERIEL BUREAU OUTILLAGE	5	20/12/2019
L	Ouvrages de génie civil pour l'eau	60	20/12/2019
L	Classe : 217531_60	60	20/12/2019
L	Voiture	5	20/12/2019
L	Camion et véhicule industriel	7	20/12/2019
L	Classe : 2183_1	1	20/12/2019
L	Matériel informatique	4	20/12/2019
L	Classe : 2183_5	5	20/12/2019
L	2184 MOBILIERS	1	20/12/2019
L	Mobilier	10	20/12/2019
L	Classe : 2188_1	1	20/12/2019
L	Autres	10	20/12/2019
L	Classe : 2313_0	0	20/12/2019
L	Classe : 2315_0	0	20/12/2019
L	Classe : 238_0	0	20/12/2019
L	Classe : 261_0	0	20/12/2019

27 MARS 2023

Reçu  
Préfecture

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

## A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00
Creances douteuses	0,00	26/10/2022	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 000,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

27 MARS 2023

Bureau  
des  
services

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2

## A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Creances douteuses	Creances douteuses	26 634,00	0	0,00	26 634,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>693 947,76</b>	<b>I 693 947,76</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>409 055,03</b>	<b>409 055,03</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	409 055,03	409 055,03
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>284 892,73</b>	<b>284 892,73</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	284 892,73	284 892,73
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>693 947,76</b>	<b>365 082,74</b>	<b>379 465,85</b>	<b>1 438 496,35</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

27 MARS 2023



## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>5 277 396,30</b>	<b>III 5 277 396,30</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>5 277 396,30</b>	<b>5 277 396,30</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 624 881,40	1 624 881,40
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat* des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 514,90	2 514,90
021	Virement de la section d'exploitation	3 650 000,00	3 650 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>5 277 396,30</b>	<b>108 063,00</b>	<b>0,00</b>	<b>636 485,59</b>	<b>6 021 944,89</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 1 438 496,35</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 6 021 944,89</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6) 4 583 448,54</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

27 MARS 2023



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION**

**A5.1.1**

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

Recevoir  
Légalement

ID : 083-200004802-20230322-230322\_17-DE

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**A5.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.



27 MARS 2023

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION**

**A5.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 083-200004802-20230322-236322\_17-DE

Reçu  
Levisuit

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**A5.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

27 MARS 2023



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

**A6**

**A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 083-200043021202303272023\_17-DE



A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.



**IV – ANNEXES**  
**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**  
**EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

**B1.1**

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégories d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB 1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT  
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le 27 MARS 2023  
ID : 083-200004802-20230322-230322\_17-DE

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

27 MARS 2023

Bersier  
Levrault

**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS  
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

**B1.4**

**B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
- (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.



27 MARS 2023

**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET  
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

**B1.5**

**B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

27 MARS 2023

Berger  
Levrault

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET  
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

## B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le



ID : 083-200004802-20230322-230322\_17-DE

**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

**B1.7**

**B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 083-200004802-20230322-230322\_17-DE

**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

**B2.1**

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le **27 MARS**   
ID : 083-200004802-20230322-230322\_17-DE

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 mars 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_17-DE

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		16,00	0,00	16,00	11,00	3,00	14,00
Acheteur public	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Agent administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent d'accueil	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur territorial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		40,00	0,00	40,00	12,00	17,00	29,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent de distribution de l'eau	C	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
Agent de maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	4,00	1,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de relève	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Agent réseau	C	5,00	0,00	5,00	0,00	4,00	4,00
Electromécanicien	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Fontainier	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Géomètre	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Métrologue	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien BE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien territorial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - EAU - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 083-200004802-20230322-230322\_17-DE



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	AGENTS TITULAIRES		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	AGENTS TITULAIRES		AGENTS NON TITULAIRES		
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>56,00</b>	<b>0,00</b>	<b>56,00</b>	<b>56,00</b>	<b>23,00</b>	<b>20,00</b>	<b>43,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

$$ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>1 102 578,00</b>		
Acheteur public	A	ADM		91 074,00	3-3-2°	CDI
Adjoint technique principal 1ère classe	C	TECH		63 704,00	A	CDI
Agent administratif	C	ADM		34 502,00	A	CDI
Agent d'accueil	C	ADM		32 828,00	A	CDI
Agent de distribution de l'eau	C	TECH		111 330,00	A	CDI
Agent de maîtrise	C	TECH		77 871,00	A	CDI
Agent de relève	C	TECH		79 238,00	A	CDI
Agent réseau	C	TECH		138 656,00	A	CDI
Agent réseau	C	TECH		46 453,00	A	CDD
Electromécanicien	C	TECH		147 125,00	A	CDI
Géomètre	B	TECH		46 569,00	A	CDI
Métrologue	B	TECH		69 156,00	A	CDI
Technicien BE	B	TECH		64 653,00	A	CDI
Technicien principal 2ème classe	B	TECH		99 419,00	A	CDI
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>32 976,00</b>		
Agent d'accueil	C	ADM		32 976,00	3-1	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>1 135 554,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

CL : Club Sportif.

ANIM : Culturel.

PMI : Animation.

Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a\* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles des services des communes correspondantes.

3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

35 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (precar).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

## COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - EAU - BP - 2023

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont recrutés sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_17-DE

**IV – ANNEXES**

<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>
---	-------------

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

**C2**

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023



ID : 083-200004802-20230322-230322\_17-DE

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3</b>

**C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALEXANDRE Coraline	
BERNARD Laurence	
BLANC Maryvonne	
BOUCHARD Rene	
BOUGE Camille	
CAUVY Brigitte	
CAVALLIER Francois	
COULON Christian	
COURANT Aurelie	
DE CLARENS Patrick	
DUMESNY Patrice	
DURAND-TERRASSON Philippe	
FAUR Lois	
FELIX Michel	
HENRY Bernard	
HUET Jean-Yves	
LEFEBVRE Ophelie	
MANKAI Marie-Josée	
MARIET Claudette	
MARIN Daniel	
MARTEL Nicolas	

**IV – ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURES**

MENUT Elisabeth	
ORFEO Marco	
PERRET Michele	
RAYNAUD Michel	
REZK Michel	
ROBBE Myriam	
SAILLET Jerome	
THEODOSE Christian	
Ugo Rene	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



IV - ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURES

IV  
D

Nombre de membres en exercice : 30  
 Nombre de membres présents : 20  
 Nombre de suffrages exprimés : 29  
 VOTES :  
 Pour : 20  
 Contre : 4  
 Abstentions : 5

Date de convocation : 15/03/2023

8 nominations

Présenté par (1), Le Président  
 A la Fayence le 22/03/2023  
 (1).

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
 A la Fayence le 22/03/2023  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

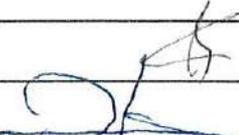
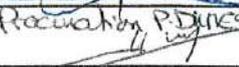


Le Président

René UGO

ALEXANDRE Coraline	<i>Alexandree</i>
BERNARD Laurence	Procuration SY HUET
BLANC Maryvonne	<i>MBlanc</i>
BOUCHARD Rene	<i>R Bouchard</i>
BOUGE Camille	<i>CB</i>
CAUVY Brigitte	<i>Brigitte</i>
CAVALLIER Francois	<i>F C</i>
COULON Christian	<i>Coulon</i>
COURANT Aurelie	Procuration H. REZIE
DE CLARENS Patrick	Procuration F. CAVALIER
DUMESNY Patrice	<i>Dumesny</i>
DURAND-TERRASSON Philippe	<i>Durand</i>
FAUR Lois	Procuration J. SAILLET
FELIX Michel	<i>Alexandree</i>
HENRY Bernard	<i>B Henry</i>
HUET Jean-Yves	<i>J Huet</i>
LEFEBVRE Ophelie	<i>O Lefebvre</i>
MANKAI Marie-Josée	<i>Mankai</i>
MARIET Claudette	Procuration R. BOGUEYRE
MARIN Daniel	Procuration B. HENRY
MARTEL Nicolas	<i>N Martel</i>

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

MENUT Elisabeth	
ORFEO Marco	
PERRET Michele	Requiescit P. DINESNY
RAYNAUD Michel	absent
REZK Michel	
ROBBE Myriam	
SAILLET Jerome	
THEODOSE Christian	
Ugo Rene	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents..... 1  
Suffrages exprimés..... 29

SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00

Secrétaire de séance : Myriam ROBBE

Date de convocation : 15-03-2023

DCC n° 230322/18

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents** : René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés** : Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

## BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur le budget primitif 2023 du budget annexe de l'assainissement, arrêté comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement	:	3 917 484.79€
- Dépenses et recettes d'investissement	:	6 287 429.86€

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49,

VU le débat d'orientation budgétaire du 28 février 2023,

VU l'avis de la commission des finances du 15 mars 2023,

VU le projet de budget primitif 2023 du budget annexe de l'assainissement,

ENTENDU cet exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ (2 ABSTENTIONS : M. ORFEO – M. REZK / 2 CONTRE : J. SAILLET – L. FAUR) :

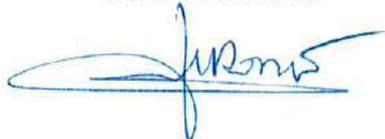
- **APPROUVE** le Budget Primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2023 comme suit :

- Section de fonctionnement	:	3 917 484.79€
- Section d'investissement	:	6 287 429.86€

- **VOTE** ce budget comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau des opérations pour la section d'investissement.

Tourrettes, le 23 mars 2023

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance

René UGO  
Président


27 MARS 2023



## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET**  
**20000480200050**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population**  
**est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTE DE**  
**COMMUNES PAYS DE FAYENCE**

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE FAYENCE

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 49 (1)

**Budget primitif**

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

**ANNEE 2023**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire



27 MARS 2023

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 24

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 25

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 27

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 28

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 29

A3.2 - Etalement des provisions 30

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 31

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 32

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 33

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 34

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 35

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 36

A6 - Etat des charges transférées 37

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 38

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 39

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 40

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 41

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 42

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 43

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 44

B1.7 - Etat des engagements reçus 45

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 46

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 47

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 48

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 51

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 52

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 53

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 54

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES**  
**MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE

#### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 917 484,79	3 475 792,41
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 441 692,38
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>3 917 484,79</b>	<b>3 917 484,79</b>

#### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 092 366,44	4 628 056,61
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	195 063,42	693 790,55
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 965 582,70
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>6 287 429,86</b>	<b>6 287 429,86</b>

#### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>10 204 914,65</b>	<b>10 204 914,65</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 495 352,00	0,00	1 403 087,00	1 403 087,00	1 403 087,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	775 100,00	0,00	860 000,00	860 000,00	860 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	263 353,00	263 353,00	263 353,00
65	Autres charges de gestion courante	30 664,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 301 116,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 556 440,00</b>	<b>2 556 440,00</b>	<b>2 556 440,00</b>
66	Charges financières	69 308,21	0,00	67 870,50	67 870,50	67 870,50
67	Charges exceptionnelles	19 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		9 804,00	9 804,00	9 804,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	193 059,41		103 413,68	103 413,68	103 413,68
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>2 582 483,62</b>	<b>0,00</b>	<b>2 780 528,18</b>	<b>2 780 528,18</b>	<b>2 780 528,18</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	886 494,66		996 956,61	996 956,61	996 956,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>886 494,66</b>		<b>1 136 956,61</b>	<b>1 136 956,61</b>	<b>1 136 956,61</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 468 978,28</b>	<b>0,00</b>	<b>3 917 484,79</b>	<b>3 917 484,79</b>	<b>3 917 484,79</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 917 484,79</b>
---	---------------------

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 013 648,33	0,00	2 879 250,45	2 879 250,45	2 879 250,45
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	52 417,89	52 417,89	52 417,89
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	2 931,00	2 931,00	2 931,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 043 648,33</b>	<b>0,00</b>	<b>2 934 599,34</b>	<b>2 934 599,34</b>	<b>2 934 599,34</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	270 866,57	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>3 314 514,90</b>	<b>0,00</b>	<b>3 134 599,34</b>	<b>3 134 599,34</b>	<b>3 134 599,34</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	321 685,48		341 193,07	341 193,07	341 193,07
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>321 685,48</b>		<b>341 193,07</b>	<b>341 193,07</b>	<b>341 193,07</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 636 200,38</b>	<b>0,00</b>	<b>3 475 792,41</b>	<b>3 475 792,41</b>	<b>3 475 792,41</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	441 692,38
--	------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 917 484,79</b>
---	---------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	795 763,54
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le **27 MARS 2023**  
ID : 083-200004802-20230322-230322\_18-DE

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	75 301,00	9 013,36	10 500,00	10 500,00	19 513,36
21	Immobilisations corporelles	220 900,00	11 558,68	186 000,00	186 000,00	197 558,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 547 410,40	174 491,38	5 150 178,11	5 150 178,11	5 324 669,49
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 843 611,40</b>	<b>195 063,42</b>	<b>5 346 678,11</b>	<b>5 346 678,11</b>	<b>5 541 741,53</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	34 548,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	282 397,98	0,00	295 295,26	295 295,26	295 295,26
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	9 200,00	0,00	9 200,00	9 200,00	9 200,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>326 145,98</b>	<b>0,00</b>	<b>304 495,26</b>	<b>304 495,26</b>	<b>304 495,26</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 169 757,38</b>	<b>195 063,42</b>	<b>5 651 173,37</b>	<b>5 651 173,37</b>	<b>5 846 236,79</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	321 685,48		341 193,07	341 193,07	341 193,07
041	Opérations patrimoniales (4)	80 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>401 685,48</b>		<b>441 193,07</b>	<b>441 193,07</b>	<b>441 193,07</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 571 442,86</b>	<b>195 063,42</b>	<b>6 092 366,44</b>	<b>6 092 366,44</b>	<b>6 287 429,86</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 287 429,86</b>
---	---------------------

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	693 790,55	1 801 600,00	1 801 600,00	2 495 390,55
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	0,00	1 499 500,00	1 499 500,00	1 499 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>693 790,55</b>	<b>3 301 100,00</b>	<b>3 301 100,00</b>	<b>3 994 890,55</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	300 329,18	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>300 329,18</b>	<b>0,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 300 329,18</b>	<b>693 790,55</b>	<b>3 391 100,00</b>	<b>3 391 100,00</b>	<b>4 084 890,55</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	886 494,66		996 956,61		
041	Opérations patrimoniales (4)	80 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>966 494,66</b>		<b>1 236 956,61</b>	<b>1 236 956,61</b>	<b>1 236 956,61</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 266 823,84</b>	<b>693 790,55</b>	<b>4 628 056,61</b>	<b>4 628 056,61</b>	<b>5 321 847,16</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>965 582,70</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 287 429,86</b>
---	---------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (8)**

795 763,54

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 403 087,00		1 403 087,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	860 000,00		860 000,00
014	Atténuations de produits	263 353,00		263 353,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00		30 000,00
66	Charges financières	67 870,50	0,00	67 870,50
67	Charges exceptionnelles	43 000,00	0,00	43 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	9 804,00	996 956,61	1 006 760,61
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	103 413,68		103 413,68
023	Virement à la section d'investissement		140 000,00	140 000,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>2 780 528,18</b>	<b>1 136 956,61</b>	<b>3 917 484,79</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 917 484,79</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	291 193,07	291 193,07
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	295 295,26	0,00	295 295,26
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	19 513,36	0,00	19 513,36
21	Immobilisations corporelles (6)	197 558,68	50 000,00	247 558,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 324 669,49	100 000,00	5 424 669,49
26	Participations et créances rattachées	9 200,00	0,00	9 200,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>5 846 236,79</b>	<b>441 193,07</b>	<b>6 287 429,86</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 287 429,86</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

27 MARS 2023  
RESEAU  
LESTRAIT

#### 2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 879 250,45		2 879 250,45
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		50 000,00	50 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	52 417,89		52 417,89
75	Autres produits de gestion courante	2 931,00		2 931,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200 000,00	291 193,07	491 193,07
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>3 134 599,34</b>	<b>341 193,07</b>	<b>3 475 792,41</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>441 692,38</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 917 484,79</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	90 000,00	0,00	90 000,00
13	Subventions d'investissement	2 495 390,55	0,00	2 495 390,55
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 499 500,00	0,00	1 499 500,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		995 721,32	995 721,32
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		1 235,29	1 235,29
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		140 000,00	140 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>4 084 890,55</b>	<b>1 236 956,61</b>	<b>5 321 847,16</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>965 582,70</b>
--	-------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 287 429,86</b>
---	---------------------

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200004802-20230322-230322\_18-DE

Reçu  
Préfecture

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

27 Mars 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>1 495 352,00</b>	<b>1 403 087,00</b>	<b>1 403 087,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	460 000,00	561 000,00	561 000,00
6062	Produits de traitement	120 000,00	100 000,00	100 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	33 300,00	40 500,00	40 500,00
6064	Fournitures administratives	2 800,00	3 400,00	3 400,00
6066	Carburants	16 200,00	10 800,00	10 800,00
6068	Autres matières et fournitures	10 150,00	10 150,00	10 150,00
611	Sous-traitance générale	313 612,00	218 730,00	218 730,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	12 000,00	12 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	72 000,00	200 000,00	200 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 100,00	10 300,00	10 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	27 600,00	24 100,00	24 100,00
6156	Maintenance	22 000,00	22 200,00	22 200,00
6161	Multirisques	5 370,00	6 191,00	6 191,00
618	Divers	39 000,00	30 000,00	30 000,00
6226	Honoraires	8 700,00	8 700,00	8 700,00
6228	Divers	70 000,00	74 000,00	74 000,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	750,00	750,00
6238	Divers	4 500,00	2 800,00	2 800,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	19 860,00	22 950,00	22 950,00
6262	Frais de télécommunications	26 060,00	24 000,00	24 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	2 016,00	2 016,00
6287	Remboursements de frais	7 500,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	14 500,00	14 500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	212 100,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	300,00	500,00	500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>775 100,00</b>	<b>860 000,00</b>	<b>860 000,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	39 903,00	37 900,00	37 900,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	180,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	445 620,00	812 446,00	812 446,00
6413	Primes et gratifications	95 000,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	2 800,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	77 000,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	1 900,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	82 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	8 500,00	0,00	0,00
6458	Cotisat* autres organismes sociaux	7 000,00	3 350,00	3 350,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	3 200,00	3 604,00	3 604,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 876,00	2 700,00	2 700,00
648	Autres charges de personnel	3 121,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>263 353,00</b>	<b>263 353,00</b>
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	0,00	263 353,00	263 353,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>30 664,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	24 664,00	19 900,00	19 900,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	7 000,00	7 000,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	3 000,00	3 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	100,00	100,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> = (011 + 012 + 014 + 65)		<b>2 301 116,00</b>	<b>2 556 440,00</b>	<b>2 556 440,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>69 308,21</b>	<b>67 870,50</b>	<b>67 870,50</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	67 225,96	63 849,67	63 849,67
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-917,75	-979,17	-979,17
6688	Autre	3 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>19 000,00</b>	<b>43 000,00</b>	<b>43 000,00</b>
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	10 000,00	10 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 500,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	17 500,00	13 000,00	13 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>9 804,00</b>	<b>9 804,00</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	9 804,00	9 804,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>193 059,41</b>	<b>103 413,68</b>	<b>103 413,68</b>

27 MARS 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>2 582 483,62</b>	<b>2 780 528,18</b>	<b>2 780 528,18</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	140 000,00	140 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	886 494,66	996 956,61	996 956,61
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	885 259,37	995 721,32	995 721,32
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	1 235,29	1 235,29	1 235,29
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>886 494,66</b>	<b>1 136 956,61</b>	<b>1 136 956,61</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>886 494,66</b>	<b>1 136 956,61</b>	<b>1 136 956,61</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 468 978,28</b>	<b>3 917 484,79</b>	<b>3 917 484,79</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 917 484,79</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	17 195,50
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	18 174,67
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-979,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 013 648,33	2 879 250,45	2 879 250,45
704	Travaux	377 190,00	400 000,00	400 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 986 806,33	1 907 116,29	1 907 116,29
706121	Redevance modernisation des réseaux	211 786,00	199 134,16	199 134,16
7068	Autres prestations de services	351 666,00	322 000,00	322 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	86 200,00	51 000,00	51 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	52 417,89	52 417,89
741	Primes d'épuration	30 000,00	52 417,89	52 417,89
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 931,00	2 931,00
7581	FCTVA	0,00	2 930,00	2 930,00
7588	Autres	0,00	1,00	1,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>3 043 648,33</b>	<b>2 934 599,34</b>	<b>2 934 599,34</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	270 866,57	200 000,00	200 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	27 419,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	200 000,00	0,00	0,00
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	0,00	200 000,00	200 000,00
778	Autres produits exceptionnels	43 447,57	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>3 314 514,90</b>	<b>3 134 599,34</b>	<b>3 134 599,34</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	321 685,48	341 193,07	341 193,07
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	271 685,48	291 193,07	291 193,07
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>321 685,48</b>	<b>341 193,07</b>	<b>341 193,07</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 636 200,38</b>	<b>3 475 792,41</b>	<b>3 475 792,41</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>441 692,38</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 917 484,79</b>
---	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>75 301,00</b>	<b>10 500,00</b>	<b>10 500,00</b>
2031	Frais d'études	63 751,00	10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	6 550,00	500,00	500,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>220 900,00</b>	<b>186 000,00</b>	<b>186 000,00</b>
21562	Service d'assainissement	139 900,00	20 000,00	20 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	85 000,00	85 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	81 000,00	81 000,00	81 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>2 547 410,40</b>	<b>5 150 178,11</b>	<b>5 150 178,11</b>
2313	Constructions	159 360,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 388 050,40	5 150 178,11	5 150 178,11
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 843 611,40</b>	<b>5 346 678,11</b>	<b>5 346 678,11</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>34 548,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	34 548,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>282 397,98</b>	<b>295 295,26</b>	<b>295 295,26</b>
1641	Emprunts en euros	282 397,98	295 295,26	295 295,26
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>9 200,00</b>	<b>9 200,00</b>	<b>9 200,00</b>
261	Titres de participation	9 200,00	9 200,00	9 200,00
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>326 145,98</b>	<b>304 495,26</b>	<b>304 495,26</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>3 169 757,38</b>	<b>5 651 173,37</b>	<b>5 651 173,37</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>321 685,48</b>	<b>341 193,07</b>	<b>341 193,07</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>271 685,48</i>	<i>291 193,07</i>	<i>291 193,07</i>
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	127 596,00	291 193,07	291 193,07
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	81 670,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	5 013,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	36 771,48	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	8 112,00	0,00	0,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	12 523,00	0,00	0,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
21562	Service d'assainissement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>80 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	80 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>401 685,48</b>	<b>441 193,07</b>	<b>441 193,07</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>3 571 442,86</b>	<b>6 092 366,44</b>	<b>6 092 366,44</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>195 063,42</b>
-----------------------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 287 429,86</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>1 801 600,00</b>	<b>1 801 600,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	302 100,00	302 100,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	1 499 500,00	1 499 500,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 499 500,00</b>	<b>1 499 500,00</b>
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	1 499 500,00	1 499 500,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 000 000,00</b>	<b>3 301 100,00</b>	<b>3 301 100,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>300 329,18</b>	<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>
10222	FCTVA	300 329,18	90 000,00	90 000,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>300 329,18</b>	<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>1 300 329,18</b>	<b>3 391 100,00</b>	<b>3 391 100,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>140 000,00</b>	<b>140 000,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>886 494,66</b>	<b>996 956,61</b>	<b>996 956,61</b>
28031	Frais d'études	883 580,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 679,37	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	5 000,00	5 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	990 721,32	990 721,32
4817	Pénalités de renégociation de la dette	1 235,29	1 235,29	1 235,29
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>886 494,66</b>	<b>1 136 956,61</b>	<b>1 136 956,61</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>80 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	80 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>966 494,66</b>	<b>1 236 956,61</b>	<b>1 236 956,61</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>2 266 823,84</b>	<b>4 628 056,61</b>	<b>4 628 056,61</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>693 790,55</b>
----------------------------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>965 582,70</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 287 429,86</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



**III – VOTE DU BUDGET**

**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des remboursements N-1			Encours restant dû au 01/01/N
			Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 BILLETS DE TRÉSORERIE						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					6 179 234,37									
1641 Emprunts en euros (total)					6 179 234,37									
00801357301 (ASS-2017-2)		13/09/2017	Credit Agricole	19/06/2018	300 000,00	F	FIXE	1,680	1,695		A	P	O	A-1
00801629533 (ASS-2018-1)		10/03/2018	Credit Agricole	15/06/2018	250 000,00	F	FIXE	1,580	1,630		A	P	O	A-1
00801757049 (ASS-2018-2)		13/07/2018	Credit Agricole	18/10/2018	350 000,00	F	FIXE	1,330	1,350		T	P	O	A-1
00802024512 (ASS-2019-2)		01/04/2019	Credit Agricole	15/08/2019	60 000,00	F	FIXE	1,850	1,875		T	P	O	A-1
00802237550 (ASS-2019-1)		24/09/2019	Credit Agricole	05/05/2020	1 100 000,00	F	FIXE	0,890	0,898		S	P	O	A-1
00802267377 (ASS-2019-4)		02/10/2019	Credit Agricole	08/01/2020	750 000,00	F	FIXE	0,890	0,900		T	P	O	A-1
00802306520 (ASS-2019-3)		17/11/2020	Credit Agricole	29/02/2020	200 000,00	F	FIXE	0,800	0,813		T	P	N	A-1
00802676343 (ASS-2020-2)		15/09/2020	Credit Agricole	06/10/2021	316 412,82	F	FIXE	0,840	0,840		A	P	O	A-1
00802676345 (ASS-2020-1)		15/09/2020	Credit Agricole	06/10/2021	2 132 821,55	F	FIXE	1,140	1,151		A	P	O	A-1
2006.086 (ASS-2008-1)		09/05/2006	Caisse d'Epargne	25/11/2006	70 000,00	F	FIXE	4,100	4,141		S	C	O	A-1
2008.029 (ASS-2008-1)		13/03/2008	Caisse d'Epargne	25/05/2008	200 000,00	F	FIXE	4,930	4,932		A	P	O	A-1
MON510250EUR/0510810/001 (ASS-2017-1)		22/08/2016	SFIL	01/01/2017	200 000,00	F	FIXE	1,500	1,531		T	C	O	A-1
MON516839EUR (ASS-2017-1)		30/05/2017	SFIL	01/09/2017	250 000,00	F	FIXE	1,400	1,410		M	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27 MARS 2023

ID : 083-200604802-20230322-230322\_18-DE



Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé OIN	gontie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
<b>Total général</b>					<b>6 179 234,37</b>								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		5 269 118,75					275 295,26	63 849,67	0,00	17 195,50
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>		0,00		5 269 118,75					275 295,26	63 849,67	0,00	17 195,50
00601357301 (ASS-2017-2)	N	0,00	A-1	249 558,65	19,47	FIXE	1,690	F	10 602,36	4 192,59	0,00	2 149,83
00601629533 (ASS-2018-1)	N	0,00	A-1	192 389,29	14,46	FIXE	1,590	F	11 459,51	3 068,99	0,00	1 572,01
00601757048 (ASS-2018-2)	N	0,00	A-1	257 804,34	10,55	FIXE	1,330	F	22 459,72	3 317,08	0,00	637,92
00602024512 (ASS-2019-2)	N	0,00	A-1	53 171,27	21,37	FIXE	1,850	F	2 033,46	969,62	0,00	120,83
00602237590 (ASS-2019-1)	N	0,00	A-1	1 002 712,44	26,84	FIXE	0,890	F	33 009,42	8 850,86	0,00	1 351,46
00602267377 (ASS-2019-4)	N	0,00	A-1	683 676,85	26,77	FIXE	0,890	F	22 503,73	6 069,75	0,00	1 369,18
00602306520 (ASS-2019-3)	N	0,00	A-1	171 999,51	16,91	FIXE	0,800	F	9 483,69	1 347,59	0,00	114,30
00602676343 (ASS-2020-2)	N	0,00	A-1	255 229,76	7,76	FIXE	0,840	F	30 977,52	2 143,93	0,00	447,77
00602676345 (ASS-2020-1)	N	0,00	A-1	1 940 632,97	17,76	FIXE	1,140	F	97 740,61	22 123,22	0,00	4 993,94
2006 086 (ASS-2006-1)	N	0,00	A-1	31 498,89	13,40	FIXE	4,100	F	2 333,34	1 267,58	0,00	121,55
2008 029 (ASS-2008-1)	N	0,00	A-1	129 332,74	14,40	FIXE	4,930	F	6 025,22	6 376,10	0,00	3 670,69
MON510250EUR/05/08/10/001 (ASS- MON515839EUR (ASS-2017-1)	N	0,00	A-1	140 000,00	13,75	FIXE	1,500	F	10 000,00	2 043,76	0,00	487,50
MON515839EUR (ASS-2017-1)	N	0,00	A-1	161 111,04	9,58	FIXE	1,400	F	16 666,68	2 148,60	0,00	168,52
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de frège sur ligne de trésorerie (total) (9)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023

ID : 083-200064802-20230322-230322\_18-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
						Type de taux (12)					
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
1687 Autres cotes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>5 269 118,75</b>				<b>275 295,26</b>	<b>63 849,67</b>	<b>0,00</b>	<b>17 195,50</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indice zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 269 118,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	
							0	
							0,00	
							0,00	

(1) Cette annexe retraçait le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant d0 au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

27 MARS 2023

Reçu en préfecture

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE  
AUTRES DETTES****A1.6****A1.6 – AUTRES DETTES****(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

## A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2019-12-20

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Classe : 1331_15	15	20/12/2019
L	Classe : 1331_60	60	20/12/2019
L	Classe : 2033_1	1	20/12/2019
L	Classe : 2051_1	1	20/12/2019
L	Concessions et droits similaires	2	20/12/2019
L	Réseaux d'Assainissement	60	20/12/2019
L	Classe : 21562_1	1	20/12/2019
L	Classe : 21562_10	10	20/12/2019
L	Classe : 21562_15	15	20/12/2019
L	STEP (Ouvrages courants)-Postes relevage	30	20/12/2019
L	Classe : 21562_5	5	20/12/2019
L	Classe : 21562_60	60	20/12/2019
L	Voiture	5	20/12/2019
L	Camion et véhicule industriel	7	20/12/2019
L	Classe : 2183_1	1	20/12/2019
L	Matériel informatique	4	20/12/2019
L	Classe : 2183_5	5	20/12/2019
L	Mobilier	10	20/12/2019
L	Classe : 2188_1	1	20/12/2019
L	Autres	10	20/12/2019
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	20/12/2019
L	Classe : 2313_0	0	20/12/2019
L	Classe : 2315_0	0	20/12/2019
L	Classe : 238_0	0	20/12/2019
L	Classe : 261_0	0	20/12/2019

27 MARS 2023

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

## A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		4 900,00	4 900,00	0,00	4 900,00
Creances douteuses	0,00	26/10/2022	4 900,00	4 900,00	0,00	4 900,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>4 900,00</b>	<b>4 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 900,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...).

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETALEMENT DES PROVISIONS**

**A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Creances douteuses	Creances douteuses	9 804,00	0	0,00	9 804,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>586 488,33</b>	<b>I 586 488,33</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>295 295,26</b>	<b>295 295,26</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	295 295,26	295 295,26
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>291 193,07</b>	<b>291 193,07</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	291 193,07	291 193,07
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>586 488,33</b>	<b>195 063,42</b>	<b>0,00</b>	<b>781 551,75</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

27 MARS 2023

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 226 956,61</b>	<b>III 1 226 956,61</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>
10222	FCTVA	90 000,00	90 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>1 136 956,61</b>	<b>1 136 956,61</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 000,00	5 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	990 721,32	990 721,32
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	1 235,29	1 235,29
021	Virement de la section d'exploitation	140 000,00	140 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>1 226 956,61</b>	<b>693 790,55</b>	<b>965 582,70</b>	<b>0,00</b>	<b>2 886 329,86</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>	<b>781 551,75</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b>	<b>2 886 329,86</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6)</b>	<b>2 104 778,11</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le **27 MARS 2023**  
ID : 083-200004802-20230322-230322\_18-DE



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.1.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023



ID : 083-200004802-20230322-230322\_18-DE

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**A5.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023



ID : 083-200004802-20230322-230322\_18-DE

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION**

**A5.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le 27 MARS 2023  
ID : 083-200004802-20230322-230322\_18-DE

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

## A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

**A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le 27 MARS 2023  
ID : 083-200004802-20230322-230322\_18-DE

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

27 MARS 2023



## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT  
GARANTIES D'EMPRUNT

## B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 083-200004802-20230322-230322\_18-DE

**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

**B1.3**

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

27 MARS 2023



**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES EN CREDIT-BAIL  
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

**B1.4**

**B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
- (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

27 MARS 2023

Berger  
Levrault

**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES EN  
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

**B1.5**

**B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS  
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

## B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

27 MARS 2023

Recevoir  
Levraut

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.7

## B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
Reçu en préfecture le 27/03/2023  
Publié le 27 MARS 2023  
ID : 083-200004802-20230322-230322\_18-DE

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>
<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

27 MARS 2023



ID : 083-200004802-20230322-230322\_18-DE

**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

**B2.2**

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Accueil, Facturation	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		16,00	0,00	16,00	7,00	5,00	12,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Contrôleur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Electromécanicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien STEP	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		20,00	0,00	20,00	8,00	8,00	16,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB950102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quantité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotient de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotient de temps de travail \* période d'activité dans l'année

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 083-200004802-20230322-230322\_18-DE



Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60 % (quotité de travail = 60 %) présent toute l'année correspond à 0,6 ETPT ; un agent à temps partiel, à 40 % (quotité de travail = 40 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				352 824,00		
Accueil, Facturation	C	ADM		88 470,00	A	CDI
Contrôleur	B	TECH		102 997,00	A	CDI
Electromécanicien	B	TECH		92 007,00	A	CDI
Technicien STEP	B	TECH		69 350,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>352 824,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URS : Urbanisme (dont aménagement urbain).

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a\* : article 3, 1<sup>er</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b\* : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3-5 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

110 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3, 3-3-3-38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT</b>	<b>C1.2</b>
<b>EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023  
 Reçu en préfecture le 27/03/2023  
 Publié le 27 MARS 2023  
 ID : 083-200004802-20230322-230322\_18-DE

**IV – ANNEXES**  
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER** **C2**

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le **27 MARS 2023**

Berger  
Levraut

ID : 083-200004802-20230322-230322\_18-DE

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**C3**

**C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**



## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALEXANDRE Coraline	
BERNARD Laurence	
BLANC Maryvonne	
BOUCHARD Rene	
BOUGE Camille	
CAUVY Brigitte	
CAVALLIER Francois	
COULON Christian	
COURANT Aurelie	
DE CLARENS Patrick	
DUMESNY Patrice	
DURAND-TERRASSON Philippe	
FAUR Lois	
FELIX Michel	
HENRY Bernard	
HUET Jean-Yves	
LEFEBVRE Ophelie	
MANKAI Marie-Josee	
MARIET Claudette	
MARIN Daniel	
MARTEL Nicolas	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

MENUT Elisabeth	
ORFEO Marco	
PERRET Michele	
RAYNAUD Michel	
REZK Michel	
ROBBE Myriam	
SAILLET Jerome	
THEODOSE Christian	
Ugo Rene	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 30  
 Nombre de membres présents : 20  
 Nombre de suffrages exprimés : 29  
 VOTES :  
 Pour : 25  
 Contre : 2  
 Abstentions : 2

Date de convocation : 15/03/2023

8 Procureurs  
 Présenté par (1), Le Président  
 A la Fayence le 22/03/2023  
 (1).

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
 A la Fayence le 22/03/2023  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).



Le Président

René UGO

ALEXANDRE Coraline	<i>Alexandre</i>
BERNARD Laurence	Procureur JY HUET
BLANC Maryvonne	<i>M. Blanc</i>
BOUCHARD Rene	<i>R. Bouchard</i>
BOUGE Camille	<i>C. Bouge</i>
CAUVY Brigitte	<i>B. Cavy</i>
CAVALLIER Francois	<i>F. Cavallier</i>
COULON Christian	<i>C. Coulon</i>
COURANT Aurelie	Procureur H. REZE
DE CLARENS Patrick	Procureur F. CAVALLIER
DUMESNY Patrice	<i>P. Dumesny</i>
DURAND-TERRASSON Philippe	<i>P. Durand-Terrasson</i>
FAUR Lois	Procureur S. SAKLE
FELIX Michel	<i>Alexandre</i>
HENRY Bernard	<i>B. Henry</i>
HUET Jean-Yves	<i>J. Y. Huet</i>
LEFEBVRE Ophelie	<i>O. Lefebvre</i>
MANKAI Marie-Josée	<i>M. Mankai</i>
MARIET Claudette	Procureur R. BAUCHARD
MARIN Daniel	Procureur B. HENRY
MARTEL Nicolas	<i>N. Martel</i>



**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

**D**

MENUT Elisabeth	
ORFEO Marco	
PERRET Michele	Procureur G. P. DUBREUIL
RAYNAUD Michel	absent
REZK Michel	
ROBBE Myriam	
SAILLET Jerome	
THEODOSE Christian	
Ugo Rene	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : ..

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents..... 1  
Suffrages exprimés..... 29

DCC n° 230322/19

SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00

Secrétaire de séance : Myriam ROBBE

Date de convocation : 15-03-2023

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents :** René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés :** Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

## CONTRIBUTION DU BUDGET GENERAL AU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Les services d'eau potable et d'assainissement sont des SPIC par qualification légale. L'article L.2224-11 du CGCT dispose en effet que : « Les services publics d'eau et d'assainissement sont financièrement gérés comme des services à caractère industriel et commercial. », ce qui impose de respecter les deux principes suivants :

- Le budget de chaque SPIC doit être équilibré en recettes et en dépenses (art.L.2224-1 du CGCT) et faire l'objet d'un budget et d'une comptabilité distincts de ceux de la collectivité de rattachement ;
- Le financement de chaque SPIC doit être assuré essentiellement par l'usager, dans un cadre prenant en compte la valeur économique du service rendu.

Les budgets annexes des SPIC sont donc votés en équilibre et doivent être financés par les recettes liées à l'exploitation de leur activité (redevance, tarification usager, etc...).

En conséquence, l'article L. 2224-2 du CGCT fait interdiction aux communes et à leurs groupements de prendre en charge dans leur budget propre des dépenses au titre des SPIC. Les subventions sont donc normalement interdites.

Toutefois, ce même article prévoit plusieurs cas dans lesquels le versement de subventions est autorisé aux communautés de communes, dont le cas ci-après :

- « lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs » (ex : construction d'une station d'épuration ou de tout équipement indispensable au fonctionnement régulier du service) ;

Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement, le budget annexe de l'assainissement doit faire face à de gros investissements sur les 15 prochaines années : 34 M€ sur 15 ans, soit une moyenne annuelle de 2,3 M€, en hausse de 30% par rapport à la période 2020-2022. De 2023 à 2026, 3 stations d'épuration doivent être renouvelées (Les Estérets, Tanneron et Mons), les travaux sur celle de Seillans doivent être achevés, 13 postes de relevage doivent également être repris et d'importantes réhabilitations de réseaux doivent être menées.

Afin de financer ces investissements tout en garantissant l'équilibre du budget annexe de l'assainissement, aujourd'hui fragile, la prospective budgétaire a identifié un besoin de recettes de 2,3M€/an en moyenne sur la période en provenance des factures. Ce montant est à comparer avec la recette 2022 qui a atteint 1,8M€. La hausse de la contribution nécessaire de la part des usagers dans les prochaines années est donc très importante.

Aussi, afin de pouvoir mener à bien cet ambitieux programme d'investissement sans devoir appliquer une hausse excessive des tarifs, le Président propose que le budget général verse en 2023 une contribution exceptionnelle au budget annexe de l'assainissement d'un montant de 200 000€, ce qui limiterait de 10% environ le besoin de financement provenant des usagers.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le **27 MARS 2023**

ID : 083-200004802-20230322-230322\_19-DE



**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** l'article L.2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT** que le Plan Pluriannuel d'Investissement prévoit un montant de travaux de 34€ sur 15 ans, soit une moyenne annuelle de 2,3M€,

**CONSIDÉRANT** que ces investissements, en raison de leur importance, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs,

**ENTENDU** cet exposé,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :**

- **VALIDE** le versement par le budget général d'une contribution exceptionnelle au budget annexe de l'assainissement, à hauteur de 200 000€ pour 2023 ;
- **PRÉCISE** que les crédits correspondants sont prévus aux Budgets Primitifs 2023 du Budget Principal et du Budget Annexe de l'assainissement, permettant ainsi l'équilibre de ce dernier.

Tourrettes, le 23 mars 2023

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance



René UGO  
Président

REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents..... 1  
Suffrages exprimés..... 29

**SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00**

Secrétaire de séance : Myriam ROBBE

Date de convocation : 15-03-2023

DCC n° 230322/20

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents** : René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés** : Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

## CONVENTION DE PASSAGE POUR LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES SUR LES VOIES ET DANS LES DOMAINES PRIVES

Afin d'assurer la collecte des déchets ménagers et assimilés dans certains secteurs, les véhicules chargés de collecter les déchets ménagers et assimilés sont amenés à pénétrer à l'intérieur des domaines privés et/ou à emprunter des voies privées.

Une convention doit être signée entre la CCPF et le(s) bénéficiaire(s) pour que ce(s) dernier(s) autorise(nt) le passage des camion(s) sur sa (leurs) propriété(s) à titre gracieux.

Celle-ci porte notamment sur:

- L'autorisation du passage des véhicules de collecte à titre gracieux,
- Les engagements de la CCPF et des bénéficiaires,
- Les responsabilités de la CCPF et des bénéficiaires,
- Le droit de retrait de la CCPF,
- Les modalités de collecte,
- La limite du service.

La convention prendra effet à la signature des deux parties et elle sera établie pour une durée indéterminée.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**ENTENDU** cet exposé,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :**

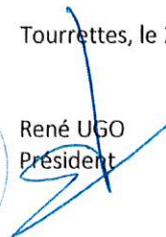
- **APPROUVE** la convention de passage pour la collecte des déchets ménagers et assimilés sur les voies et dans les domaines privés jointe en annexe,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention.

Tourrettes, le 23 mars 2023

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance



René UGO  
Président



**CONVENTION DE PASSAGE  
POUR LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES  
SUR LES VOIES ET DANS LES DOMAINES PRIVES**

**Entre les soussignés :**

La Communauté de communes du Pays de Fayence ; identifiée sous le numéro SIRET 200 004 802 000 19  
Ayant son siège social : 1849 RD19 – CS80106, représentée par son Président en exercice, Monsieur René UGO,  
agissant au nom et pour le compte de ladite communauté en vertu de la délibération n° ..... du  
.....

**Dénommée ci-après « la CCPF »**

**D'une part,**

**ET**

Nom ou raison sociale : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
Représentant (nom et fonction de la personne) : .....  
Téléphone : .....  
Email : .....

**Lié avec :**

- Le permis de construire(PC) N°.....
- Le permis d'aménager (PA) N°.....
- La déclaration préalable (DP) N°.....

**Dénommée ci-après « le(s) bénéficiaire(s)»,**

**D'autre part.**

## IL EST CONVENU ET CE QUI SUIT

### PREAMBULE

Afin d'assurer la collecte des déchets ménagers et assimilés dans certains secteurs, les véhicules chargés de collecter les déchets ménagers et assimilés sont amenés à pénétrer à l'intérieur des domaines privés et/ou à emprunter des voies privées.

Une convention doit être signée entre la CCPF et le(s) bénéficiaire(s) pour que ce(s) dernier(s) autorise(nt) le passage des camion(s) sur sa (leurs) propriété(s) à titre gracieux.

La présente convention est établie à cet effet.

La notion de déchets ménagers inclut les ordures ménagères, le verre, les emballages recyclables, le papier et le carton.

### ARTICLE 1 : Objet

La présente convention porte sur la collecte des déchets ménagers et assimilés en porte à porte ou en point de regroupement, par les services de la CCPF ou par un prestataire privé exerçant pour le compte de la collectivité sur les voies et dans les domaines privés du (des) bénéficiaire(s), indiqué à l'article 2.

### ARTICLE 2 : Site concerné

La présente convention porte sur la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le domaine privé de :

Domaine privé : (nom)

.....

Voie privée (nom)

.....

Cadastrée : section :

.....n°.....

### ARTICLE 3 : Engagements

Pour réaliser l'objet de la présente convention, chaque partenaire s'engage à mobiliser ses moyens humains, matériels et financiers.

#### 3-1 Engagements de la CCPF

La CCPF s'engage à :

- Collecter les déchets ménagers et assimilés dans le respect des clauses du règlement de collecte en vigueur et selon les jours et la fréquence de collecte de la zone géographique concernée ;
- N'emprunter l'accès privé que dans le strict exercice de la seule mission du service public de collecte des déchets,
- Qu'à l'issue de chaque collecte les déchets répandus au sol soient ramassés et collectés.
- Faire traiter les déchets collectés par des filières agréées et conformément à la réglementation en vigueur ;
- Respecter les biens mobiliers et immobiliers du bénéficiaire,
- Informer le(s) bénéficiaire(s) de tout incidents causés par les équipages de collecte.

### **3-2 Engagements du (des) bénéficiaire(s)**

Le(s) bénéficiaire(s) s'engage(nt) à :

- Autoriser à titre gracieux le passage des véhicules de collecte sur la voie ou dans le domaine privé, conformément à sa demande initiale, à toute heure du jour et de la nuit, y compris le samedi et les jours fériés,
- Maintenir en bon état d'entretien la bande roulante et ses abords (élagage) ;
- Positionner et à aménager le(s) point(s) de regroupement ou le local poubelles de façon à ce que les conteneurs soient accessibles aux équipages de collecte, en interdisant notamment le stationnement devant et en supprimant tout obstacle (bornes, trottoirs...),
- Donner, en cas d'accès restreint (portail, barrière...), le dispositif (clés, codes, bip...) à la CCPF, de l'informer de toutes modifications et de fournir le dispositif qui aura été remplacé,
- Garantir les conditions nécessaires à la collecte en marche avant,
- Aménager, si besoin, une aire de retournement de dimensions conformes aux exigences du service et de la maintenir en tout temps libre d'accès (stationnement ou encombrement),
- S'assurer que les caractéristiques de la chaussée et des ouvrages enterrés sont adaptés au passage répété de véhicules, type poids lourds,
- Respecter les règles concernant la présentation des déchets ménagers et assimilés, notamment les consignes de tri,
- Ne pas déposer de déchets non conformes dans les conteneurs,
- Informer la CCPF de toute impossibilité d'accès sur la voie ou dans le domaine privé,
- Avertir la CCPF et recueillir son avis avant d'engager tout travaux pouvant avoir un impact sur les conditions d'accès et de collecte (circulation, manœuvre...).

### **ARTICLE 4 : Responsabilité**

#### **4-1 Responsabilité de la CCPF**

Le bénéficiaire dégage de toute responsabilité la CCPF pour toute dégradation affectant sa voirie et son sous-sol (réseaux...), liée au passage régulier des véhicules de collecte.

La CCPF ne prendra en charge aucune réparation de voirie liée à la circulation et aux manœuvres de véhicules.

La CCPF prendra en charge les réparations des accidents (hors dégradation de voirie) causés par ses agents dans le cas où sa responsabilité est démontrée ou reconnue.

#### **4-1 Responsabilité du bénéficiaire**

Le bénéficiaire accepte les contraintes liées à la collecte des déchets à proximité de son domicile et assume les conséquences qui en découlent, notamment :

- Le bruit généré par le véhicule et les matériels de collecte ;
- L'envol possible de déchets lors de leur déversement

### **ARTICLE 5 : Droit de retrait de la CCPF**

Après un premier courrier d'avertissement resté sans réponse, la CCPF se réserve le droit de suspendre la collecte sur la voie ou dans le domaine privé. Tant que les conditions de collecte ne seront pas conformes, les collectes seront suspendues et le(s) bénéficiaires devra(ont) alors apporter ses(leurs) conteneurs sur le domaine public.

Entre outre, La CCPF ou ses prestataires de services dûment habilités, se réserve le droit de suspendre la collecte :

- En cas de stationnement gênant pour la collecte et les manœuvres des véhicules de la CCPF et ceux des prestataires de services exerçant pour son compte,

- Si le contenu des conteneurs n'est pas conforme à la nature des déchets attendus,
- En cas de dysfonctionnement du système d'accès au domaine (portail, bip...),
- Si des travaux ou des aménagements modifient les conditions initiales d'accès au(x) point(s) de collecte ou de circulation,
- En cas d'un changement d'horaire de passage des véhicules de collecte qui serait refusé par le(s) bénéficiaire(s),
- En cas de danger grave et imminent, qui justifie un arrêt immédiat de la collecte.

#### **ARTICLE 6 : Modalités de collecte**

La collecte des déchets ménagers et assimilés sera réalisée conformément au Règlement de collecte communautaire en vigueur.

#### **ARTICLE 7 : Limite du service**

L'évacuation des déchets déposés hors des bacs roulants homologués, à l'exception des encombrants qui auront été inscrits au préalable, ne seront pas collectés.

Les conteneurs renversés à terre pour quelque raison que ce soit ne seront ni ramassés, ni collectés par les agents en charge de la collecte.

Le lavage et la désinfection des conteneurs individuels sont à la charge du (des) bénéficiaire(s). Seuls les conteneurs collectifs dédiés à la collecte des ordures ménagères seront lavés par la collectivité, au printemps et à l'automne. L'entretien des locaux de stockage et des points de regroupement sont à la charge du de(s) bénéficiaire(s).

#### **ARTICLE 8 : Transfert de propriété**

En cas de vente du bien, le propriétaire devra informer l'acquéreur de l'existence de la présente convention et en avvertir la CCPF.

Celle-ci sera mentionnée dans l'acte notarié.

La présente convention continuera de s'appliquer durant 6 mois dans l'attente d'en établir une nouvelle.

#### **ARTICLE 9 : Date d'effet de la convention**

La présente convention prend effet à la signature des deux parties.

#### **ARTICLE 10 : Durée de la convention**

La présente convention est établie pour une durée indéterminée.

Elle prendra fin dans le cas où la voie privée serait transférée dans le patrimoine communal.

Elle pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée, avec un préavis de 3 mois ; Les parties s'engageant à trouver toute solution permettant de respecter les obligations réglementaires en matière de collecte des déchets ménagers.

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention sera effectuée d'un commun accord entre les parties et fera l'objet d'un avenant.

## **ARTICLE 11 : Résiliation**

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein-droit, par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception, valant de mise en demeure.

## **ARTICLE 12 : Litige**

Avant tout recours éventuel devant une juridiction, les Parties s'engagent à épuiser toutes les voies de recours amiables pour solutionner les litiges pouvant survenir lors de l'exécution de la présente convention.

En cas d'échec, les litiges nés de l'application de la présente convention qui n'auront pas trouvé de solution amiable pourront être portés par l'une des Parties devant le Tribunal compétent du lieu d'exécution du service de collecte.

Fait à Tourrettes le .....

Pour la CCPF

Pour le(s) bénéficiaire(s)

REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents..... 1  
Suffrages exprimés..... 29

**DCC n° 230322/21**

**SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00**  
Secrétaire de séance : Myriam ROBBE  
Date de convocation : 15-03-2023

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents** : René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés** : Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

## CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISME « ECO-TLC-REFASHION » POUR LA COLLECTE DES TEXTILES D'HABILLEMENT, DU LINGE DE MAISON ET DES CHAUSSURES

La filière REP des textiles d'habillement, du linge de maison et des chaussures (TLC) a été créée en 2008.

Par arrêté ministériel en date du 23 novembre 2022, la société Eco-TLC, de nom commercial Refashion, a obtenu le renouvellement de son agrément pour la période du 2023-2028.

D'une part Eco-TLC - Refashion a pour objectif de percevoir les contributions au recyclage et au traitement des déchets issus des produits textiles d'habillement, des chaussures et du linge de maison neufs, destinés aux ménages et d'autre part, de verser les soutiens aux opérateurs de tri et aux collectivités territoriales ou à leurs groupements.

Dans le cadre de sa mission, Eco-TLC - Refashion propose une nouvelle convention annexée à la présente, qui a pour objet de régir les relations juridiques, techniques et financières.

Deux types de soutiens financiers sont proposés dont :

### 1 - SOUTIENS FINANCIERS AUX DÉCHETTERIES

Eco-TLC – Refashion propose des soutiens financiers aux déchetteries. Ces derniers sont déterminés forfaitairement comme suit :

- Forfait pour une déchetterie déjà équipée d'un ou plusieurs contenants de collecte de TLC usagés : 250€ par an,
- Forfait versé une seule fois pour une nouvelle installation d'un contenant de collecte de TLC usagés sur une déchetterie non équipée : 500 €

### 2 - SOUTIENS DE COMMUNICATION

Différents soutiens de communication sont proposés par Eco-TLC – Refashion, à savoir :

COLLECTE ÉVÉNEMENTIELLE		
<b>ACTION DE COMMUNICATION 1</b>	Réaliser des collectes événementielles avec un Opérateur de Collecte ou de Tri, pour sensibiliser les citoyens au bon geste de tri et leur offrir un service de collecte textiles / linge de maison / chaussures ponctuels adaptés.	1000€ par action - Si la Collectivité est de catégorie TLC3 (20 000 hab. à 80 000 hab.) <b>OU</b> - Si la Collectivité a collecté < 5 tonnes pendant l'action

<p><b>ACTION DE COMMUNICATION 2</b></p>	<p><b>COMMUNICATION CIBLE JEUNESSE</b></p> <p>Mettre en place une animation de sensibilisation et diffuser les kits de jeunesse de Eco-TLC – Refashion dans les écoles, les centres de loisirs ou structures d'accueil d'activités périscolaires destinées à un public familial.</p>	<p>200€ versés par classe ou par groupe périscolaire</p> <p>Dans la limite de 20 classes ou groupe soutenus par an pour les catégories TLC3 (20 000 hab. à 80 000 hab.)</p>
<p><b>ACTION DE COMMUNICATION 3</b></p>	<p><b>ATELIERS CITOYENS</b></p> <p>Mettre en place une action de sensibilisation des citoyens lors d'animations pratiques autour du réemploi, de la réparation, et de l'entretien des textiles, linge de maison et chaussures.</p>	<p>300€ versés par groupe sensibilisé + 50€ si une collecte de TLC est mise en place dans le cadre de l'atelier, en contrat avec un opérateur de collecte ou tri conventionné.</p> <p>Dans la limite de 8 groupes soutenus par an pour les catégories TLC3 (20 000 hab. à 80 000 hab.)</p>
<p><b>ACTION DE COMMUNICATION 4</b></p>	<p><b>SOUTIEN DE COMMUNICATION PRESSE QUOTIDIENNE REGIONALE / PRESSE QUOTIDIENNE DEPARTEMENTALE (PQR/PQD)</b></p> <p>Réaliser une à deux fois par an, une campagne de communication sur la collecte des textiles, linge de maison et chaussures, pour sensibiliser les citoyens au geste de tri et améliorer leur connaissance du dispositif de collecte existant sur le territoire.</p>	<p>-Eco-TLC – Refashion soutient la publication d'encarts presse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À hauteur de 70% des coûts pour la publication d'un encart ;</li> <li>• Jusqu'à 80% des coûts de publication pour un encart couplé à une autre Action du catalogue d'Action.</li> </ul> <p>-Le soutien financé par Eco-TLC -Refashion est plafonné à 1000€ si la Collectivité est de catégorie TLC3 (20 000 hab. à 80 000 hab.)</p> <p>-Eco-TLC – Refashion soutient jusqu'à 2 encarts presse par an de la Collectivité.</p>

La convention entre en vigueur rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une période de six ans et prendra fin le 31 décembre 2028.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

ENTENDU cet exposé,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :**

- **APPROUVE** la convention pour les textiles d'habillement, du linge de maison et des chaussures avec « Eco-TLC – Refashion »,
- **AUTORISE** le Président à signer rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la convention Eco-TLC – Refashion annexée à la présente ainsi que tous les autres documents relatifs à ce dossier.

Tourrettes, le 23 mars 2023

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance




René UGO  
Président



Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le **27 MARS 2023**



ID : 083-200004802-20230322-230322\_21-DE

## CONVENTION TYPE COLLECTIVITE TERRITORIALES

### ENTRE LES SOUSSIGNEES :

**La société** Eco TLC<sup>1</sup>, Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 € ayant son siège social 4, cité Paradis 75010 Paris, immatriculée au registre du commerce des sociétés de Paris sous le numéro 509 292 801, représentée par sa Directrice Générale, dûment habilitée à l'effet des présentes en cette qualité,

ci-après dénommée « Eco TLC - Refashion »

### D'une part,

### Et :

CC du Pays de Fayence, dont le siège est situé Mas de Tassy , 1849 RD 19 - CS 80106, 83440 TOURRETTES, et le n° de SIREN est 200004802 représentée par Monsieur Rene UGO, dûment habilité en vertu d'une délibération de son organe délibérant du \_\_/\_\_/\_\_ à l'effet de conclure les présentes

ci-après dénommée « **la Collectivité** »

### Il a été décidé ce qui suit :

## CHAPITRE I : CONDITIONS PARTICULIERES

### I.1.- Déchèteries et le cas échéant Points de reprise pour lesquelles s'applique la convention

Seules les déchèteries et le cas échéant les Points de reprise ayant un équipement de collecte des TLC Usagés implantés sur le périmètre de la collectivité signataire sont éligibles à la présente convention.



Projet sans valeur contractuelle

## CHAPITRE II : CONDITIONS GENERALES

### Table des matières

Préambule
II.A Définitions, objet, éligibilité, entrée en vigueur, modifications
Article 1er : Définitions
Article 2 : Objet
Article 3 : Éligibilité et demande de Convention-Type
Article 4 : Entrée en vigueur, durée, dénonciation et résiliation, fin de la convention, suspension
Article 5 : Intégralité, modification de la Convention
II.B Dispositions relatives à la collecte et à la reprise des TLC Usagés
Article 6 : Modalités alternatives de gestion des TLC Usagés
Article 7 : Garde et détention des TLC Usagés, garde des TLC d'Occasion, propriété des TLC Usagés
Article 8 : Collecte
Article 9 : Détermination des soutiens financiers aux déchèteries et le cas échéant aux Points de reprise
Article 10 : Actions de communication relative à la collecte séparée des déchets de TLC
Article 11 : Liquidation et versement des soutiens financiers
Article 12 : Remise des TLC Usagés
Article 13 : Assistance à l'identification des PAV
II.C Dispositions finales
Article 14 : Contrôle
Article 15 : Propriété intellectuelle
Article 16 : Dispositions diverses
Article 17 : Loi applicable - Compétence
Article 18 : Dématérialisation des échanges
Article 19 : Conservation des données
Annexe n°1 : Périmètre de la Collectivité et modèle d'avenant
Annexe n°2 : Consignes et signalétique harmonisées

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 083-200004802-20230322-230322\_21-DE



27 MARS 2023

Annexe n°3 : Délais d'Enlèvement, volume minimal par Enlèvement et autres modalités d'Enlèvement

Annexe n°4 : Actions de Communication

Annexe n°5 : Les 5 messages clés de sensibilisation obligatoires

(Les termes commençant par une majuscule sont définis à l'article 1er)



## Préambule

La société Eco TLC, de nom commercial Refashion, est l'organisme agréé pour satisfaire collectivement à l'obligation de responsabilité élargie des producteurs des produits de l'article L.541-10-1 11° du code de l'environnement (produits textiles d'habillement, chaussures, linge de maison neufs destinés aux particuliers et certains produits textiles neufs pour la maison).

Eco TLC - Refashion propose plusieurs contrats-types pour la collecte des déchets de TLC, dont une convention-type exclusivement à destination des collectivités territoriales et de leurs groupements. L'exercice de leurs compétences par les établissements publics de coopération intercommunale ou syndicats mixtes étant régi par les principes de spécialité et d'exclusivité, l'article 3.3 du Cahier des Charges bénéficie aux collectivités territoriales et leurs groupements compétents en matière de collecte des déchets. Par cohérence, il convient de faire bénéficier ces mêmes collectivités territoriales et leurs groupements de la prise en charge des coûts d'actions de communication relative à la collecte séparée des déchets de TLC de l'article 7.2 du Cahier des Charges. La Convention offre aux collectivités territoriales un fonctionnement qui suit l'évolution de l'agrément de l'éco-organisme (option de l'article 6.1 a). A cela s'ajoute le nouveau fonctionnement avec reprise par Eco TLC - Refashion des TLC Usagés (option de l'article 6.1 b), en application du nouveau Cahier des Charges.

**Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit :**

## CHAPITRE II.A : DEFINITIONS, OBJET, ELIGIBILITE, ENTREE EN VIGUEUR, MODIFICATIONS

### Article 1 : Définitions

« **Actions de Communication** », désigne des animations, opérations de communication, d'information ou de sensibilisation relatives à la collecte séparée des déchets de TLC.

« **Cahier des Charges** » désigne les dispositions applicables aux éco-organismes dans l'arrêté en vigueur mentionné à l'article L.541-10 II du code de l'environnement, pour les produits de l'article L.541-10-1 11° du code de l'environnement.

« **Convention** » désigne la Convention-Type une fois conclue par les Parties.

« **Collecte Conjointe** » désigne une collecte où sont collectés ensemble exclusivement des déchets issus des produits de l'article L.541-10-1 11° du code de l'environnement.

« **Convention-Type** » désigne le présent document vierge, ou rempli par la personne demanderesse à la conclure, mais pas encore accepté par Eco TLC - Refashion.

« **Extranet Refashion** » désigne l'interface électronique de communication et d'échanges de documents et d'informations avec accès sécurisé entre la Collectivité et Eco TLC- Refashion via l'URL <https://extranet.refashion.fr/>.

« **Enlèvement** », « **Enlever** » désigne une opération de ramassage de déchets auprès d'un détenteur qui n'est pas le producteur de ces déchets.

« **Filière des TLC** » désigne tous les acteurs concernés par l'ensemble des phases du cycle de vie des produits de l'article L.541-10-1 11° du code de l'environnement, et notamment la conception, la production, la diffusion, l'utilisation, la collecte, le réemploi, la réutilisation, le recyclage et l'élimination des produits et matières en fin de vie.

« **Kit de communication Refashion** » désigne les outils de communication dont les consignes de tri à la source

27 MARS 2023

Reçu en préfecture

et signalétiques mises à disposition des personnes exploitant un point d'apport volontaire par Eco TLC - Refashion.

« **Membre** » désigne toute collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales membre ou adhérente de la Collectivité.

« **Modalités de Déploiement** » a le sens qui lui est donné à l'article 3.5.1 du Cahier des Charges.

« **Opérateur de Collecte ou de Tri** » désigne les personnes en relation avec Eco TLC - Refashion via le contrat mentionné à l'article 3.4 du Cahier des Charges et dont le contrat est en cours d'exécution.

« **Partie** » désigne au singulier la Collectivité ou Eco TLC - Refashion, au pluriel la Collectivité et Eco TLC - Refashion.

« **Point d'Apport Volontaire (PAV)** » désigne un dispositif collectif où les ménages peuvent déposer leurs TLC Usagés

« **Point de reprise** » désigne un lieu où, dans le cadre du service public des déchets ménagers, les usagers peuvent rapporter plusieurs flux de déchets pour une collecte séparée ou Conjointe.

« **Se Défaire** » a le sens qui lui est donné à l'article L.541-1-1 du code de l'environnement et l'article 3§1 de la directive n°2008/98.

« **Territeo** » désigne l'interface administrative électronique sécurisée commune entre les éco-organismes et les collectivités territoriales, accessible via l'URL [www.territeo.com](http://www.territeo.com). Territeo n'est pas mandaté par Eco TLC - Refashion pour la conclusion ou l'exécution de la Convention.

« **Territoire National** » désigne la France métropolitaine, les collectivités territoriales de l'article 73 de la Constitution, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon.

« **TLC** » désigne les produits relevant du principe de responsabilité élargie du producteur mentionnés à l'article L.541-10-1 11° du code de l'environnement, hors leurs emballages.

« **TLC d'Occasion** » désigne des TLC qui, bien qu'ils ne soient pas neufs, ne sont pas des déchets.

« **TLC Usagés** » désigne des TLC dont les particuliers se Défont ou ont l'intention de Se Défaire, quel que soit leur état ou leur valeur. Les TLC Usagés sont des déchets.

Sont des TLC Usagés des TLC qui sont l'objet d'une opération de gestion de déchets au sens de l'article L.541-1-1 du code de l'environnement, tel qu'une collecte, un tri à la source ou un tri.

Sont présumés être des déchets, sauf à rapporter la preuve inverse par un faisceau d'indices, de l'absence d'intention de Se Défaire des TLC :

a) Les TLC que le producteur gère avec l'apparence de déchets (par exemple TLC rapportés en déchèterie ou en Point de reprise, rapportés en vrac, sans soin, non nettoyés, déposés en libre-service dans des contenants de collecte ou bornes, déposés sans sélection lors de la reprise).

b) Les TLC issus d'une opération de débarras à domicile.

c) Les TLC destinés à être exportés (absence de marché en France, nécessitant de Se Défaire des TLC à l'export).

Le fait que les TLC soient donnés ou rapportés dans une « **zone de dépôt destinée aux produits pouvant être réemployés** » au sens de l'article L.2224-13 du code général des collectivités territoriales n'exclut pas que ces TLC soient des déchets, dès lors qu'il n'est pas rapporté la preuve que le don ou le dépôt des TLC exclut l'intention

de S'en Défaire.

« **Traçabilité** » désigne les informations et procédures nécessaires pour assurer, de manière objective et probante, un suivi du devenir des TLC Usagés tout au long des différentes phases de leur gestion (collecte et traitement) : origine des TLC Usagés (identification de la déchèterie ou en Point de reprise); en aval du tri, la destination des TLC Usagés triés (débouchés et pays de destination).

## Article 2 : Objet

La Convention constitue le contrat-type exigé par les articles R.541-102, R.541-104 du code de l'environnement pour satisfaire aux obligations d'Eco TLC - Refashion édictées les articles 3.3 et 7. du Cahier des Charges. La Convention constitue également le contrat-type établi en application de l'article R.541-105 du code de l'environnement lorsqu'Eco-TLC - Refashion pourvoit à tout ou partie de la gestion des TLC Usagés en application de l'article L.541-10-27 du code de l'environnement.

La Convention définit les conditions et modalités selon lesquelles la Collectivité collecte des TLC Usagés, mène des Actions de Communication relative à la collecte séparée des TLC Usagés, et permet à Eco TLC - Refashion ou à un Opérateur de Collecte ou de Tri en relation avec l'éco-organisme, de traiter l'intégralité des TLC Usagés collectés.

La gestion des TLC Usagés incombant de plein droit aux producteurs ou à leur éco-organisme en conséquence des articles L.541-10 et L.541-10-1 11° du code de l'environnement, la Convention n'a pas pour objet de confier à Eco TLC - Refashion l'exécution du service public des déchets ménagers ni de l'y faire participer.

La Convention a pour objet exclusivement la collecte de TLC Usagés en déchèterie ou Point de reprise exploités par la Collectivité ou pour son compte, à l'exclusion de toute autre collecte même réalisée dans l'espace public ou sur le domaine privé de la Collectivité ou de ses Membres.

Sont également exclues la collecte de déchets de TLC Usagés abandonnés ou déposés en méconnaissance de la Réglementation en des lieux privés ou sur le domaine public, et la collecte de déchets issus de la résorption de dépôts illégaux de déchets qui relèvent du régime particulier des articles R.541-111 et suivants du code de l'environnement.

## Article 3 : Eligibilité et demande de la Convention-Type

3.1.- Sont éligibles à conclure la Convention-Type les établissements publics de coopération intercommunale et les syndicats mixtes qui ont la compétence ou auxquels a été transférée la compétence pour collecter les déchets ménagers en application de l'article L.2224-13 du code général des collectivités territoriales, la Ville de Paris et la Métropole de Lyon, sans que les personnes publiques susvisées aient elles-mêmes transféré cette compétence.

Toute personne publique susvisée doit de plus, pour être éligible, être inscrite dans Territeo et demander à conclure la Convention-Type en complétant le formulaire de demande de Convention-Type sur l'Extranet Refashion et joindre la délibération l'autorisant à conclure la Convention-Type sans modifications, réserves ou conditions.

A réception de la demande, Eco TLC - Refashion vérifie sa recevabilité. Si la demande n'est pas recevable, Eco TLC - Refashion en informe la personne publique demanderesse dans les meilleurs délais et l'invite à compléter ou rectifier sa demande.

3.2.- Lorsque la personne publique demanderesse a précédemment conclu la Convention et que la Convention a été résiliée par Eco TLC - Refashion en application de l'article 4.6.1 a), la demande de Convention-Type n'est recevable que si la personne publique demanderesse communique une expertise réalisée par un sachant indépendant et rapportant la preuve qu'elle a mis durablement fin aux méconnaissances de la Convention à l'origine de la résiliation. Si un contrôle a mis en évidence une rectification en application de l'article 17, la demande de Convention-Type n'est recevable que si la personne publique susvisée s'est acquittée de sa dette envers Eco TLC - Refashion.

3.3.- La Convention ne peut faire l'objet de la part de la Collectivité d'aucune cession ou transmission à titre particulier.

#### **Article 4 : Entrée en vigueur, durée, dénonciation et résiliation, fin de la Convention, suspension**

**4.1.** La Convention entre en vigueur à la date fixée dans les conditions particulières.

Toutefois, à la demande de la Collectivité, la Convention peut entrer en vigueur rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de la demande de Conventionnement de la Collectivité sans pouvoir entrer en vigueur avant l'entrée en vigueur de l'agrément d'Eco TLC - Refashion, dès lors que la délibération de la Collectivité pour conclure la Convention intervient avant le 30 novembre 2023, hormis l'article 13 de la Convention qui n'entre jamais en vigueur rétroactivement.

**4.2.-** La Convention prend fin au 31 décembre de chaque année civile, sauf

- i) si l'agrément d'Eco TLC - Refashion prend fin, pour quelque raison que ce soit (retrait, etc...), avant le 31 décembre de ladite année civile, en conséquence de quoi la Convention prend fin le même jour où l'agrément d'Eco TLC - Refashion prend fin ;
- ii) si la Convention est résiliée en cours d'année, auquel cas la Convention prend fin au jour où la résiliation prend effet ;
- iii) si la Convention devient caduque, auquel cas la Convention prend fin au jour de la caducité de la Convention ;
- iv) si la Convention est reconduite tacitement selon les modalités de l'article 4.3.

**4.3.-** Sauf résiliation par l'une des Parties intervenue au plus tard le 31 octobre de chaque année civile (date de réception de la notification de la résiliation par l'autre Partie), la Convention est reconduite tacitement à l'expiration de la période initiale, puis de toute période successive, pour une durée de douze mois, sauf application des cas 4.2 i), ii) ou iii) et tant que l'agrément d'Eco-TLC - Refashion est renouvelé sans interruption.

La reconduction même tacite de la Convention entraîne l'application des conditions générales applicables pour la nouvelle période et qui auraient été portées à la connaissance de la Collectivité conformément à l'article 5.

**4.4.-** La Convention est aussi précaire que l'agrément d'Eco TLC - Refashion et prend fin, pour quelque cause que ce soit, sans donner droit à aucune indemnité de quelque nature que ce soit d'une des Parties envers l'autre. La présente disposition s'applique sans préjudice du dispositif financier de l'article L.541-10-7 du code de l'environnement.

**4.5.-** La Convention est caduque et prend fin de plein droit lorsque l'agrément d'Eco TLC - Refashion n'est pas renouvelé, ou est renouvelé mais avec une interruption entre l'expiration d'un agrément et l'entrée en vigueur du nouvel agrément, ou si l'agrément est retiré, abrogé ou annulé.

La Convention est également caduque de plein droit lorsque la Collectivité n'exerce plus la compétence pour collecter les déchets ménagers en application de l'article L.2224-13 du code général des collectivités territoriales

Chaque Partie informe dans les meilleurs délais et par écrit l'autre Partie de la caducité de la Convention, avec les justifications nécessaires.

**4.6. - Résiliation**

**4.6.1. - Résiliation par Eco TLC - Refashion**

Eco TLC - Refashion peut résilier de plein droit et sans autre préavis la Convention, trente jours après qu'Eco TLC - Refashion ait mis en demeure la Collectivité, sans que cette dernière ait remédié aux manquements énoncés dans la mise en demeure.

#### 4.6.2. - Résiliation par la Collectivité

La Collectivité peut résilier de plein droit la Convention sans pénalité et sans préavis, dans un délai d'au plus 30 (trente) jours à compter de la date de réception par la Collectivité de l'information par Eco TLC - Refashion d'une modification des Conditions Générales de la Convention. La Convention prend fin à réception par Eco TLC - Refashion de la notification de la résiliation.

La Collectivité peut résilier de plein droit et sans autre préavis la Convention, trente jours après que la Collectivité ait mis en demeure Eco-TLC - Refashion, sans que cette dernière ait remédié aux manquements énoncés dans la mise en demeure.

#### 4.6.3. - Modalités de la résiliation



La résiliation par l'une des Parties doit être notifiée à l'autre Partie. A défaut, la résiliation n'est pas effective, sauf si la Partie qui résilie rapporte la preuve que l'autre Partie a eu connaissance de cette résiliation, ainsi que de la date à laquelle l'autre Partie en a eu connaissance si la résiliation devait intervenir avant l'expiration d'un délai.

#### 4.6.4. - Fin de la Convention

Les Parties peuvent conserver les informations relatives à l'exécution de la Convention pendant une durée de cinq années à compter de la fin de la Convention.

Les obligations de l'article 17 survit pendant une durée de 12 mois à l'issue de la fin de la Convention qu'elle qu'en soit la cause, ce délai étant prolongée de toute retard causé par la Collectivité pour permettre la réalisation du contrôle.

#### **4.7. -Suspension**

La Convention est suspendue sans ouvrir droit à indemnité pour la Collectivité, en cas de suspension de l'agrément d'Eco TLC - Refashion.

### **Article 5 : Intégralité, modification de la convention**

**5.1.-** La Convention comprenant d'une part ses conditions particulières et d'autre part ses conditions générales (y compris ses annexes), représentent l'intégralité de l'accord entre les Parties concernant l'objet des présentes, et se substitue à tout accord antérieur ou concomitant, écrit ou oral, concernant cet objet.

Les guides, communiqués et informations, quel qu'en soit le support, qu'Eco TLC - Refashion est susceptible de mettre à disposition de la Collectivité, la demande d'agrément d'Eco TLC - Refashion et les avis consultatifs, de toute nature, institués par le code de l'environnement (ci-après les « Documents hors Convention ») ne s'incorporent pas à la Convention.

En conséquence de quoi chaque Partie renonce à faire usage des Documents Hors Convention pour l'exécution ou l'interprétation de la Convention.

**5.2.-** Les Parties s'engagent à mettre à jour dans les meilleurs délais toute modification relative à l'adresse de leur siège social et aux coordonnées auxquels ils peuvent être contactés.

La Collectivité s'engage également à mettre à jour dans les plus brefs délais les informations nécessaires à la gestion administrative de la Convention, en particulier la compétence, les Membres, les adresses de ses

déchèteries, via Territeo. A la demande d'Eco TLC - Refashion, elle lui communique les actes administratifs relatifs à ces modifications.

Les modifications communiquées à Eco TLC - Refashion après le 15 décembre de l'année N seront prises en compte pour l'application de la Convention en année N+1.

**5.3.-** Sans préjudice des dispositions pertinentes du décret n°2020-1455, Eco TLC - Refashion informe la Collectivité, via l'Extranet Refashion et au moins deux mois avant leur entrée en vigueur, de toute modification des Conditions Générales de la Convention.

A défaut de résiliation par la Collectivité selon les modalités de l'article 4, les nouvelles Conditions Générales s'appliquent de plein droit à la Convention.

**5.4.-** Toute modification des Conditions Particulières, hormis celle de l'article 5.2, exige l'accord écrit et préalable des Parties prenant la forme d'un avenant aux Conditions Particulières de la Convention.



## **CHAPITRE II.B : DISPOSITIONS RELATIVES A LA COLLECTE ET A LA REPRISE DES TLC USAGES**

### **Article 6 : Modalités alternatives de gestion des TLC Usagés**

La Convention s'applique selon l'une des deux modalités suivantes, en conformité avec les Modalités de Déploiement, et ainsi qu'il est par ailleurs mentionné dans la Convention :

a) Soit la Collectivité pourvoit à la collecte et s'engage à remettre les déchets collectés intégralement à un Opérateur de Collecte ou de Tri Conventionné.

b) Soit la Collectivité pourvoit à la collecte et remet les déchets collectés intégralement à Eco TLC - Refashion en application de l'article L.541-10-27 du code de l'environnement.

Chaque modalité d'application de la Convention s'applique à l'ensemble des déchèteries et le cas échéant aux Points de reprise de la Collectivité mentionnées dans les conditions particulières de la Convention.

### **Article 7 : Garde et détention des TLC Usagés, garde des TLC d'Occasion, propriété des TLC Usagés**

Eco TLC - Refashion n'est détenteur des TLC Usagés collectés que lorsqu'Eco TLC - Refashion, en vue de pourvoir à leur traitement, se fait remettre les TLC Usagés collectés ou désigne un tiers qui se fait remettre les TLC Usagés pour le compte d'Eco TLC - Refashion.

La Collectivité a la garde des TLC Usagés jusqu'à leur remise à Eco TLC - Refashion. Lorsqu'Eco TLC - Refashion se fait remettre les TLC Usagés, le transfert de risque, de la garde et de leur propriété a lieu lorsque les TLC Usagés sont remis au transporteur diligenté par Eco TLC - Refashion pour l'Enlèvement.

### **Article 8 : Collecte**

**8.1.-** La Collectivité s'engage à collecter en Collecte Conjointe exclusivement des TLC Usagés, quel que soit leur état à l'exception de ceux qui sont mouillés ou souillés, sans restriction sur le type, la marque ou le producteur des TLC dont sont issus les TLC Usagés.

Ne constitue pas une collecte effectuée par la Collectivité une collecte réalisée au moyen d'un contenant de collecte installé en déchèterie ou Point de Reprise par un tiers sur le seul fondement d'une autorisation unilatérale ou d'un contrat d'occupation du domaine public, sans que la Collectivité organise la collecte des TLC Usagés, n'en

devienne détenteur et n'en assure la Traçabilité.

**8.2.-** La collecte des déchets de l'article 8.1 est effectuée par apport dans les déchèteries et le cas échéant dans les Points de reprise mentionnés dans les conditions particulières, sans frais pour le particulier.

Au regard de la nature des TLC Usagés et des collectes réalisées par ailleurs en libre-service dans des points d'apport volontaire hors déchèteries, le service de collecte des TLC Usagés présentant un bon rapport coût-efficacité est une collecte où les usagers de la déchèterie déposent leurs TLC Usagés dans des contenants en libre-service sur lesquels sont apposés les consignes et les éléments de signalétique harmonisées en annexe n°2.

**8.3.-** Lorsqu'Eco TLC - Refashion pourvoit au traitement des TLC Usagés collectés par la Collectivité :

- Eco-TLC - Refashion met à disposition gratuitement un ou des contenants de collecte lorsque la Collectivité en fait la demande. Ces contenants demeurent alors sous la garde de la Collectivité.

- Eco TLC - Refashion fournit des équipements de protection individuels pour la collecte des TLC Usagés lorsque la Collectivité rapporte la preuve que la collecte de TLC Usagés par dépôt par les usagers dans des contenants de collecte en libre-service nécessiterait, à elle seule, de tels équipements. La fourniture de ces équipements est faite sans préjudice des obligations de l'employeur du personnel des déchèteries et le cas échéant des Points de reprise.

**8.4.-** La Collectivité s'assure que les Opérateurs de Collecte ou de Tri apposent sur chaque contenant de collecte des TLC Usagés l'ensemble des consignes et éléments de signalétique harmonisées en annexe n°2 et selon les modalités mentionnées dans cette même annexe.

**8.5.-** Lorsque cela est nécessaire pour une collecte en libre-service, Eco TLC - Refashion met à disposition de la Collectivité sur l'Extranet Refashion des outils, méthodes et actions destinées à la formation des agents de la Collectivité.

## **Article 9 : Détermination des soutiens financiers aux déchèteries et le cas échéant aux Points de reprise**

**9.1.-** En contrepartie de la collecte telle que mentionnée à l'article 8, Eco TLC - Refashion s'engage à verser à la Collectivité des soutiens financiers, établis selon les modalités du présent article.

**9.2.-** Les TLC d'Occasion, qui ne sont pas des déchets au moment où ils sont remis à la Collectivité, et qui ne peuvent ainsi pas être collectés au sens de l'article L.541-1-1 du code de l'environnement, ne sont pas éligibles à des soutiens financiers à la collecte.

**9.3.-** Les soutiens financiers aux déchèteries et le cas échéant aux Points de reprise ne sont pas appréciés de manière individuelle, mais par rapport au coût de la fourniture d'un service de collecte présentant un bon rapport coût-efficacité.

**9.4.-** Les soutiens financiers sont déterminés forfaitairement comme suit, par déchèterie ou Point de reprise:

-forfait pour une déchèterie déjà équipée d'un ou de plusieurs contenants de collecte de TLC Usagés : 250 € par an

-forfait versé une seule fois pour une nouvelle installation d'un (de) contenants de collecte de TLC Usagés sur une déchèterie non équipée : 500€

Ces forfaits incluent toutes sujétions, impôts et taxes hormis la TVA.

Le montant du forfait est réévalué au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année après avis avec le Comité des Parties Prenantes.

## Article 10 : Actions de Communication

**10.1.-** Eco TLC – Refashion s’engage à apporter un soutien financier à la Collectivité en contrepartie d’Actions de Communication qu’entreprend volontairement la Collectivité.

Eco TLC – Refashion contribue exclusivement à :

a) des Actions de Communication harmonisées mentionnées en annexe n°4 ;

b) des Actions de Communication réalisées après sélection par Eco TLC – Refashion de la Collectivité, dans le cadre d’appels à projet sur des modes de collecte innovants mis en place par d’autres acteurs de la collecte. Les appels à projet font l’objet d’un règlement d’appel à projet publié ultérieurement par Eco TLC – Refashion.

10.2.- Les Actions de Communication harmonisées en annexe n°4 sont soutenues financièrement dans les limites de l’annexe n°4, et sous condition de respecter l’annexe n°4, de mettre à jour leur site internet et/ou leur journal local et/ou leur guide du tri avec l’ensemble des messages clés présentés en annexe n°5, et de communiquer les justificatifs de la réalisation de chaque Action de Communication, dans la limite d’un budget annuel fonction de la population légale la plus récemment publiée par l’INSEE au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

10.3.- Les Actions de Communication réalisées sur appels à projet sont financées selon les modalités mentionnées dans le règlement d’appel à projet.

10.4.- Eco TLC – Refashion met gratuitement à la disposition de la Collectivité sur l’Extranet Refashion:

a) Des guides pratiques, le Kit de communication Refashion

b) Les consignes et signalétique harmonisés (annexe n°2).

## Article 11 : Liquidation et versement des soutiens financiers

Les soutiens financiers aux déchèteries et le cas échéant aux Points de reprise sont liquidés annuellement par Eco TLC – Refashion, sur base des déclarations faites par les détenteurs des PAV dans l’extranet au 15 décembre de chaque année.

Les soutiens financiers pour les Actions de Communication sont liquidés par Eco TLC – Refashion selon les dispositions de l’annexe n°4.

Les montants de soutiens financiers liquidés sont mis à disposition de la Collectivité via l’Extranet Refashion, afin que la Collectivité puisse émettre un titre de recette.

Les titres de recette sont payés dans un délai maximum de 45 jours fin de mois à compter de leur réception par Eco TLC – Refashion.

## Article 12 : Remise des TLC Usagés

**12.1.-** La Collectivité s’engage à remettre l’intégralité de la collecte de l’article 8 soit à un Opérateur de Collecte ou de Tri, soit à Eco TLC – Refashion.

La Collectivité exige que l’Opérateur de Collecte ou de Tri l’informe immédiatement s’il n’est plus conventionné par Eco TLC – Refashion et cesse alors dans les meilleurs délais de lui remettre la collecte.

**12.2.-** La Collectivité s'interdit de permettre ou laisser un tiers détourner une partie de la collecte par quelque moyen que ce soit, directement en extrayant une partie des TLC Usagés des contenants de la collecte, ou indirectement par un tri à la source au moment de l'apport ou via un dispositif concurrent de dépôt de TLC Usagés ou de TLC d'Occasion dans les déchèteries et le cas échéant des Points de reprise mentionnés aux conditions particulières.

**12.3.-** Lorsqu'après avoir contacté tous les Opérateurs de Tri Conventionnés et qu'aucun n'accepte de reprendre gratuitement l'intégralité de la collecte de l'article 8, la Collectivité informe Eco TLC - Refashion des Opérateurs de Tri Conventionnés qu'elle a contactés, des raisons de leur refus, et de son intention de demander à Eco TLC - Refashion de reprendre les TLC Usagés collectés par la Collectivité.

Eu égard aux Modalités de Déploiement de l'article 3.5.1 du Cahier des Charges, Eco TLC - Refashion dispose d'un délai de 6 semaines pour se rapprocher de la Collectivité et des Opérateurs de Tri susceptibles de reprendre la collecte de la Collectivité.

A défaut d'alternative, Eco TLC - Refashion s'engage à reprendre les TLC Usagés collectés en application de l'article 8, avec un préavis de 6 mois. Eco TLC - Refashion pourvoit alors pour une durée minimale de 3 ans.

En contrepartie, la Collectivité s'engage alors à remettre et à céder gratuitement à Eco TLC - Refashion l'intégralité des TLC Usagés qu'elle collecte. Eco TLC - Refashion s'engage à Enlever gratuitement les TLC Usagés collectés par la Collectivité selon les délais, les volumes minimaux par Enlèvement et autres modalités de présentation des TLC Usagés mentionnés en annexe n°3, sur demande d'Enlèvement de la Collectivité.

Eco TLC - Refashion s'engage :

- a) à traiter à ses frais les TLC Usagés Enlevés, dans le respect de la Règlementation.
- b) à transmettre à ses frais à l'issue de chaque année civile les informations relatives aux quantités de TLC Usagés Enlevés et aux conditions dans lesquelles ils ont été traités.

Sauf dysfonctionnement, les demandes d'Enlèvement sont exclusivement réalisées via un formulaire spécifique mis en place par Refashion sur une plateforme dédiée.

Le Collectivité s'engage à :

- a) Réaliser à ses frais les formalités d'Enlèvement, telles que la prise de rendez-vous avec le transporteur diligenté par Eco TLC - Refashion, l'accueil du transporteur y compris les formalités Règlementaires en matière de sécurité du travail des intervenants extérieurs incombant au chef d'établissement et à l'expéditeur de marchandises.
- b) Mettre à disposition du transporteur les TLC Usagés à Enlever dans la plage horaire convenue selon les modalités de l'annexe n°3.

Dans l'hypothèse où la Collectivité décide d'entreposer provisoirement les TLC Usagés en vrac hors du contenant de collecte, elle s'engage à les entreposer dans un endroit sec à l'abri des intempéries.

### **Article 13 : Assistance à l'identification des PAV**

Afin d'améliorer la coordination de la collecte des TLC Usagés sur son territoire ainsi que leur Traçabilité, la Collectivité s'engage à :

- a) Recenser les détenteurs de PAV présents sur son territoire mais non identifiés dans la cartographie nationale des PAV, par exemple les implantations sur des propriétés privées, celles des associations locales exploitant des PAV ;

b) Faire ses meilleurs efforts pour que les exploitants de PAV sur son territoire demandent leur conventionnement avec Eco TLC - Refashion.

c) S'assurer que les exploitants de PAV sur les domaines publics sur le territoire de la Collectivité disposent de titres les autorisant à installer leur PAV et y apposent les éléments de signalétique harmonisée et les consignes de la Filière des TLC.

## CHAPITRE II.C : DISPOSITIONS FINALES

### Article 14 : Contrôle

**14.1.-** Lorsque la Collectivité remet l'intégralité des TLC Usagés à un ou des Opérateurs de Collecte ou de Tri, Eco TLC - Refashion ne procède au contrôle de la Collectivité que pour les obligations de la Collectivité qui ne peuvent être contrôlés d'après les informations disponibles chez le ou les Opérateurs de Collecte ou de Tri.

**14.2.-** Eco TLC - Refashion peut faire réaliser, à sa demande, des audits visant à contrôler l'exécution des obligations contractuelles de la Collectivité.

L'audit porte sur l'année civile ou les années civiles précédant la demande d'audit, dans la limite de trois années civiles d'exécution de la Convention.

L'audit est réalisé à une date ou aux dates convenues entre les Parties. Lorsque les Parties ne parviennent pas à se mettre d'accord sur la date ou sur les dates de l'audit dans un délai de trente jours à compter de la demande d'audit d'Eco TLC - Refashion, l'audit a lieu à la date fixée par Eco TLC - Refashion, cette date ne pouvant être fixée moins de 30 jours et plus de 60 jours à compter de la notification à la Collectivité de la date d'audit fixé par Eco TLC - Refashion.

L'audit est réalisé par un prestataire mandaté et rétribué par Eco TLC - Refashion. L'auditeur est soumis à l'égard des tiers à une obligation totale de confidentialité. L'auditeur peut porter à la connaissance d'Eco TLC - Refashion tous les éléments d'explication et justificatifs relatifs à la méconnaissance de la Convention par la Collectivité ou nécessaires à la rectification des soutiens financiers versés ou dus en application de la Convention.

La Collectivité s'engage à permettre à l'auditeur de consulter les documents et informations nécessaires à sa mission, quel qu'en soit le support, ainsi qu'à réaliser les copies nécessaires permettant à l'auditeur de procéder aux analyses et calculs qui seraient nécessaires. Afin de faciliter l'audit et réduire sa durée en présentiel chez la Collectivité, l'auditeur peut communiquer, préalablement à sa venue, une liste de documents à préparer en consultation sur place ou à lui communiquer préalablement. La Collectivité doit disposer du temps suffisant pour préparer ces documents. La Collectivité autorise l'auditeur à accéder, en sa présence, aux locaux où sont gérés, manipulés ou stockés les TLC Usagés ou les TLC d'Occasion.

**14.3.-** Eco TLC - Refashion communique à la Collectivité le projet de conclusions qu'il reçoit de l'auditeur. La Collectivité dispose d'un délai de 30 (trente) jours pour faire part à Eco TLC - Refashion de ses observations écrites, qui seront annexées au rapport d'audit. L'auditeur tient compte des observations de la Collectivité s'il l'estime justifié avant d'établir son rapport de finalisation de l'audit. Ce rapport est communiqué par Eco TLC - Refashion à la Collectivité.

**14.4.** Toute vérification aboutissant à la mise en évidence d'une rectification de soutiens financiers en faveur de l'une quelconque des Parties donne lieu à régularisation de la somme correspondante.

**14.5.-** La Collectivité s'engage à exiger de tout tiers, personne publique ou privée autre qu'un particulier à laquelle il remet ou cède les TLC Usagés en vue de leur traitement, qu'Eco TLC - Refashion puisse disposer, avec tous les tiers détenant successivement les TLC Usagés, des mêmes droits de contrôle que les droits de contrôle dont il dispose en application de la Convention.

## Article 15 : Propriété intellectuelle

**15.1.-** Eco TLC - Refashion est titulaire des droits patrimoniaux de propriété intellectuelle attachés au Kit de Communication Refashion.

Eco TLC - Refashion concède gratuitement, de manière non exclusive à la Collectivité le droit d'utiliser personnellement le Kit de Communication afin de réaliser les supports et actions d'informations de collecte sur son territoire. A l'expiration de la Convention pour quelque cause que ce soit, la Collectivité s'engage à cesser immédiatement toute utilisation du Kit de Communication.

**15.2.-** L'Extranet Refashion servant d'interface électronique pour les relations entre la Collectivité et Eco TLC - Refashion, l'espace sécurité, la messagerie et la base de données mis à disposition de la Collectivité pour l'exécution de la Convention sont conçus, financés et maintenus par les soins et aux frais d'Eco TLC - Refashion. La Convention n'accorde à la Collectivité qu'un droit d'usage de l'Extranet Refashion et de sa base de données pour la durée et dans le respect de la Convention, pour les seuls besoins de sa relation contractuelle avec Eco TLC - Refashion.



## Article 16 : Dispositions diverses

La Convention ne peut faire l'objet d'aucune cession ou transmission à titre particulier, sous quelque forme que ce soit, par l'une quelconque des Parties, sans l'accord de l'autre Partie.

Aucun fait de tolérance par l'une des Parties, même répété, ne saurait constituer une renonciation de cette Partie à l'une quelconque des dispositions ci-dessus définies.

Si l'une des conditions ou clauses de la Convention devient invalide, illégale ou impossible à exécuter, pour quelque cause que ce soit, cette invalidité, illégalité ou impossibilité d'exécution n'affectera pas les autres dispositions de la Convention. Eco TLC - Refashion y remédiera par une modification de la Convention en application de l'article 5.

Lorsque la Convention exige une notification entre les Parties, celle-ci n'est effectuée valablement que par courrier recommandé avec accusé de réception ou par message mentionnant dans son intitulé en termes apparents les mots « IMPORTANT - NOTIFICATION » et envoyé via la messagerie électronique de l'Extranet Refashion. La notification est effective à sa date de réception par l'autre Partie.

Les délais mentionnés dans la Convention sont décomptés selon les règles du code de procédure civile.

## Article 17 : Loi applicable - Compétence

La Convention est soumise à tous égards au droit français.

Tout litige auquel elle pourrait donner lieu sera soumis aux juridictions de l'ordre judiciaire territorialement compétentes.

## Article 18 : Dématérialisation des échanges

**18.1.-** Eco TLC - Refashion met à disposition de la Collectivité, sans frais, l'Extranet Refashion avec un espace et une messagerie à accès sécurisés afin de dématérialiser les échanges de données et d'informations dans le cadre de la Convention. Il s'agit d'une obligation de moyen. La Collectivité conserve la charge des frais de connexion internet et du terminal nécessaire à la connexion. L'Extranet Refashion est accessible avec un matériel et des logiciels informatiques standards.

L'Extranet Refashion est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf opérations de maintenance ou pannes. Dans ce cas, Eco TLC - Refashion s'efforce de rendre à nouveau l'Extranet Refashion dans les meilleurs délais.

Toute opération de maintenance ou panne de l'Extranet Refashion à l'origine de la méconnaissance par la Collectivité d'une échéance contractuelle donne lieu à report de l'échéance contractuelle.

Chaque Partie fait son affaire d'assurer la sécurité des systèmes informatiques de l'autre Partie par la mise en œuvre de logiciels antivirus et une supervision appropriée de son personnel et de ses préposés ayant accès à l'Extranet Refashion et de leur(s) code(s) d'accès. Il s'agit d'une obligation de moyen. Eco TLC - Refashion peut prendre toute mesure de restriction ou de protection de l'accès à l'Extranet Refashion, tel que l'accès restreint à certains numéros d'identification de terminaux sur le réseau Internet.

Les codes d'accès à l'espace sécurisé sont personnels. La Collectivité s'engage à demander à Eco TLC - Refashion la désactivation d'un code d'accès personnel chaque fois que son attributaire quitte la Collectivité, ou qu'il a connaissance d'une divulgation du code d'accès à autrui. Il s'agit d'une obligation de résultat pour la Collectivité. Eco TLC - Refashion peut également prendre l'initiative de remplacer périodiquement tout ou partie des codes d'accès, ou lorsqu'est constaté un accès suspicieux à l'Extranet Refashion, sans notification préalable.

**18.2.-** Les Parties s'engagent à utiliser l'Extranet Refashion pour tout échange, déclaration, transmission de justificatifs, liquidation des soutiens dans le cadre de la Convention. Par exception, la conclusion de la Convention est réalisée sur support papier ou autre système de signature électronique. Lorsque la convention exige une notification entre les Parties, celle-ci sera effectuée par messagerie électronique avec Accusé Réception. La notification est effective à sa date de réception par l'autre partie.

## Article 19 : Conservation des données

### 19.1.- Conservation et traitement des informations qui ne sont pas des données à caractère personnel

Les Parties peuvent conserver sur tout type de support et traiter l'ensemble des informations échangées au cours de l'exécution de la Convention et qui ne revêtent pas le caractère de données à caractère personnel au sens de l'article 4 du règlement n°2016/679.

Les Parties conviennent que les données relatives à la nature et aux quantités de déchets collectés et traités dans le cadre de la Convention ne répondent pas aux critères de l'article L.151-1 du code du commerce relatif au secret des affaires.

### 19.2.- Conservation et traitement des informations à caractère personnel

Dans le cadre de ses relations avec la Collectivité, ainsi que de la mise à disposition de l'Extranet par Eco TLC - Refashion au titre de la Convention, cette dernière est amenée à traiter des données à caractère personnel de la Collectivité, en particulier de ses agents et préposés (les « **Collaborateurs de la Collectivité** »).

Dans ce cadre, et pour l'ensemble des traitements de données à caractère personnel entrepris par Eco TLC - Refashion, celle-ci agit en qualité de responsable de traitement au sens du Règlement Général sur la Protection des Données, Règlement (UE) 2016/679 (« **RGPD** »).

La Collectivité, lorsqu'elle est amenée à traiter des données à caractère personnel de Eco TLC - Refashion, ou de ses Collaborateurs, agit également en qualité de responsable de traitement au sens du RGPD.

L'ensemble des lois et règlements applicables en matière de protection des données à caractère personnel sont dénommés communément les « **Lois de protection des données** ».

Tous les termes utilisés au sein de cet article et en lien avec la protection des données à caractère personnel prennent la définition qui leur est donnée par les Lois de protection des données.

Le présent article vise à informer la Collectivité sur les traitements de données entrepris par Eco TLC - Refashion au titre de la Convention.

### 19.2.1 Engagements des Parties en qualité de responsables de traitement

Sur le périmètre des traitements qu'elles sont amenées à réaliser en vertu de la Convention, les Parties s'engagent à respecter l'ensemble des obligations qui leur incombent en vertu des Lois de protection des données.

En leur qualité de responsables de traitement, elles s'engagent notamment à :

- Garantir une collecte loyale et licite des données à caractère personnel qu'elles sont amenées à traiter pour les besoins de la Convention.
- Informer les personnes concernées de toutes les informations requises, le cas échéant, au titre des articles 13 et 14 du RGPD. En particulier, il est convenu entre les Parties que chacune d'entre elles s'engage à informer ses propres collaborateurs des traitements entrepris sur leurs données par l'autre Partie.
- Ne traiter les données à caractère personnel collectées que pour les fins de l'exécution de la Convention.
- Assurer la sécurité, la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données à caractère personnel qu'elles traitent par la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles adéquates aux risques présentés par leurs traitements.
- Respecter l'exercice des droits des personnes concernées, le cas échéant.
- Ne pas transférer les données à caractère personnel vers des destinataires situés en dehors de l'Union européenne, et dans un pays non-consideré comme adéquat au sens de la Commission européenne, en l'absence de la mise en place d'un mécanisme de transfert, au sens des Lois de protection des données, permettant d'assurer un niveau de protection élevé aux données transférées.
- Ne conserver les données à caractère personnel que pour les durées nécessaires à l'atteinte des finalités des traitements qu'elles réalisent au titre de la Convention.

### 19.2.2 Information de la Collectivité sur le traitement de ses données à caractère personnel

Données à caractère personnel collectées : les données des Collaborateurs de la Collectivité collectées sont celles fournies directement par la Collectivité ou ses Collaborateurs dans le cadre de l'exécution de la Convention et de la relation établie entre les Parties.

Durée de conservation des données des Collaborateurs de la Collectivité : les données de la Collectivité sont conservées pendant la durée de la relation établie entre les Parties, et donc de la présente Convention. Certaines données pourront être conservées pour une durée supérieure, en archivage intermédiaire, à des fins de gestion du précontentieux et contentieux, ou pour respecter une obligation légale ( *ex : conservation des documents comptables* ).

Finalités des traitements des données des Collaborateurs de la Collectivité : les traitements entrepris par Eco TLC - Refashion ont pour finalités :

- La mise à disposition de l'Extranet et la gestion du conventionnement de la Collectivité.
- La gestion de la coordination de la collecte, du détournement des TLC Usagés du flux des ordures ménagères.
- La gestion des informations sur la collecte et le traitement des déchets de TLC à porter à la connaissance des citoyens.
- La gestion et le suivi de la relation avec la Collectivité.
- Le cas échéant, la gestion des contentieux et précontentieux.

La base légale applicable à ces traitements est l'exécution de la Convention avec la Collectivité et, le cas échéant,

le respect des dispositions du Cahier des Charges.

Destinataires des données des Collaborateurs de la Collectivité : les données peuvent être communiquées à :

- Des destinataires internes, c'est-à-dire les membres du personnel d'Eco TLC - Refashion habilités à accéder aux données des Collaborateurs de la Collectivité et qui en ont strictement besoin pour l'exercice de leurs fonctions.
- Des destinataires externes qui en auraient nécessairement besoin pour l'exercice de leurs missions (ex : *cabinet comptable*).
- Des sous-traitants, tels que (i) des éditeurs de logiciels utilisés par Eco TLC - Refashion dans le cadre des finalités susmentionnées et/ou (ii) des prestataires de maintenance et d'infogérance d'Eco TLC - Refashion.
- Des autorités judiciaires, publiques ou gouvernementales, le cas échéant, lorsque Eco TLC - Refashion est tenue par une obligation légale ou doit se conformer à une demande légitime émanant d'une telle autorité, pour prévenir un délit ou procéder à une enquête, ou encore pour protéger ses droits et intérêts légitimes.

Droits des Collaborateurs de la Collectivité : les Collaborateurs de la Collectivité disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'un droit à la portabilité des données à caractère personnel qui les concernent. Ils peuvent également demander la limitation du traitement de leurs données à caractère personnel ou s'y opposer dans les conditions prévues par les Lois de protection des données.

Pour se faire, les Collaborateurs de la Collectivité peuvent adresser leurs demandes aux adresses de contact suivantes

- Par courrier électronique à l'adresse dédiée : [rgpd@refashion.fr](mailto:rgpd@refashion.fr).
- Par courrier postal à l'adresse REFASHION, 4 Cité Paradis, 75010 PARIS.

En tout état de cause, les Collaborateurs de la Collectivité conservent le droit de déposer plainte auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) s'ils considèrent qu'Eco TLC - Refashion ne respecte pas ses obligations légales en matière de protection des données à caractère personnel.

## LISTES DES ANNEXES :

**Annexe n°1** : Périmètre de la Collectivité et modèle d'avenant

**Annexe n°2** : Consignes et signalétiques harmonisées

**Annexe n°3** : Délais d'Enlèvement, volume minimal par Enlèvement et autres modalités d'Enlèvement

**Annexe n°4** : Actions de Communication

**Annexe n°5** : Les 5 messages clés de sensibilisation obligatoires



Fait à Paris, le 14/03/2023, en deux exemplaires originaux.

Pour l'éco-organisme  
Maud Hardy  
Directrice Générale

*Mention écrite Lu & Approuvé*

Pour la Collectivité  
Monsieur UGO Rene

*Mention écrite Lu & Approuvé + cachet*

**Annexe n°1 : Périmètre de la Collectivité**

<b>Code insee</b>	<b>Code postal</b>	<b>Commune</b>	<b>Population municipale</b>
83081	83440	Montauroux	6 599
83055	83440	Fayence	5 770
83029	83440	Callian	3 498
83138	83440	Tourrettes	2 874
83124	83440	Seillans	2 674
83008	83600	Bagnols-en-Forêt	2 889
83117	83440	Saint-Paul-en-Forêt	1 770
83133	83440	Tanneron	1 674
83080	83440	Mons	802

Soit 9 communes représentant 28550 habitants.

## Annexe n°2 : Consignes et signalétique harmonisées pour les Points d'Apport Volontaire

Les éléments de signalétique ont été développés afin de faciliter la reconnaissance des PAV de détenteurs conventionnés en harmonisant le message transmis aux citoyens.

Les éléments visuels sont en cours de modification pour être en accord avec les consignes et éléments d'information listés ci-dessous.

Les consignes et signalétiques harmonisées sont les suivantes :

### 1. Signalétique Logo Repère

Elle permet de repérer les PAV identifiés dans la cartographie de la Filière Textiles & Chaussures. Elle est utilisée par Refashion sur le site <https://refashion.fr/citoyen/fr> pour localiser les PAV et par les collectivités territoriales pour renforcer la visibilité des acteurs partenaires. Il doit faire un **diamètre minimum de 21 cm**.

Pour les PAV conteneurs, il doit être placé sur la face avant du conteneur et être placé à hauteur de lecture.



### 2. Les Consignes de tri

Elles précisent le geste à effectuer et visent à réduire les erreurs de tri. Elles doivent être placées à hauteur de lecture afin d'assurer une meilleure lisibilité et de préférence (mais non obligatoire) sur la face avant du PAV conteneur.

#### Les consignes positives

« **Vous pouvez déposer :**

- **Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)**
- **Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)**
- **Même usés, ils seront valorisés à plus de 99%. »**

#### Les consignes négatives

« **Ne déposez pas :**

- **D'articles humides ni souillés. »**

### 1. Signalétique d'information sur le traitement des TLC Usagés collectés

L'information sur le traitement des TLC Usagés déposés (orientés vers la réutilisation et/ou recyclage) et la cartographie des points d'apport sont essentielles pour une parfaite information du citoyen.

Information sur le traitement à faire figurer : « **Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront majoritairement reportés ou recyclés** »

Elle permet au citoyen de comprendre que son geste de tri offre sur le plan collectif un bénéfice environnemental, économique et social important.

## 2. Signalétique de renvoi vers la cartographie nationale des adresses de PAV

Pour plus d'information du citoyen sur la seconde vie des Textiles & Chaussures déposés, le lien internet vers la cartographie est : [www.refashion.fr/citoyen](http://www.refashion.fr/citoyen)

Il est aussi possible d'apposer en plus un QR Code.



Vêtements

Linge

Chaussures

### **Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront reportés ou recyclés**



Pour plus d'informations sur la 2<sup>e</sup> vie de vos textiles déposés, rendez-vous sur [www.refashion.fr/citoyen](http://www.refashion.fr/citoyen)

### **Annexe n°3 : Délais d'Enlèvement, volume minimal par Enlèvement et autres modalités d'Enlèvement**

Toute demande d'enlèvement devra être réalisée via un formulaire spécifique sur une plateforme dédiée et devra respecter les conditions suivantes :

- Volume minimal par demande d'enlèvement et par déchèterie : une tonne de TLC Usagés
- Modalités de présentation des TLC usagés : mise à disposition en vrac (sac utilisé lors du dépôt), en conteneur ou en roll, au pied du véhicule de transport diligenté par Eco TLC – Refashion.
- Délai d'enlèvement : Une fois la demande réceptionnée par Refashion, l'enlèvement des TLC usagés aura lieu dans les 10 jours ouvrés suivants la demande.



Projet sans valeur contractuelle

#### Annexe n°4 : Actions de Communication harmonisées

Le soutien financier versé par Eco TLC – Refashion varie selon la taille de la collectivité qui met en place l'Action. Pour cela, 4 catégories de collectivités sont définies en fonction de leur population :

##### Classification de la Collectivité pour l'application du barème

Classification	Population de la Collectivité (en nb d'habitants)
TLC 1	≥ 350 000 hab.
TLC 2	[80 000 hab. ; 350 000 hab. [
TLC 3	[20 000 hab. ; 80 000 hab. [
TLC 4	< 20 000 hab.

Quatre Actions de Communication sont éligibles au soutien financier de Eco TLC – Refashion. Le catalogue d'Actions pourra être enrichi tout au long de l'agrément, par la mise en place d'Actions complémentaires (appel à projets, appel à manifestations d'intérêt, exposition, etc.).

<b>ACTION DE COMMUNICATION 1 : COLLECTE EVENEMENTIELLE</b>				
<b>Objectif</b>	Réaliser des collectes événementielles avec un Opérateur de Collecte ou de Tri, pour sensibiliser les citoyens au bon geste de tri et leur offrir un service de collecte de textiles / linge de maison / chaussures ponctuels adapté.			
<b>Entrée en vigueur</b>	A partir du T2 2023.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	L'évènement doit être organisé <b>avec un Opérateur de Collecte ou Tri</b> sur une ou plusieurs journées consécutives.			
	<b>AVANT L'EVENEMENT</b>  La collectivité <b>déclare son projet</b> sur l'Extranet Eco TLC - Refashion au plus tard <b>1 mois avant l'évènement</b> ;  Eco TLC - Refashion <b>vérifie l'éligibilité</b> du projet : 1. Support prévisionnel de promotion de l'évènement intégrant les messages clés, 2. SIRET de l'Opérateur de Collecte ou de Tri, 3. Justificatif attestant du partenariat mis en place entre la Collectivité et l'Opérateur de Collecte ou de Tri ;		<b>APRES L'EVENEMENT</b>  La collectivité s'engage à <b>finaliser sa déclaration</b> sur l'Extranet Eco TLC - Refashion <b>dans les 2 mois suivant la clôture de l'évènement</b> :  1. Supports de communication intégrant les messages clés, 2. Estimation de la population sensibilisée pendant l'évènement, 3. Tonnages collectés attestés par l'Opérateur de Collecte ou de Tri.  Eco TLC - Refashion s'engage à <b>contrôler la déclaration dans les 2 mois suivant sa finalisation.</b>	
<b>Barèmes des soutiens - Forfait par catégorie</b>	<b>2 000 € par Action</b>	<b>1 500 € par Action</b>	<b>1 000 € par Action</b>	<b>500 € par Action</b>
	- Si la Collectivité est de catégorie <b>TLC 1</b>  OU - Si la Collectivité a <b>collecté &gt; 15 tonnes</b> pendant l'Action.	- Si la Collectivité est de catégorie <b>TLC 2</b>  OU - Si la Collectivité a <b>collecté &gt; 10 tonnes</b> pendant l'Action.	- Si la Collectivité est de catégorie <b>TLC 3</b> OU - Si la Collectivité a <b>collecté &gt; 5 tonnes</b> pendant l'Action.	- Si la Collectivité est de catégorie <b>TLC 4.</b>
	<b>Les soutiens sont plafonnés à 6 Actions pour la Collectivité par an.</b>		<b>Les soutiens sont plafonnés à 4 Actions pour la Collectivité par an.</b>	

Pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre et le suivi de leur Action, Eco TLC - Refashion leur transmet :

- La liste des Opérateurs de Collecte ou de Tri ;
- Un support type de promotion de l'évènement, personnalisable par la Collectivité.

<b>ACTION DE COMMUNICATION 2 : COMMUNICATION CIBLE JEUNESSE</b>				
<b>Objectif</b>	Mettre en place une animation de sensibilisation et diffuser les kits jeunesse de Eco TLC - Refashion dans les écoles, les centres de loisirs, ou structures d'accueil d'activités périscolaires destinées à un public familial.			
<b>Entrée en vigueur</b>	Dès disponibilité du kit jeunesse, prévue à partir de septembre 2023.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	<p>- L'animation doit être réalisée auprès de groupes scolaires et/ou périscolaires, par des amateurs de la collectivité ou des éducateurs, sur une ou plusieurs journées consécutives ;</p> <p>- La collectivité a la possibilité d'organiser une <b>collecte événementielle</b> pendant l'animation (qui donne lieu à un soutien financier complémentaire), <b>avec un Opérateur de Collecte ou Tri.</b></p>			
	<p><b>AVANT L'ÉVÈNEMENT</b> </p> <p>La collectivité <b>déclare son projet</b> sur l'Extranet Eco TLC - Refashion au plus tard <b>1 mois avant l'évènement</b> ;</p> <p>Eco TLC - Refashion <b>vérifie l'éligibilité</b> du projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Support prévisionnel de promotion de l'évènement intégrant les messages clés,</li> <li>SIRET de l'Opérateur de Collecte ou de Tri,</li> <li>Justificatif attestant du partenariat mis en place entre la collectivité et l'Opérateur de Collecte ou de Tri ;</li> </ol>	<p><b>APRES L'ÉVÈNEMENT</b></p> <p>La collectivité s'engage à <b>déclarer</b> sur l'Extranet Eco TLC - Refashion un <b>bilan semestriel</b> des Actions menées sur son territoire :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Nombre de classes / centres de loisirs / structures périscolaires ayant bénéficié d'une animation de sensibilisation sur la période ;</li> <li>Tonnages collectés sur la période, attestés par l'Opérateur de Collecte ou de Tri (le cas échéant),</li> <li>Attestation sur l'honneur signé par le signataire de la convention confirmant que les animations ont eu lieu et que les messages clés ont été diffusés ;</li> </ol> <p>Eco TLC - Refashion s'engage à <b>contrôler la déclaration dans les 2 mois suivant sa finalisation.</b></p>		
<b>Barème des soutiens - Forfait</b>	<b>200 € versés par classe ou par groupe périscolaire</b>			
	<p>Dans la limite de <b>100 classes ou groupes soutenus par an</b> pour les catégories <b>TLC 1</b></p>	<p>Dans la limite de <b>50 classes ou groupes soutenus par an</b> pour les catégories <b>TLC 2</b></p>	<p>Dans la limite de <b>20 classes ou groupes soutenus par an</b> pour les catégories <b>TLC 3</b></p>	<p>Dans la limite de <b>10 classes ou groupes soutenus par an</b> pour les catégories <b>TLC 4</b></p>
	<p><b>+ 50 € versés par classe ou par groupe périscolaire</b> Si une collecte de TLC est mise en place dans le cadre de l'animation, En contrat avec un Opérateur de Collecte ou Tri.</p>			

Pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre et le suivi de leur Action, Eco TLC - Refashion leur transmet :

- Un kit jeunesse ;
- Une attestation sur l'honneur type ;
- La liste des Opérateurs de Collecte ou de Tri.



<b>ACTION DE COMMUNICATION 3 : ATELIERS CITOYENS</b>				
<b>Objectif</b>	Mettre en place une action de sensibilisation des citoyens lors d'animations pratiques autour du réemploi, de la réparation, et de l'entretien des textiles, linge de maison et chaussures.			
<b>Entrée en vigueur</b>	A partir du T2 2023.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	<p>- L'animation doit être réalisée par des animateurs de la collectivité ou des associations, sur une ou plusieurs journées consécutives ;</p> <p>- La liste des <b>acteurs labellisés par le Fond Réparation</b> est diffusée pendant l'évènement ;</p> <p>- La collectivité a la possibilité d'organiser une <b>collecte évènementielle avec un Opérateur de Collecte ou Tri</b> pendant l'animation (qui donne lieu à un soutien financier complémentaire).</p>			
	<p><b>AVANT L'EVENEMENT</b></p> <p>La collectivité <b>déclare son projet</b> sur l'Extranet Eco TLC - Refashion au plus tard <b>1 mois avant l'évènement</b> ;</p> <p>Eco TLC - Refashion <b>vérifie l'éligibilité</b> du projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Support prévisionnel de promotion de l'évènement intégrant les messages clés,</li> <li>SIRET de l'Opérateur de Collecte ou de Tri (le cas échéant),</li> <li>Justificatif attestant du partenariat mis en place entre la collectivité et l'Opérateur de Collecte ou de Tri (le cas échéant).</li> </ol>	<p><b>APRES L'EVENEMENT</b></p> <p>La collectivité s'engage à <b>finaliser sa déclaration</b> sur l'Extranet Eco TLC - Refashion <b>dans les 2 mois suivant la clôture de l'évènement</b> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Supports de communication intégrant les messages clés,</li> <li>Estimation de la population sensibilisée pendant l'évènement,</li> <li>Tonnages collectés attestés par l'Opérateur de Collecte ou de Tri (le cas échéant).</li> </ol> <p>Eco TLC - Refashion s'engage à <b>contrôler la déclaration dans les 2 mois suivant sa finalisation.</b></p>		
<b>Barème des soutiens - Forfait</b>	<b>300 € versés par groupe sensibilisé</b>			
	<p>Dans la limite de <b>20 groupes soutenus par an</b> pour les catégories <b>TLC 1</b></p>	<p>Dans la limite de <b>12 groupes soutenus par an</b> pour les catégories <b>TLC 2</b></p>	<p>Dans la limite de <b>8 groupes soutenus par an</b> pour les catégories <b>TLC 3</b></p>	<p>Dans la limite de <b>4 groupes soutenus par an</b> pour les catégories <b>TLC 4</b></p>
	<p><b>+ 50 € versés par groupe</b></p> <p>Si une collecte de TLC est mise en place dans le cadre de l'atelier, En contrat avec un opérateur de collecte ou tri conventionné.</p>			

Pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre et le suivi de leur Action, Eco TLC - Refashion leur transmet :

- La liste des acteurs labellisé par le Fonds Réparation
- La liste des Opérateurs de Collecte ou de Tri.

<b>ACTION DE COMMUNICATION 4 : SOUTIEN COMMUNICATION PRESSE QUOTIDIENNE REGIONALE / PRESSE QUOTIDIENNE DEPARTEMENTALE (PQR / PQD)</b>				
<b>Objectif</b>	Réaliser une à deux fois par an, une campagne de communication sur la collecte des textiles, linge de maison et chaussures, pour sensibiliser les citoyens au geste de tri et améliorer leur connaissance du dispositif de collecte existant sur le territoire.			
<b>Entrée en vigueur</b>	A partir du T2 2023.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	- Ce soutien concerne <b>une liste de publications</b> dans la PQR / PQD identifiée par Eco TLC - Refashion ; - La parution de l'encart presse doit avoir lieu entre le 15 avril et le 30 juin ou entre le 15 septembre et le 30 novembre.			
	<table border="1"> <thead> <tr> <th><b>AVANT L'ÉVÈNEMENT</b></th> <th><b>APRÈS L'ÉVÈNEMENT</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p>La collectivité <b>déclare son projet</b> sur l'Extranet Eco TLC - Refashion au plus tard <b>1 mois avant l'évènement</b> ;</p> <p>Eco TLC - Refashion <b>vérifie l'éligibilité</b> du projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Devis et BAT de l'encart presse,</li> <li>2. Nom de la publication,</li> <li>3. Type d'emplacement choisi (1/8 de page, 1/4 de page, 1/2 page, ou 1 page).</li> </ol> </td> <td> <p>La collectivité s'engage à <b>finaliser sa déclaration</b> sur l'Extranet Eco TLC - Refashion <b>dans les 2 mois suivant la clôture de l'évènement</b> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encart presse intégrant les messages clés,</li> <li>2. Nombre de tirages,</li> <li>3. Facture de l'encart presse.</li> </ol> <p>Eco TLC - Refashion s'engage à <b>contrôler la déclaration dans les 2 mois suivant sa finalisation.</b></p> </td> </tr> </tbody> </table>	<b>AVANT L'ÉVÈNEMENT</b>	<b>APRÈS L'ÉVÈNEMENT</b>	<p>La collectivité <b>déclare son projet</b> sur l'Extranet Eco TLC - Refashion au plus tard <b>1 mois avant l'évènement</b> ;</p> <p>Eco TLC - Refashion <b>vérifie l'éligibilité</b> du projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Devis et BAT de l'encart presse,</li> <li>2. Nom de la publication,</li> <li>3. Type d'emplacement choisi (1/8 de page, 1/4 de page, 1/2 page, ou 1 page).</li> </ol>
<b>AVANT L'ÉVÈNEMENT</b>	<b>APRÈS L'ÉVÈNEMENT</b>			
<p>La collectivité <b>déclare son projet</b> sur l'Extranet Eco TLC - Refashion au plus tard <b>1 mois avant l'évènement</b> ;</p> <p>Eco TLC - Refashion <b>vérifie l'éligibilité</b> du projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Devis et BAT de l'encart presse,</li> <li>2. Nom de la publication,</li> <li>3. Type d'emplacement choisi (1/8 de page, 1/4 de page, 1/2 page, ou 1 page).</li> </ol>	<p>La collectivité s'engage à <b>finaliser sa déclaration</b> sur l'Extranet Eco TLC - Refashion <b>dans les 2 mois suivant la clôture de l'évènement</b> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encart presse intégrant les messages clés,</li> <li>2. Nombre de tirages,</li> <li>3. Facture de l'encart presse.</li> </ol> <p>Eco TLC - Refashion s'engage à <b>contrôler la déclaration dans les 2 mois suivant sa finalisation.</b></p>			
<b>Barème des soutiens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eco TLC - Refashion soutient la publication d'encarts presse :</li> <li>• A hauteur de <b>70% des coûts pour la publication d'un encart</b> ;</li> <li>• Jusqu'à <b>80% des coûts de publication pour un encart couplé à une autre Action</b> du catalogue d'Action ;</li> <li>- Le soutien financé par Eco TLC - Refashion est plafonné à :</li> <li>• <b>3 000 €</b> si la Collectivité est de catégorie les <b>TLC 1</b> ;</li> <li>• <b>2 000 €</b> si la Collectivité est de catégorie <b>TLC 2</b> ;</li> <li>• <b>1 000 €</b> si la Collectivité est de catégorie <b>TLC 3</b> ;</li> <li>• <b>500 €</b> si la Collectivité est de catégorie <b>TLC 4</b>.</li> <li>- Eco TLC - Refashion soutient jusqu'à <b>2 encarts presse par an de la Collectivité.</b></li> </ul>			

Pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre et le suivi de leur Action, Eco TLC - Refashion leur transmet des éléments graphiques pouvant être utilisés pour la conception de l'encart presse.

## Annexe n °5 : Les 5 messages clés de sensibilisation obligatoires

1. Les consignes de tri : « **Tous les TLC usagés (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire** »,

2. Présence de la Signalétique Logo Repère.

3. Les adresses (PAV) où le citoyen peut déposer ses TLC usagés ou le lien de redirection vers la cartographie des points d'apport volontaire : <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

4. Le Traitement des TLC usagés : que « **selon leur état les TLC seront majoritairement reportés ou recyclés** ».

5. L'incitation à la réparation des TLC Usagés avant de les déposer dans un PAV.

Par ailleurs, si des données chiffrées figurent parmi les messages communiqués, une mise à jour annuelle (avec les données du RA de Refashion) sera nécessaire.



REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var

En exercice ..... 30  
 Présents ..... 20  
 Pouvoirs ..... 9  
 Absents..... 1  
 Suffrages exprimés..... 29

SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00

Secrétaire de séance : Myriam ROBBE

Date de convocation : 15-03-2023

DCC n° 230322/22

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents** : René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés** : Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

### BUDGET PRINCIPAL : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS APRES AVANCEMENTS DE GRADE

Le Président rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant et qu'il appartient à ce dernier de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

C'est pourquoi, afin de permettre l'évolution de carrière des agents promouvables au grade supérieur dans leur cadre d'emploi, il est proposé de les faire avancer selon le tableau figurant ci-dessous.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU les Lignes Directrices de Gestion établies le 12 avril 2021,

ENTENDU cet exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- ADOpte la modification du tableau des emplois à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 comme suit :

CADRE D'EMPLOI	SERVICE	GRADE D'AVANCEMENT	Nombre d'ETP 35 H
Adjoint technique territorial	technique	Principal 1ère classe	1
Adjoint technique territorial	entretien	Principal 1ère classe	1

- PRÉCISE que les crédits suffisants seront prévus au budget, chapitre 012.

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance




Tourrettes, le 23 mars 2023

René UGO  
Président



REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents..... 1  
Suffrages exprimés..... 29

DCC n° 230322/23

**SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00**

Secrétaire de séance : Myriam ROBBE

Date de convocation : 15-03-2023

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents :** René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés :** Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

### BUDGET PRINCIPAL : CREATION D'EMPLOIS

Le Président rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant et qu'il appartient à ce dernier de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il explique et propose la création des deux emplois ci-après :

✓ Un emploi d'auxiliaire de puériculture (DEAP) ou accompagnant éducatif petite enfance (CAP AEPE) :

Depuis sa création en 2015, le Relais d'Assistants Maternels, devenu Relais Petite Enfance (RPE) répond au besoin croissant d'accompagnement professionnel des assistantes maternelles du Pays de Fayence.

210 enfants fréquentent actuellement le RPE accompagnés de 48 assistantes maternelles. Deux groupes de 15 enfants peuvent actuellement être accueillis simultanément afin de bénéficier des activités proposées. Cette organisation est possible grâce à l'emploi d'une personne en contrat d'apprentissage EJE qui accompagne l'équipe dans ce quotidien mais qui, après obtention de son diplôme, quittera le service fin juillet 2023.

C'est pourquoi, afin de maintenir la qualité de service, il est proposé au conseil communautaire de voter la création d'un emploi soit d'auxiliaire de puériculture territorial soit d'accompagnant éducatif petite enfance, à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2023, en fonction du potentiel des candidats qui postuleront.

✓ Un(e) chargé(e) des affaires générales et juridiques :

La Communauté de communes connaît une forte augmentation de ses activités en lien avec les transferts de compétences ou de missions issus des communes (eau, assainissement, économie, tourisme...) ou de l'Etat (instruction des autorisations d'urbanisme GEMAPI, France services...).

Pour assurer l'exercice de ces compétences, il apparaît nécessaire de recruter un(e) chargé(e) des affaires générales et juridiques afin de renforcer la sécurité juridique des actes et le cas échéant de suivre les contentieux.

Les missions confiées au chargé(e) des affaires générales et juridiques seraient les suivantes :

- Réalisation d'analyses juridiques dans le cadre des compétences et des projets,
- Rédaction des actes (conventions...),
- Suivi de la vie institutionnelle,
- Veille juridique,
- Suivi des contentieux,

- o Suivi des dossiers d'assurance en responsabilité.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ENTENDU cet exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- **ADOpte** la création des emplois à effet du 1<sup>er</sup> septembre 2023 ouverts par voie de mutation aux fonctionnaires ou aux agents contractuels de droit public comme suit :

FILIERE	CE	GRADE	CREATION	SERVICE
Sanitaire et sociale	Auxiliaire de puériculture (cat B)	Tous les grades	1 ETP (35 h/s)	Petite Enfance
	Accompagnant éducatif (cat C)		1 ETP (35 h/s)	
Administrative	Rédacteur (cat B) ou Attaché (cat A)	Tous les grades	1 ETP (35 h/s)	Affaires générales & juridiques

- **PRÉCISE** que tous les grades d'avancement des cadres d'emploi de chaque filière doivent être prévus dans la présente délibération pour autoriser les mutations possibles et que, selon le profil du candidat sélectionné, un seul cadre d'emploi et un seul grade seront retenus pour la modification du tableau des emplois,
- **PRÉCISE** que les crédits suffisants seront prévus au budget principal (019), chapitre 012.

Tourrettes, le 23 mars 2023

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance




René UGO  
Président



REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents..... 1  
Suffrages exprimés..... 29

SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00  
Secrétaire de séance : Myriam ROBBE  
Date de convocation : 15-03-2023

DCC n° 230322/24

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents** : René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAI, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés** : Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

**BUDGET PRINCIPAL : CRÉATION D'EMPLOIS DE CHARGÉ(E) DE COOPÉRATION TERRITORIALE**

Le Président rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant et qu'il appartient à ce dernier de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il rappelle que par délibération du 28 février 2023, le Conseil Communautaire a approuvé la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Var pour la période 2023-2027.

Ce nouveau contrat remplace le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et prévoit la création d'un poste de chargé(e) de coopération territoriale dont le rôle est de coordonner la CTG et animer la dynamique partenariale locale et institutionnelle avec l'ensemble des acteurs du territoire.

La CAF prévoit de participer au financement de ce poste à hauteur de 24 000 € par an pour encourager les collectivités à s'engager dans un projet à une échelle territoriale.

Eu égard aux conditions de subvention du poste par la CAF, cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public conformément à l'article L 332-8 du Code Général de la Fonction Publique dès lors que les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**ENTENDU** cet exposé,

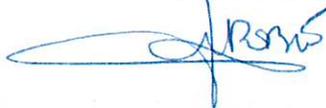
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :**

- **VOTE** la création de l'emploi de chargé de coopération territoriale ouvert par voie de détachement aux fonctionnaires ou aux contractuels de droit public, dans le cadre de l'article L 332-8 du Code Général de la Fonction Publique comme suit :

FILIERE	CE	GRADE	CREATION
ADMINISTRATIVE	Cat B : rédacteur Ou Cat A : attaché	Tous les grades	1 ETP (35 h/s)

- **PRÉCISE** que les crédits suffisants seront prévus au budget principal (019), chapitre 012.

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance



Tourrettes, le 23 mars 2023

René UGO  
Président



REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents..... 1  
Suffrages exprimés..... 29

**SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00**  
Secrétaire de séance : Myriam ROBBE  
Date de convocation : 15-03-2023

**DCC n° 230322/25**

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents :** René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés :** Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD) , P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

**BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES :  
MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS APRES AVANCEMENTS DE GRADE**

Le Président rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant et qu'il appartient à ce dernier de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

C'est pourquoi, afin de permettre l'évolution de carrière des agents promouvables au grade supérieur dans leur cadre d'emploi, il est proposé de les faire avancer selon le tableau figurant ci-dessous.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** les Lignes Directrices de Gestion établies le 12 avril 2021,

**ENTENDU** cet exposé,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :**

- ADOPTÉ la modification du tableau des emplois ci-dessous, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 comme suit :

CADRE D'EMPLOI	SERVICE	GRADE D'AVANCEMENT	ETP (35 H)
Adjoint technique territorial	Régie de Collecte déchets	Principal 1ère classe	4

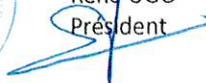
- PRÉCISE que les crédits suffisants seront prévus au budget, chapitre 012.

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance



Tourrettes, le 23 mars 2023

René UGO  
Président



REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents ..... 1  
Suffrages exprimés ..... 29

DCC n° 230322/26

SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00

Secrétaire de séance : Myriam ROBBE

Date de convocation : 15-03-2023

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents** : René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés** : Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

**BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES : CREATION D'EMPLOIS**

Le Président rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant et qu'il appartient à ce dernier de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

En amont de la redevance incitative et du suivi du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés dont l'avancement s'intensifie dans le cadre de l'année blanche 2024, il est nécessaire de créer les trois emplois suivants :

- Un chauffeur-ripeur pour compléter les équipes à l'occasion de la réorganisation des tournées de collecte,
- Un agent technique affecté à l'entretien et la maintenance des bacs,
- Un adjoint à la responsable du service Déchets pour la seconder sur certains aspects administratifs et techniques.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

ENTENDU cet exposé,

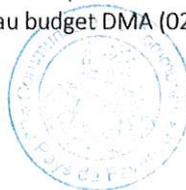
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- **ADOpte** la création des emplois comme suit :

FILIERE	CE	GRADE	CREATION	SERVICE
Technique	Adjoint technique	Tous les grades	1 ETP (35 h/s)	Régie de collecte
			1 ETP (35 h/s)	Maintenance
Technique ou Administrative	Catégorie B ou A	Tous les grades	1 ETP (35 h/s)	Déchets

- **PRÉCISE** que tous les grades d'avancement des cadres d'emploi de chaque filière doivent être prévus dans la présente délibération pour autoriser les mutations possibles et que, selon le profil du candidat sélectionné, un seul cadre d'emploi et un seul grade seront retenus pour la modification du tableau des emplois,
- **PRÉCISE** que les crédits suffisants seront prévus au budget DMA (027), chapitre 012.

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance

Tourrettes, le 23 mars 2023

René UGO  
Président



REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents..... 1  
Suffrages exprimés..... 29

**SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00**  
Secrétaire de séance : Myriam ROBBE  
Date de convocation : 15-03-2023

DCC n° 230322/27

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents** : René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés** : Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

**BUDGET ANNEXE DE L'EAU :**  
**MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS APRES AVANCEMENTS DE GRADE**

Le Président rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant et qu'il appartient à ce dernier de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

C'est pourquoi, afin de permettre l'évolution de carrière des agents promouvables au grade supérieur dans leur cadre d'emploi, il est proposé de les faire avancer selon le tableau figurant ci-dessous.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** les Lignes Directrices de Gestion établies le 12 avril 2021,

**ENTENDU** cet exposé,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :**

- **ADOPTE** la modification du tableau des emplois ci-dessous, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 comme suit :

CADRE D'EMPLOI	SERVICE	GRADE D'AVANCEMENT	ETP 35H
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	ACCUEIL CLIENTELE	Principal 1ère classe	1
AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL	RELEVE CLIENTELE	Principal	1

- **PRÉCISE** que les crédits suffisants seront prévus au budget, chapitre 012.

Myriam ROBBE  
Secrétaire de séance



Tourrettes, le 23 mars 2023

René UGO  
Président



REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents..... 1  
Suffrages exprimés..... 29

DCC n° 230322/28

**SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00**  
Secrétaire de séance : Myriam ROBBE  
Date de convocation : 15-03-2023

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents** : René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés** : Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

### BUDGET ANNEXE DE L'EAU : CREATION D'EMPLOI – AMBASSADEUR DE L'EAU

Le Président rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant et qu'il appartient à ce dernier de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il rappelle que, par délibération du 31 janvier 2023, la CCPF s'est engagée dans un plan d'actions dit « Plan Marshall » dans un objectif de réduction des impacts des prélèvements sur la ressource en eau et les milieux aquatiques. Conformément à l'axe 1 de ce plan, la CCPF **souhaite renforcer ses actions de communication et de sensibilisation sur le cycle de l'eau et la préservation de la ressource.**

Pour cela la CCPF a répondu à l'appel à projet « Participation citoyenne sur les grands enjeux de l'eau » proposé par l'Agence de l'Eau. Cet appel à projet permettra de soutenir les actions de la CCPF dans ce domaine et le financement à hauteur de 70% d'un poste d'ambassadeur de l'eau sur une période d'une année.

Ces missions seront de quatre ordres :

- La communication auprès des usagers du territoire, les professionnels de tous les secteurs d'activité (tourisme, loueurs meublés, camping, BTP, agriculture, usagers privés, scolaires, EHPAD...). Pour cela l'ambassadeur de l'eau participe à la réalisation des différents supports de communication de la CCPF : articles pour la revue intercommunale, flyers, affiches, lettres d'informations...
- Animations de réunions publiques sur des débats d'idées en partenariat avec les usagers de l'eau du Pays de Fayence, notamment sur de nouvelles pistes de réutilisation des eaux,
- Réalisation d'un travail de terrain pour aller à la rencontre des usagers (animation et conseils pour la distribution et la pose de dispositifs hydro-économiques, explication des factures d'eau...),
- Animation du site internet de la régie permettant de fournir des informations pendant les périodes de crise mais aussi d'assurer une présentation institutionnelle avec ses valeurs et les actions en cours du plan Marshall.

Le Président propose en conséquence de prévoir la création de ce poste dans le cadre d'un contrat à durée déterminée d'une année.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
ENTENDU cet exposé,



REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice ..... 30  
Présents ..... 20  
Pouvoirs ..... 9  
Absents..... 1  
Suffrages exprimés..... 29

SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 2023 À 18h00  
Secrétaire de séance : Myriam ROBBE  
Date de convocation : 15-03-2023

DCC n° 230322/29

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

**Présents :** René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Bernard HENRY, Patrice DUMESNY, Marie-Josée MANKAÏ, René UGO, Camille BOUGE, François CAVALLIER, Christian COULON, Nicolas MARTEL, Myriam ROBBE, Maryvonne BLANC, Ophélie LEFEBVRE, Jérôme SAILLET, Jean-Yves HUET, Marco ORFÉO, Michel REZK, Philippe DURAND-TERRASSON, Coraline ALEXANDRE, Christian THEODOSE

**Absents excusés :** Michèle PERRET (pouvoir à P. DUMESNY), Michel FELIX (pouvoir à C. ALEXANDRE), Claudette MARIET (pouvoir à R. BOUCHARD), P. DE CLARENS (pouvoir à F. CAVALLIER), Laurence BERNARD (pouvoir à JY. HUET), Loïs FAUR (pouvoir à J. SAILLET), Aurélie COURANT (pouvoir à M. REZK), Elisabeth MENUT (pouvoir à C. BOUGE), Daniel MARIN (pouvoir à B. HENRY), Michel RAYNAUD

### BUDGET ANNEXE DE L'EAU : CREATION D'EMPLOIS

Le Président rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant et qu'il appartient à ce dernier de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il explique la création des emplois de droit privé proposés comme suit :

✓ Un adjoint au chef de pôle clientèle :

Le pôle clientèle est un secteur clé du fonctionnement de la Régie des eaux dans la mesure où il a en charge la gestion de la tarification et la relation aux usagers.

Dans le cadre du transfert de compétence, les grilles tarifaires (saisonnalité, tranches de consommation...) ont été maintenues dans chaque commune ce qui rend l'établissement de la facturation particulièrement complexe et nécessite un travail d'harmonisation couplé à la volonté de mettre en place une tarification progressive.

Ce travail sur les tarifs nécessite un traitement des bases de données et une évolution du paramétrage de facturation particulièrement précise et la gestion chronophage des « gros consommateurs » pendant les crises.

Le pôle a également en charge la relation avec les usagers c'est-à-dire la réponse à leurs demandes diverses : raccordement, dégrèvement dans le cadre de la loi Warsmann, réclamations...

Il est donc proposé de renforcer l'équipe avec un adjoint au chef de pôle.

✓ Un responsable des ressources humaines :

En tant que Service Public Industriel et Commercial (SPIC), la gestion des agents de la régie des eaux relève des règles de droit privé et nécessite un accompagnement particulier avec une forte proportion d'agents de terrain intervenant dans un cadre particulier (astreinte, travail de nuit...).

Il est proposé de créer un emploi de responsable des ressources humaines pour assurer le suivi administratif liées aux activités principales d'administration du personnel de droit privé, participer à la définition de la stratégie RH, conseiller et accompagner les opérationnels et les managers.

Afin de favoriser une cohérence au sein de la collectivité, l'agent sera rattaché à la Direction des ressources humaines de la CCPE.

Par ailleurs, la mise en place de la redevance incitative au 1<sup>er</sup> janvier 2025 induira le passage en SPIC du service des déchets ménagers et assimilés. Il est donc prévu que l'agent participe à la création et à la gestion du nouveau service. Le poste de RRH, aujourd'hui supporté en totalité par le budget de l'Eau, pourra donc à terme être réparti avec celui des déchets.

